BEAU ET MOINS CHAUD
Vallée d'Ottawa et région de Montréal:—
Beau et moins chaud.

LE JOURNAL

BEAU ET MO[illegible]AUD
Région de Québec: [illegible]
Beau et comparativ[illegible]

Canadiana

DEUXIEME ANNEE—N° 181 MONTREAL, VENDREDI, 19 JUILLET 1901 8 PAGES: UN CENTIN

ROUGES LENDEMAINS

Le directeur de la Patrie, revient d'Autriche avec de sombres préssentiments

La France ne sait pas ce qui se passe en Europe

Défiez-vous de Guillaume II

Paris, 18.—M. Emile Massard, directeur de la "Patrie" qui a récemment passé plusieurs jours en Autriche, écrit dans son journal:

Les impressions que je rapporte d'Autriche, au point de vue général, sont mauvaises.

On nous endort, comme on nous a toujours endormis à la veille de quelque grand événement.

Etions-nous assez engourdis. lors de Fachoda? Et cependant—on l'avoue maintenant—la déclaration de guerre à la France par l'Angleterre n'a tenu qu'à un fil.

Remarquons qu'on parlait alors d'"entente cordiale" avec l'Angleterre, comme on parle aujourd'hui de rapprochement avec l'Allemagne.

Or, deux faits sont à noter: d'une part, l'Allemagne active la propagande pangermaniste en Autriche et, d'autre part, elle hâte la construction de fortifications en Alsace-Lorraine et porte ses effectifs de paix à six cent mille hommes.

On ne sait pas en France ce qui se passe à l'étranger. Il se fait partout des préparatifs dont on n'a pas l'air de se douter.

La conduite de Guillaume II à l'égard de la France est exactement celle que tous les Hohenzollern ont observée avant leurs grandes opérations politiques. C'est la tactique suivie par son grand-père contre Napoléon III.

En 1866 et 1870 comme aujourd'hui, la Prusse parlait de rapprochement, voire même d'alliance, et quelques mois plus tard elle écrasait l'Autriche, puis battait la France.

Les mêmes manœuvres contre l'Autriche et contre la France recommencent. Et on s'y laisserait prendre une troisième fois?

Il suffit pourtant de voir pour comprendre. Les faits suivants sont caractéristiques:

1o. Redoublement d'activité des pangermanistes en Autriche;

2o. Armements militaires de l'Allement des effectifs et hâte dans l'achèvement des fortifications en Alsace-Lorraine;

3o. Campagne à l'intérieur contre l'armée française;

4o. Campagne à l'intérieur contre l'alliance franco-russe;

5o. Pour dissimuler le tout et endormir ce qui reste de vigilance, bruits tendancieux d'entente franco-allemande;

Tous ces faits sont, selon l'expression d'un publiciste éminent, M. Chéradame, "comme l'ombre des grands événements qui s'approchent."

LE PAPE ET LES CONGREGATIONS

Il décide qu'elles pourront demander l'autorisation

Paris, 18 — Une lettre du cardinal Gotti, préfet de la congrégation des évêques, aux chefs des divers ordres vient d'être publiée. Elle dit que le Saint-Siège a délibéré sur la question de savoir si les congrégations, en France, devraient demander des autorisations, conformément à la nouvelle loi sur les associations.

Le Saint-Siège a décidé que, tout en condamnant toutes les clauses de la loi diminuant les droits, prérogatives et libertés légitimes des congrégations, il permettra néanmoins, afin d'éviter les conséquences très graves de l'extinction des congrégations en France, qui font tant de bien, aux institutions non reconnues de demander les autorisations selon les conditions spécifiées dans la lettre.

ILS ONT TUE DES BLESSES

Johannesburg, 18.—Au cours d'une enquête tenue ici aujourd'hui, plusieurs sous-officiers et soldats de l'armée anglaise ont déclaré sous serment que les Boers avaient tué des Anglais blessés, à Vlakfontein.

On attend M. Davies

Québec, 18.—On attend sir Louis Davies ici, par le "Tunisian."

Maroquin donnera-t-il sa démission ?

Colon, Colombie, 18— On annonce que le président Maroquin a donné sa démission, ou qu'il est sur le point de se retirer.

Cependant, la nouvelle n'est pas confirmée, et on ne la prend pas au sérieux, à Colon.

LA MORTE EST RECONNU

Meurtre ou suicide

(Spécial au "Journal")

Ottawa, 18— L'enquête du coroner sur le corps de la noyée de mardi est commencée ce soir et se continuera demain.

L'identité a été établie. La noyée est Anna Bella Morrisson, sœur de Mme Akeson, qui a reconnu les vêtements, On ne sait si on est en présence d'un meurtre ou d'un suicide.

Crime politique en Equateur

Valparaiso, 18.—Le consul général de l'Equateur, à Valparaiso, A. Ariss Sanchez, a été assassiné aujourd'hui dans le centre de la ville.

Il a été frappé de balles et poignardé et on lui a coupé les oreilles.

On suppose que ses assassins sont des ennemis de l'administration Alfavo, actuelle de l'Equateur.

Plusieurs citoyens de l'Equateur ont été arrêtés.

...L'IMBROGLIO DE CHINE...

La cause de l'éternel retard; un grand mouvement stratégique de la Russie; Catholiques et Protestants aux prises

La conduite des Français à Pékin; la question de la Mandchourie et celle de l'évacuation de Pékin

Londres, 18 — Lord Cranborne, secrétaire parlementaire du bureau des affaires étrangères, répondant à une interpellation à la Chambre des Communes aujourd'hui, a dit que la cause du "dead lock" parmi les ministres des puissances étrangères à Pékin avait rapport à la perception des revenus, marqués pour la guerre afin de les distinguer, et que les négociations se poursuivaient toujours à Pékin.

La conduite des Français à Pékin

Paris, 18.—Le Livre jaune contenant la correspondance diplomatique du gouvernement français relative à la Chine, qui a été récemment publié, contient, sur la question de l'attitude des Français après la prise de Pékin un document important. C'est une dépêche de M. Pichon du 18 janvier 1901 dont voici les principaux passages:

"J'avais, aussitôt après la prise de Pékin, insisté auprès du commandant de nos forces sur l'intérêt que nous avions à ramener immédiatement la confiance parmi la population... Cinq postes français ont été installés en des points judicieusement choisis. Ils ont pour mission de protéger la population contre les vexations possibles des soldats,"

Un véritable conseil municipal indigène fut créé dans le secteur français.

"Les habitants sont très satisfaits du système d'administration que nous avons adopté. Il est moins onéreux que le régime des mandarins et respecte les coutumes et les usages locaux. L'autorité militaire n'intervient que pour réprimer les actes de rébellion et les vols à main armée, très rares.

"Pour les besoins de nos troupes, nous avons substitué à la réquisition, toujours vexatoire en pays ennemi, les cessions volontaires consenties par les notables avec indemnisations équitables. Aussi avons-nous trouvé facilement des locaux pour les cantonnements des ouvriers et des coolies, des voitures et des bêtes de somme pour les travaux et les transports, du charbon et des vivres frais pour les soldats.

"Les marchés, qui avaient disparu jusqu'à la constitution de la commission de police, sont aujourd'hui approvisionnés et fréquentés. Nos soldats, assistés d'agents indigènes, y maintiennent l'ordre et veillent à la liberté des transactions. La plupart des boutiques ont rouvert leurs portes. Enfin, la vie publique a repris partout.

"De l'aveu unanime des habitants et même des étrangers, notre quartier est le plus calme et le mieux gouverné.

"Aussi les Chinois souhaitent-ils le maintien du "statu quo". Non seulement à Pékin, mais dans tout le Petchili ils ont demandé à être placés sous l'autorité de la France. L'excellente tenue de la brigade Bailloud, à Paoting Fou et dans les environs, nous a acquis la sympathie des habitants. Il n'est pas de jours où nous ne recevions de députations de notables Chinois qui viennent solliciter notre protection contre les déprédations de malfaiteurs indigènes. Le général Voyron a toujours accueilli les requêtes des habitants. On ne peut, de toutes manières, que rendre hommage à la façon dont il a compris son rôle vis-à-vis des populations."

Les éternelles négociations

Pékin, 16—Les ministres des puissances admettent que les négociations menacent de s'éterniser. La situation est des plus sérieuses, on n'a rien fait depuis un mois. La réunion d'aujourd'hui a été ajournée, les représentants étant convaincus qu'elle n'amènerait aucun résultat.

Le 11 juillet, les ministres s'étaient presque accordés sur le montant de l'indemnité que doit payer la Chine ; mais presque aussitôt une différence d'opinion, sur la façon de régler le payement, s'engageait entre la Russie et l'Angleterre. Tous les ministres s'entendaient sur le système, au commencement de juin, et n'attendaient plus que l'approbation de leurs gouvernements. C'est alors que l'Angleterre protesta contre l'arrangement, prétendant que ses intérêts commerciaux n'étaient pas suffisamment protégés.

Certains ministres déclarent que l'Angleterre et la Russie doivent faire des concessions matérielles si l'on veut arriver à un arrangement final. En attendant, les ministres s'occupent des détails de second ordre ; tels que les améliorations à apporter à la navigation. Si on parvenait à s'entendre sur la question financière, les négociations pourraient être terminées en un jour.

Li Hung Chang envoie continuellement d'énergiques demandes aux ministres. Il les presse de vouloir bien présenter un plan complet. Il ajoute que la Chine acceptera toutes les conditions qui seront raisonnables ; il est anxieux de connaître d'une manière définitive ce que les puissances veulent, afin que la Chine puisse aussitôt satisfaire leurs demandes.

Les ministres regardent les accusations de temporisation, dont les accusent les journaux, comme tout à fait injustifiées. Ce sont les gouvernements et non pas les ministres, disent-ils, qui sont responsables de tous ces retards.

Entre catholiques et protestants

Shanghaï, 16—De nouveaux troubles ont éclaté à Nanchang, capitale de la province de Kiansi, entre chinois protestants et catholiques. Un combat sérieux a eu lieu, et on a envoyé des troupes chinoises pour rétablir l'ordre. On dit que les convertis protestants appartiennent aux missions Nichol et à la secte méthodiste.

Une canonnière française est partie avec un envoyé spécial chargé de faire une enquête sur les troubles. La canonnière entrera dans le lac Poyang et fera son possible pour parvenir à Nanchang.

L'évacuation

Pékin, 17 juillet,—L'évacuation finale de Pékin par les alliés aura lieu le 14 août, jour anniversaire de la délivrance des légations. Ce jour-là, l'administration de la ville sera remise officiellement aux Chinois. L'évacuation procure une grande satisfaction aux Chinois qui s'imaginent avoir réussi à lasser la patience des commandants étrangers. Le départ des alliés à un moment où tant de questions importantes sont pendantes est une cause de regret pour les résidents étrangers.

La proposition pour l'évacuation formelle le 14 août a été faite par sir Ernest Satow, le ministre d'Angleterre. Elle a été appuyée par les représentants allemands et italien. La France préférait retarder le départ des troupes, mais finalement elle a accepté la proposition du ministre d'Angleterre.

Les désordres et l'insubordination ont beaucoup augmenté à Pékin depuis que la police de la ville a été remise entre les mains des autorités chinoises. Toutes les nuits se commettent des vols par des bandes organisées, tandis que les Chinois à l'emploi d'Européens sont journellement battus.

La question de la Mandchourie

Washington, 18.—On croit savoir que le désir de quelques-unes des grandes puissances est de soumettre la question de la Mandchourie aux ministres à Pékin et de la régler par une entente collective. Bien qu'aucune mesure définitive n'ait été prise à cet effet, la question va être discutée par les représentants étrangers accrédités ici, lesquels comptent bien que le projet sera adopté.

La Russie, croit-on, hésitera à accepter. L'attention a été appelée sur l'affaire par la nouvelle que la Russie avait repris des négociations directes avec la Chine au sujet de la Mandchourie, et aussi par la dépêche d'hier disant qu'une proclamation russe allait être publiée établissant Niu Chouang, comme port russe.

A ce propos, on fait remarquer dans les cercles diplomatiques officiels que Niu Chouang est un port ouvert et comme tel ouvert au commerce du monde, conformément aux clauses des tarifs existant avec la Chine, et par suite les négociants étrangers ont le droit de faire du commerce et de diriger des établissements dans cette région. De l'avis des diplomates, ces droits ne peuvent être annulés par une proclamation de la Russie sans le consentement préalable des puissances. Jusqu'à présent, toutefois, il n'y a pas eu de demande de la part de la Russie ou de la Chine.

M. Rockhill, commissaire spécial à Pékin, a reçu pour instructions de faire connaître le consentement des Etats-Unis à la discussion de la proposition d'augmenter les droits de douane en Chine afin de pouvoir effectuer le payement de l'indemnité internationale.

Qui aura le charbon ?

Londres, 18.—Une dépêche de Shang-Haï au "Globe", datée du 17 juillet, dit que les Russes, par l'entremise des Belges, essaient d'acheter les houillères Kai-P'Ing, dans le nord de la province de Chili, dont la valeur stratégique est incalculable.

Les houillères de Kai-P'Ing, fournissent à l'heure qu'il est beaucoup de charbon aux flottes des puissances en Extrême-Orient.

TROSIEME PARTIE

Les Indépendants du Manitoba lancent un manifeste et convoquent un congrès

Plus de place, disent-ils, ni dans un parti ni dans l'autre

Pour les véritables réformateurs

Winnipeg, 18 (Spéciale) La "Tribune", organe de M. R. L. Richardson, député de Lisgar, l'un des promoteurs de la future organisation politique indépendante, publie le texte de l'appel adressé aux électeurs du Manitoba et convoquantune convention pour le temps de l'exposition, à Winnipeg.

Les signataires de l'appel déclarent que les véritables réformateurs, que les véritables défenseurs du bien public n'ont plus de place dans les rangs des deux partis existants, que les deux partis sont contrôlés par la même bande d'aventuriers et d'exploiteurs et qu'il est absolument nécessaire que tous les hommes libres et indépendants dont les efforts sont nullifiés dans les parties actuels, se donnent la main et constituent une organisation nouvelle.

Les signataires déclarent que le mouvement a toute chance de réussir et suggèrent d'abord les trois articles suivants comme éléments du futur programme :

1o Reprise par la communauté de tions les monopoles naturels;

2o Droit de veto, pour les électeurs, en matière provinciale et fédérale, identique à celui qui existe actuellement en matière municipale ;

3o Abolition du système "aux vainqueurs les dépouilles", en plaçant tous les fonctionnaires sous le contrôle, de commissions indépendantes.

L'appel est signé de MM. A. W. Puttee, M. P., R. L. Richardson, M. P. A., J. Andrews, J. H. Haslam, Ald. Fry, A. McDonald, Alex. Black, T. D. Robinson, J. Appleton, A. B. Bethune, John McVicar, E. W. Hague, E. Olason, K. H. Fessenden, T. Ching, F. Swanson, T. W. Knowles, R. M. Wilson, E. Vanblaricomb, J. W. Scallion, W. Crompton, W. Hamilton, A. Sveinson.

LA CRISE OUVRIERE

LA GREVE DES CHAUFFEURS DE MINES DE LA PENNSYLVANIE

Le bilan de la journée d'hier. Statistiques interessantes

Wakesbarre, Pe., 19.—La situation crée par la grève des chauffeurs statinnaires de la Pensylvannie, était à peu près la même qu'au début, hier soir, bien que le président Mullahy réclame de forts gains dans la région de Lackawanna. Les propriétaires de mines de leur côté, prétendent que la situation s'est améliorée dans la partie supérieure des mines de charbon.

Les usines du district de Wyoming sont encore fermées ; mais les compagnies semblent en avoir gagné quelque peu. Elles ont augmenté le nombre des chauffeurs dans un bon nombre de bouilloires.

Une dépêche de Pittslon, Pa., annonce qu'une rixe a eu lieu hier à la mine Maltbey, située à cinq miles de cette dernière ville, entre les chauffeurs en grève et les non-unionistes. L'affaire a commencé parce qu'un certain nombre de Hongrois ont voulu empêcher les non-unionistes de pénétrer dans la bâtisse des feux. On dit que quatre ouvriers non-unionistes ont été légèrement blessés et qu'un détective de la compagnie a été lapidé par les grévistes.

Les grévistes de Nanticoke se sont débandés hier.

La Pennsylvania Coal Company a pû se procurer assez d'employés pour mettre deux houillers en opérations.

A l'une des mines, les grévistes sont retournés à l'ouvrage presqu'en corps.

Le rendement de la mine est de 5,000 tonnes par jour.

Un officier de la Lehigh & Wilkesbarre Coal Company, qui emploie 8,000 ouvriers a décidé hier, que les mineurs unionnistes ont proposé à la compagnie de retourner à l'ouvrage aussitôt qu'elle se sera procuré des chauffeurs en nombre suffisant pour recommencer les opérations.

L'Union locale des chauffeurs de la houillère de Shamokin, ont reçu l'ordre de se mettre en grève, ce matin, Il y a 15 houillères entre Shamoken et Mont Carmel. Si la grève est générale, elle forcera 12,000 hommes et jeunes garçons au chômage.

Les chauffeurs qui sont membres de l'Association des Mineurs ne recevront pas l'ordre de se mettre en grève pour supporter leurs camarades dont la grève a fermé la moitié des houillères de la Lackawanna Valley et forcé 30,000 hommes à chômer, dans le territoire. Les membres de l'Union résignent et s'enrôlent dans leurs organisations respectives afin d'éluder cet ordre.

STATISTIQUES INTERESSANTES A PROPOS DE LA GREVE DES CHAUFFEURS

Wilkesbarre, Penn.:

Chauffeurs en grève...	1,500
Gages par jour...	$2,650
Nombre des ingénieurs qui chôment...	900
Gages par jour...	$1,800
Nombre des mineurs qui chôment...	110,000
Moyenne des gages par jour...	$160,000
Pertes subies par les propriétaires, par jour...	$150,000
Nombre des bouillotres mises en opérations par des non-unionistes...	3,120
Chevaux-vapeur...	125,000
Nombre de pompes désertées par les grévistes...	480
Nombre de gallons qu'elles déchargent à la surface, par minute......	183,500
Capacité des pompes...	300,000

Une explosion de lampe a mis feu dans le logis de M. Joseph Mainville, avenue Laval, 562, la nuit dernière, et a causé pour une centaine de dollars de dommages.

LUTTE A MORT

Les tailleurs inventent toutes sortes "d'engins" pour détruire la chemisette

Le "Mail" de Toronto se prononce pour l'entière liberté

LA CHALEUR

La guerre qu'on fait un peu partout à la chemisette réussira faut l'espérer à élever cette mode à la hauteur d'une institution. La chemisette est un peu comme une jolie femme: plus on en dit de mal, plus elle acquiert de charmes.

Les tailleurs, par exemple, ne sont pas contents du tout de cette innovation, et ils ont bien raison. Si tout le genre humain, ou du moins sa plus laide moitié, se promène en chemisette pendant la canicule, il n'y aura plus d'habits légers à tailler, plus d'argent à faire. On dit qu'il va se former un comité de tailleurs pour combattre cette rivale. Des tailleurs américains vont, paraît-il, inventer un costume pratique en étoffe ajourée afin d'établir des courants d'air.

Un grand couturier de Paris a rêvé de lancer le pantalon de mousseline. Après cela, nous devrions tirer l'échelle, mais on nous signale une autre invention qui dépasse en comfortable tout ce qu'on peut imaginer. C'est un habit en caoutchouc, très ample et tout d'une pièce, chaussures comprises. A l'intérieur de cet étrange accoutrement seront placés des petits éventails mécaniques mis en mouvement par le mouvement des pieds ou des bras.

C'est très commode en marchant mais au repos... Le cas a paraît-il été prévu. Ce costume vingtième siècle se complète d'un colosal gibus à double fond. On n'a qu'a s'en coiffer, et par une pression sur l'un des rebords, une douche bienfaisante se répand par tout le corps, pénétrant à l'intérieur du costume par l'échancrement du col. L'eau, ne trouvant aucune issue, continue à vous entourer de sa fraîcheur ; c'est comme si vous vous trouviez assis dans une cuvette.

On dit que ce costume pèche un peu contre l'élégance, et nous ne croyons pas qu'il soit adopté par nos sportsmen.

Bien vaillante sera l'humble chemisette si elle résiste à toutes ces attaques!

Le "Mail and Empire" de Toronto, consacre un long article à la chemisette, qui a pour point de départ l'intolérance de M. St-Jacques, le propriétaire du Russell à Ottawa.

L'idée fondamentale de cet article est celle-ci: "Jusqu'à quel point la société a-t-elle le droit de se mêler des libertés individuelles ?" Après nous avoir fait défiler les sauvages qui ne portent pas de chemise et les quakers qui se montrent à peine les oreilles, les femmes du commencement du siècle dernier, décolletées, bras à l'air, et les arabes (au féminin) qui ne sortent que voilées, le "Mail and Empire" se lance dans une dissertation sur la tyrannie de la mode, qu'il termine ainsi : "Si quelqu'un se sent plus à l'aise en chemisette qu'en veston, qu'il mette une chemisette à condition, qu'il n'aille pas s'exposer à la pluie. Quant à ceux qui n'aiment pas la chemisette, ils n'ont qu'à ne pas en mettre, et se vêtir à l'arctique. C'est pas plus difficile que ça".

M. Xavier St-Jacques, gérant du Russell, d'Ottawa, s'en fait aussi donner sur le long et sur le large par le "Hamilton Times", par le "Temps" et un peu aussi par le "Journal" d'Ottawa, pour avoir refusé l'entrée de sa salle à manger à M. J. R. Cromwell, parce qu'il était en chemisette. M. Cromwell est un des membres des "400" d'Ottawa. Le snobisme de M. St-Jacques cependant semble plaire à bien du monde.

La chaleur est moins intense qu'hier et mercredi. Ces excès de chaleur sont la cause de bien des ennuis. Mercredi soir, un peu après la sortie du Parc Sohmer, deux dames très distinguées de la rue St-Denis, se sont vues grossièrement insulter par trois ou quatre cochers dont elles avaient refusé les services. Sans doute l'excès de chaleur avait aigri le caractère de ces cochers de fiacre, si polis d'ordinaire.

On nous promet de la pluie prochaine ; attendons avec patience.

Il y a eu hier plusieurs insolations peu dangereuses. Des chevaux sont tombés épuisés à plusieurs endroits. Cependant, comme il faisait un peu plus frais hier après-midi, des centaines de baigneurs ont eu le courage de se rendre au club de natation de l'île Sainte-Hélène. M. Eugène Godin, président du club, paraissait ravi de cette vogue, il se frottait les mains en souriant.

Il est temps que cette chaleur finisse parce qu'elle enlève toute énergie, toute activité et nous mine lentement.

La soirée et la nuit ont été sensiblement plus fraîches. On a pu dormir un peu.

Voici la température d'hier : A 1 heure p.m., 75 degrés, à 3 heures, 76 et à 6 heures, 74 degrés.

Le gouverneur du Queensland

Winnipeg, 18 — Lord Leamington, gouverneur de Queensland, et ses compagnons de voyage, étaient à bord de l' "Imperial Limited" qui est arrivé de l'Ouest à 5.50 a.m. aujourd'hui.

BLONDIN

Notre correspondant de Sainte-Anne des Monts nous adresse la dépêche suivante :

"Le Journal,"
Montréal.

Sainte-Anne des Monts (Gaspé) 18—5.18 p.m.

Vital Charest, huissier, et Joseph Banville, de Matane, ont arrêté le meurtrier Blondin ici, à 3 hs p.m.

Charest et Banville disent que leur prisonnier porte une cicatrice à l'arcade sourcillière et un tatouage au bras, ainsi que remarqué sur la personne de Blondin par les détectives américains. On a confronté le prisonnier à la photographie et au signalement donnés par les journaux, et le doute n'est pas possible.

Le prisonnier dit qu'il a été ingénieur et ensuite peintre, mais il refuse de dire son nom. Il cherche à simuler la folie, mais l'intelligence de son regard lui rend difficile cette tentative.

SCENES VIOLENTES AU PARLEMENT BELGE

Bruxelles, 18.—Des débats sur la loi de l'éducation ont fourni l'occasion de scènes violentes à la Chambre des Députés aujourd'hui. Les socialistes et les droitiers se sont servi d'expressions grossières et insultantes les uns envers les autres. Les huissiers ont été forcés de s'en mêler pour empêcher qu'on en vienne aux coups. La séance a été suspendue. Le président de la Chambre a dit que si la chose se répétait, il ajournerait la séance indéfiniment.

UN VIOLENT ORAGE A SOREL

Ravages considérables

(De notre correspondant)

Sorel, 19.—Un violent orage électrique s'est abattu sur la ville et le voisinage ce matin. Nombre d'arbres ont été brisés, des enseignes arrachées, une grange remplie de foin, la propriété de M. Blette, cultivateur de Saint-Joseph de Sorel, sur le Richelieu, complètement détruite par la foudre et plusieurs clôtures et petites bâtisses renversés.

C'est l'un des plus forts orages qu'il y ait encore eu à Sorel.

POUR LE MONUMENT BOURGET

Mgr Emard, évêque de Valleyfield, est attendu à Montréal aujourd'hui. Il accompagnera Mgr l'archevêque de Montréal au pélérinage à Ste-Anne de Beaupré, organisé par la Société des Artisans Canadiens-Français.

Les recettes de ce pélérinage iront au fonds du monument Bourget. Les pélerins montréalais rencontreront à Ste-Anne de Beaupré, dimanche prochain près deux mille pélerins venant de Biddeford (Maine).

Toujours cette affaire de drapeaux

Toronto, 18.—L'honorable Richard Harcourt, ministre de l'Education, va à Buffalo, lundi prochain, prendre de nouveaux renseignements sur le regrettable incident des drapeaux, et voir à ce que l'honneur d'Ontario ne soit pas terni. Le ministre a déclaré qu'il allait faire remplacer les drapeaux.

STEYN ET REITZ

Londres, 18.—Le War Office publie ce soir, une dépêche de lord Kitchener donnant la correspondance échangée entre M. Reitz et M. Steyn, laquelle correspondance a été saisie près de Lindley, le 16 juillet. Le 10 mai, M. Reitz écrivait à M. Steyn qu'une assemblée du gouvernement au Transvaal avait eu lieu et que le général Botha y assistait, ainsi que le général Villgoen. M. Smetz. L'assemblée avait été convoquée pour étudier la situation. La lettre énumérait les difficultés à surmonter, les nombreuses soumissions qui semblaient engager le gouvernement; elle parlait de la diminution des approvisionnements, du démembrement et du peu d'espoir qu'il fallait fgarder en une intervention européenne.

"En face de ces faits ajoutait M. Reitz, le gouvernement a décidé d'adresser au président Kruger un message lui exposant cette terrible situation.

Il n'est plus temps, pour nous de laisser les choses aller à la dérive, comme nous le faisons actuellement. Il nous faut prendre une décision finale.

En date du 15 mai, M. Steyn répondait ce qui suit:

"Il y a encore assez de munitions pour continuer la lutte. Vous demandez quelle perspective il y a en vue d'un succès final. Je vous demande de quelle chance deux petites républiques avaient de résister à la puissance de l'Angleterre, quand elles lui ont déclaré la guerre.

Vous me répondrez que nous avions confiance en Dieu et que nous attendions l'intervention étrangère. Quelle raison y a-t-il maintenant d'avoir moins confiance en Dieu ?

J'ai vu dernièrement des journaux d'Europe et je crois fermement que des complications surviendront en Europe d'ici à quelques mois, qui nous rendront la fortune favorable.

M. Steyn dit aussi que le fait que M. Kruger et les délégués boers restent en Europe lui inspire la conviction qu'il y a encore lieu d'espérer. Il ajoute qu'il a demandé au général Dewet et à M. Reitz de ne rien faire sans avoir reçu des ordres de lui.

MONDANITES

EN VILLE

—Madame docteur Laberge et sa famille sont partis pour Cacouna où ils passeront l'été.

—Mademoiselle Panet passe quelque temps à Québec l'invitée de Madame Lotbinière-Panet.

—Madame MsShane ainsi que M. et Mme Gracy, de Philadelphie, et M, et Mme Barry et Mademoiselle Katleen McShane sont partis mercredi pour un voyage aux Mille Isles.

—M. et Mme J. G. Tarte passent quelques jours à la Malbaie.

—Mesdemoiselles Alexandrine et Augustine Chapleau sont en villégiature à Beaurepaire, chez leur amie Mademoiselle Alma Bourgoin.

—Mademoiselle Joséphine Gravel de la rue Mansfield est partie pour Arthabaska où elle passera quelque temps l'invitée de madame Auguste Bourbeau.

—L'hon. M. et Mme Archambault sont de retour de Trois-Pistoles. Ils repartiront prochainement avec M. et Mme S. Lelièvre d'Ottawa pour un voyage aux Etats-Unis.

—M. et Mme Racine et leur famille sont partis pour Buffalo.

—M. Mme et Melle Armantine Lamontagne sont partis lundi pour Old Orchard Beach où ils passeront quelques semaines.

—Dr Louis Demers et sa famille sont pactis pour Saint-Jean où ils passeront quelque temps.

—Le juge Robidoux et sa famille sont de retour de Caledonia Spring où ils ont passé quelque temps.

—Madame Henry Hamilton est partie hier soir pour la Rivière du Loup où elle passera quelque temps.

—Madame Normandin et sa famille sont parties pour Notre-Dame du Portage où ils passeront un mois.

—Messieurs Jos. Loranger et Gustave Martin doivent partir prochainement pour un voyage en bas du fleuve.

—Mesdemoiselle Lafleur passent quelques jours à Ottawa chez des amis.

—Mademoiselle Martha McDonald part ces jours-ci avec M. et Madame Bourbeau d'Arthabaska pour faire le tour du Saguenay.

—La jeune fille de M. Napoléon Guilbault, Melle Juliette, est en villégiature à Beaurepaire.

—M. et Mme Edmond Barry, de la rue Berri, sont partis pour un séjour de six semaines à Old Orchard.

—M. C. P. Larkin, le roi du commerce des thés, propriétaire du "Salada Tea," laissera New-York, mercredi, pour la Grande-Bretagne et les principales villes de l'ancien continent.

—Mlle Gagnon et sa jeune sœur, ainsi que Mademoiselle Mary Lamontagne, sont les hôtes de Madame L. O. Hétu, à Ste-Thérèse.

Madame S. Robitaille, de la rue Saint-Hubert, et sa famille sont à la Villa du lac des Sables, à Sainte-Agathe des Monts.

—Mlle H. Bourgoing et Mlle M. Bélanger, de la rue Dorchester-Ouest, sont parties pour passer deux mois à Tadousac.

OTTAWA

—Mme Jurkowski est venue passer quelque temps chez son père, le docteur Duhamel de Hull.

—L'hon juge Rochon et sa famille seront pour quelques semaines en villégiature à Tadousac.

—M. et Mme T. J. O. Grondin passent la saison des chaleurs à Aylmer.

—Mme T. Robitaille est partie pour la vieille capitale où elle doit passer quelques jours.

—M. et Mme Alf. St-Laurent sont revenus d'un voyage de quelques jours à Québec.

—Mlle Adrienne Walker part pour Montréal où elle sera l'hôtesse de Mme Lespérance, rue Berri.

—M. et Mme F. X. Lemieux sont partis ces jours derniers pour l'exposition Pan-Americaine.

—M. et Mme Emmanuel Tassé ont quitté Ottawa pour visiter quelques villes américaines, puis ils arrêteront à Old Orchard où ils passeront quelques semaines de villégiature.

—On annonce pour le 22 du courant, le mariage de M. J. P. Ethier à Mlle Eva Joncas, fille de M. T. Joncas du département des Travaux Publics.

—Mme Edouard Langevin passe une partie de l'été à Ste-Anne de Beaupré.

MM. le Dr J. G. Dugas de Montréal, est de passage à Ottawa.

—M. et Mme P. E. Mercier du Yukon, sont à Ottawa en voyage de noces. Il y a réunion ce soir ; les nombreux amis de M. Mercier lui feront la présentation d'une adresse accompagnée d'un joli cadeau.

—M. Jeffreys de Portland, qui était en visite chez sa mère Mme Aumond, est partie pour Dorval.

—Mlle Alice Panet autrefois d'Ottawa, est à Québec ces jours-ci, où elle a accompagné son frère le major Panet de Kingston.

—L'hon. juge Girouard et ses deux fils Ernest et Hector, ont enregistré leurs noms à l'hôtel Place Chapin, Buffalo.

QUEBEC

—Mme Torre, de Québec, est partie pour Cacouna, où elle sera l'hôtesse de sa fille, Mme Andrew Allan.

—Melle Agnès Stevenson est au "Flume House" dans les Montagnes Blanches.

—Mme P. Campbell, de la rue St-Louis, et Mme Baker, Avenue des Erables, sont parties pour un voyage dans l'Ouest.

—Melle Lucie Taschereau, de Montréal fille de l'hon. juge Henri Taschereau, est au lac St-Joseph, l'hôtesse de Mme Coote.

—Sir Wilfrid Laurier et Lady Laurier ont été pendant quelques jours les hôtes de l'honarable M. Fitzpatrick et Mme Fitzpatrick, à leur superbe résidence de la Pointe, Rivière du Loup.

—Melle Mary Scott est retournée à Ottawa, après un agréable séjour, à Québec.

—Mme Alfred Turcot et sa famille, sont au Manoir Richelieu, Malbaie.

—Mme Beaupré, rue St-Louis, et ses enfants sont parties pour Danville, Que, en visite chez Mme Mark Mills.

—Melle Rosie McKeaney est arrivée en cette ville, samedi, après un charmant voyage, à Buffalo et Cleveland Ohio.

—Le Dr et Mme J. D. Brousseau passent l'été à St-Augustin, Portneuf.

—Melle Ernestine Gale et son amie, Melle Forbes, de Toronto, sont parties, pour Tadousac, où le Dr Gale passe l'été.

—Melle Humphrey, de cette ville, est l'hôtesse de Mme Warren, rue Evans, Montréal.

—Parmi les passagers de Québec, qui sont partis la semaine dernière, sur le paquebot "Lake Champlain", en route pour l'Angleterre, l'on remarquait Melles Bégin, M. W. W. Pellett, et Melle Hamel.

—M. et Mme Joseph Tarte, de Montréal, sont passés à Québec, se rendant à la Malbaie.

—Mme Alfred Evanturel, épouse de l'orateur d'Ontario, et Melle Evanturel, sont en visite chez le lieutenant-colonel Evanturel, Mont Plaisant.

—M. et Mme Hecker, Mme McCord, Melle Gertrude McCord, M. et Mme Denis Hudon, M. Mme Peddington et Melle Vivian Peddington, sont à l'Hôtel Bellerive, à la Pointe, Rivière-du-Loup.

—Mme Gillespie, Avenue Ste-Geneviève, est en visite chez sa sœur, Mme Chevalier, qui passe la belle saison à la Malbaie.

—M. et Mme Champion, Melles Champion, le Dr Hamel et sa famille, sont partis pour le Cap à l'Aigle.

—Melle Stella McGreevy doit aller passer quelques temps chez Mme Benyon, à la Pointe, Rivière-du-Loup.

—Melle Margurite Angers et Melle Juliette Chinic ont quitté Québec, samedi, pour Kamouraska, où elles passeront quelques semaines.

—Mlle Eva Flood et Mlle Daisey Flood se sont embarquées, samedi, à New-York, pour un voyage en Europe.

—Le major H. Panet, adjudant au collège militaire de Kingston, et sa sœur, Mlle Blanche Panet, sont en cette ville les hôtes du capitaine et Mme A. de Lotbinière Panet.

—Mlle Florence Bradley est partie pour St-Jean, Terreneuve.

—Mlle Effie Donaldson, fille du lieutenant-colonel Donaldson, de New Edinburgh, Ottawa, est dans notre ville, en visite chez des amies.

—Parmi les Québecquois à l'hôtel de Roberval, l'on remarque M. et Mme Brooke, Mlle Dunn, M. D. E. Balir, M. Clark, M. Geo. Lefaivre, M. Geo. Matthews, M. F. Laurence, M. Joseph B. Picard, Mlle A. M. Dugal, Mlle E. Gariépy, M. Chas. Deguise, Mlle Fuch, M. et Mme D. H. Crawford, Mlle Crawford, Mme G. Laurie, M. H. G. Laurie.

—Un très joli mariage a eu lieu la semaine dernière à Hedleyville. M. J. E. Chapleau, avocat de Québec, conduisait à l'autel Mlle Bessie O'Brien. L'église était décorée avec goût de fleurs et de drapeaux et l'autel brillamment illuminé. La mariée portait une charmante toilette de soie blanche, garnie de fleurs d'oranger. Après un somptueux déjeuner à la résidence de M. John O'Brien, l'heureux couple est parti pour Buffalo.

M. et Mme Chapleau ont reçu de superbes présents de la part de M. et Mme J. O'Brien, du Rév. M. Côté, M. Ervin O'Brien et M. Patrick O'Brien, Fulton, New-York ; M. Edward O'Brien M. Paul O'Brien, Mlle Nellie O'Brien, M. et Mme Edouard Chapleau, Saint-Paschal ; M. et Mme J. Dundon, M. M. Dundon, Mlle Dundon, Mlle A. Dundon, M. et Mme J. Donnelly, M. Joseph Donnelly, Mlle Donnelly, M. et Mme E. L. Fiset, M. et Mme W. J. Peters, M. et Mme E. J. Carpenter, Mlle Ida Gauthier, Mlle Hermine Hearn, Mlle Whelan, M. J. A. Blais, M. O. Proulx, Rév M. Roy, Rév. M. Gagnon, M. Théophile Boulanger, M.D., M. Emile Gilbert, M.D., M. Drouin, M.D., M. V. Darveau, M. Jos. Sirois, M. Robert Bergeron, M. Jos. Desjardins, Ste-Anne de la Pocatière ; Mme A. Jackson, Mlle E. McKee, Mlle Jackson, M. Frank Jackson, Mlle Effie Jackson, Mme Brocklesby, Mlle Flossie Brocklesby, Mlle Emily Griffiths, M. P. H. Tardivel, Mme R. E. Fortin, Mlle Corinne Toussaint, Mlle E. Brady, Mlle Ida Fitzpatrick, M. et Mme J. Quigley, Baltimore ; M. et Mme Brookes, M. et Mme J. D. Chalifour, Mme H. A. Proulx, Mme Coolican, Mme Mackay, Ottawa ; Mlle Flood, M. et Mme C. Shirley, Mlle M. Dorne, Mme W. Hatch, M. H. Proulx, M. A. Dion, Mme Delina Desjardins, Mlles Clear, Mlles Fitzsimmons, Mme L. P. Carignan, Trois-Rivières ; Mme W. Delany.

IRIS.

16 juillet 1901.

LES MOUSTIQUES

Propage t-ils la variole ?

New-York, 18,—Les autorités médicales de Westchester (New-York) sont d'avis que l'épidémie de petite vérole qui règne dans cette localité est due aux moustiques qui ont apporté les germes de la maladie de l'hôpital de North Brother Island, situé presque en face de Westchester. Consulté à ce sujet, le médecin en chef du service des hôpitaux de la marine, à Washington, a dit que les moustiques pouvaient peut-être transmettre les germes de la variole. Un autre médecin, le docteur Bailhache, est aussi d'avis que les moustiques peuvent être la cause de l'épidémie de variole à Westchester et il croit que ces insectes propagent la maladie, bien que la science ne l'ait pas encore prouvé d'une façon certaine. Mais les médecins ont constaté le fait pour la fièvre jaune, il peut en être de même pour la variole. Tout récemment, le docteur Wyman, du service des hôpitaux de la marine, a donné, aux médecins placés sous ses ordres, des instructions pour les mesures à prendre afin d'empêcher la propagation des maladies contagieuses par les mouches et les moustiques.

A ce propos, on signale l'arrivée des moustiques à New-York. Ils ont envahi en masse certains quartiers de la ville. Dans l'est, on prétend qu'ils viennent des marais du Long Island ; dans l'ouest et dans le bas de la ville, où ils sont plus gros et plus féroces, ils doivent venir du New-Jersey, d'où le vent d'ouest les a emportés au delà de la rivière du Nord. Les mouches ont aussi fait leur apparition par millions. Dans le quartier au nord de la 59e rue, les habitants se plaignent de leur présence incommode.

Ressource précieuse

Quelle ressource précieuse que le fameux BAUME RHUMAL Il guérit comme par enchantement les rhumes les plus obstinés.

Russell condamné

Londres, 18—Le comte Russell a comparu aujourd'hui à la barre de la Chambre des Lords pour y répondre à l'accusation de bigamie portée contre lui. Après une longue argumentation contre la juridiction de la cour il a plaidé coupable.

Le comte a été condamné à trois mois de prison.

Les gens se retournent, sur la rue, podr regarder une belle chevelure, tant ce bel ornement est devenu rare de nos jours. Pourquoi en est-il ainsi ? Ce n'est certainement pas la faute du LUBY'S Parisian Hair Renewer, qui est un remède presque infaillible contre les cheveux gris prématurés. 50c la bouteille seule [illegible]

GAZETTE DES DAMES

SAINT VINCENT DE PAUL

Monsieur Vincent de Paul, aumônier des galères,
Vieux prêtre, humble de cœur et de mœurs populaires,
Quand il vient à Paris, demeure à l'hôpital
Du couvent qu'a fondé Madame de Chantal.
Sa chambre n'a qu'un lit et deux chaises de paille,
Et l'unique tableau pendu sur la muraille
Représente la Vierge avec l'Enfant-Jésus.
Tout entier aux projets qu'il a longtemps conçus,
Le saint prêtre est toujours en course et se prodigue,
Et revient tous les soirs, épuisé de fatigue.
Le zèle ne s'est pas un instant refroidi
De l'ancien précepteur des enfants de Gondi.
Quand il a visité la mansarde indigente,
Il s'en va demander l'aumône à la régente.
Il sollicite, il prie, il insiste, emporté
Par son infatigable et forte charité,
Recevant de la gauche et donnant de la droite.
Pourtant il est malade et vieux, et son pied boite;
Car, afin d'obtenir la grâce qu'il voulait
Il a traîné six mois la chaîne et le boulet
D'un forçat, innocent, dont il a pris la place.
Déjà dans les faubourgs, la pauvre populace,
Qui connaît bien son nom et qui le voit passer,
Le long des murs, alors qu'il vient de ramasser
Un nouveau-né jeté sur la borne et qu'il sauve
Commence à saluer ce bonhomme au front chauve
Et le suit en chemin d'un œil reconnaissant.
Mais ce soir, vers minuit, le bon monsieur Vincent,
Regagnant son logis chez les Visitandines,
Au moment où les sœurs sont à chanter matines,
Traîne son pied boiteux, d'un air découragé.
Tout le jour bien qu'il soit souffrant, qu'il soit âgé,
Sous une froide pluie, il a couru la ville.
Certes, on l'a reçu d'une façon civile;
Mais il demande trop même aux meilleurs chrétiens,
Pour ses enfants trouvés et ses galériens,
Et plus d'un poliment déjà s'en débarrasse.
Tout l'argent de la ereine est pour le Val-de-Grace,
Et Mazarin, si fort pour dire: "Je promets"
Devient en vieillissant, plus ladre que jamais.
C'est donc un mauvais jour; mais enfin le pauvre homme
Revient, en se disant qu'il va faire un bon somme,
Et se hâte parmi la bruine et le vent;
Lorsque, arrivé devant la porte du Couvent,
Il aperçoit par terre et couché dans la boue
Un garçon d'environ dix ans; il le secoue,
L'interroge; l'enfant depuis l'aube est à jeun,
N'a ni père, ni mère et sans asile aucun
Et répond au vieillard d'une voix basse et dure.
Viens, dit Vincent, mettant la clef dans la serrure.
Et prenant dans ses bras l'enfant qui le salit,
Il monte en sa cellule et le couche en son lit;
Puis songeant qu'à minuit, en janvier le froid pince,
Et que sa courte-pointe est peut-être bien mince,
Il ôte son manteau tout froid du vent du nord
Et l'étend sur les pieds du petit qui s'endort,
Alors tout grelottant et très mal à son aise,
Le bon Monsieur Vincent s'accouda sur sa chaise
Et devant le tableau pendu contre le mur
Il pria... Mais soudain, la Madone au front pur,
Qui parut resplendir des clartés éternelles,
S'anima. Dans ses yeux aux profondes prunelles,
Brillèrent des regards qu'ils n'avaient jamais eus;
Et dégageant son cou des bras du doux Jésus
Qu'elle tenait d'abord serré sur son épaule,
Elle tendit l'enfant à saint-Vincent de Paul
Et d'un accent rempli de céleste bonté,
Lui dit: "Embrasse-le, Tu l'as bien mérité."

F. COPPEE.

19 juillet, Fête de S. Vincent de Paul.

LA LECTURE

Les livres

La femme ne doit lire rien
que de pur et d'exquis.

La lecture est un des plaisirs les plus doux et les plus charmants ; c'est aussi un des meilleurs moyens d'orner son esprit, d'acquérir des connaissances, de s'instruire en un mot. Avec un bon livre à la main, la tristesse s'envole et les ennuis de l'existence disparaissent. Mais disons bien vite que si rien n'est plus utile, plus avantageux pour nous que de faire de saines et sérieuses lectures, rien n'est plus dangereux que d'en faire de mauvaises, de légères et de frivoles.

Les mauvais romans contiennent un poison qui peu à peu s'infiltre en nous, gâte notre cœur, exalte notre imagination et fausse notre esprit. Ils exercent trop la sensibilité et lui donnent le pas sur la raison ; ils accoutument à voir le monde à travers un prisme qui embellit tout, même le vice. La jeune fille qui a le malheur de le lire est sur un chemin qui cotoie les abîmes. Cette lecture, au lieu de la préparer aux luttes graves et sérieuses de la vie, lui fausse le jugement, la porte aux pensées extravagantes et aux rêveries folles. Elle se persuade que toutes les chimères dont elle se repait doivent se réaliser ; elle ne trouve rien de bon, de beau, de digne de ses affections que ce qui est conforme aux fictions de ses romans ; et de là qu'arrive-t-il ? c'est qu'elle se cause à elle-même des déceptions amères quand elle découvre des misères et des faiblesses dans ses semblables, au lieux de ces beaux sentiments de grandeur, de générosité, de dévouement qu'elle croyait rencontrer et qui n'existent guère que chez des héros imaginaires...

Nous avons toujours eu de la peine à comprendre le plaisir que peut procurer une lecture dont aucun détail n'est vrai, ni souvent vraisemblable et comment on peut s'intéresser à des événements entièrement supposés et inventés. Dans ce cas, pourquoi, au lieu de lire, ne pas fermer les yeux et laisser son imagination battre la campagne, bâtir des châteaux en Espagne ? On serait aussi avancé, car les romans ne sont que des rêves et souvent, hélas ! de mauvais rêves. Est-ce à dire qu'on doive absolument proscrire toutes les œuvres d'imagination ? Non, certes, car il en est de charmantes tout en restant saines ; l'importance est donc de faire un choix sévère parmi les auteurs.

Et si maintenant vous demandiez à quel signe on reconnait un bon livre, voici ce que nous vous répondrions : tout livre qui élève notre esprit, qui nous fait aimer nos devoirs, qui nous inspire de nobles sentiments, et nous donne le désir d'être meilleurs est bon ; celui, au contraire, qui flatte nos passions et nos préjugés, qui présente le vice sous des dehors aimables, qui nous transporte dans un monde réel est un mauvais livre, et nous devons le rejeter. D'ailleurs, une jeune fille ne doit pas lire un ouvrage qu'elle serait tentée de cacher aux regards de sa mère.

Et si vous me demandiez, mesdemoiselles, que faut-il lire ? je vous répondrais : les auteurs les plus estimés, les grands modèles, c'est-à-dire les philosophes les plus sûrs, les écrivains le plus judicieux, les historiens les plus impartiaux, les poètes les plus parfaits, car ils ont l'avantage inestimables d'avoir le mieux apprécié la nature, d'avoir le plus approché de la vérité, et d'être propre à former le jugement et le goût.

LA DISSIPATION DES JEUNES FILLES

Il paraît que les jeunes gens deviennent de plus en plus réfractaires au mariage.

La faute en est-elle aux jeunes filles, à l'éducation qu'elles reçoivent, au milieu dans lequel elles vivent, ou aux conditions économiques de la société actuelle ?

Tout dernièrement, Mrs Lyttleton Gell consacrait, dans la "Nineteenth Century", une longue étude à cette question sous ce titre : "Squandered Girlhood (la Dissipation des jeunes filles) et elle se demandait de quelle façon l'on pourrait utiliser au profit de la société les loisirs dont disposent les jeunes filles du monde, de l'âge de dix-huit à trente ans.

Autrefois l'on se mariait beaucoup plus jeune, le luxe était moins grand et l'on pouvait se mettre en ménage avec un revenu beaucoup plus modeste que celui que rendent obligatoire les exigences de la vie moderne.

En Angleterre, où les jeunes filles se marient pourtant sans dot, on voit par centaines de jeunes, jolies et intelligentes "misses" qui savent plusieurs langues, chantent plus ou moins justes et jouent du piano, et qui, pendant une quinzaine de "saisons" attendent sous l'orme le mari qui ne viendra jamais.

Mrs. Gell attribue cet état de choses à la mauvaise éducation que reçoivent les jeunes filles des classes aisées, et elle prédit que le mal ira grandissant aussi longtemps que les jeunes filles considéreront que le plaisir est le seul but de la vie, et que leur unique devoir est de s'amuser le plus possible. Les parents, par une sollicitude judicieuse, croient faire le bonheur de leurs filles en leur permettant de se soustraire à la loi universelle de l'humanité, la loi salutaire du travail.

Mrs. Gell ne prétend point proscrire tout divertissement et condamner les jeunes filles à une vie austère et monacale. Loin de là ! Qu'après une journée remplie par des occupations utiles, elles se récréent en dansant, en faisant de la musique, en discutant avec leurs amies et leurs amis les questions du jour qu'elles ont entendu débattre autour d'elles, ou le dernier livre qu'elles viennent de lire, rien de mieux ; mais par-dessus tout qu'elles comprennent qu'elles ont dans la maison paternelle et au foyer conjugal des devoirs à remplir, et que le devoir n'est facile que lorsqu'on l'aime.

En un mot, c'est la "mondanité" qui perd la jeune Anglaise comme la jeune Française et sa fâcheuse influence n'est pas circonscrite à la jeunesse.

Une jeune personne qui a passé les plus belles années de sa vie à quêter un mari de soirée en soirée, trouvera fatalement la vie de famille et le foyer conjugal terre à terre et monotones.

La vie du monde est un potinage perpétuel et une recherche haletante d'émotions factices et de sensations nouvelles. Cette soif de plaisirs inédits trouve rarement à s'étancher dans l'intimité de la vie conjugale et conduit le plus souvent au scandale et au divorce.

Mrs. Gell demande aux jeunes filles du monde, qui, pour se remettre des fatigues de l'hiver, s'en iront danser l'été aux casinos des plages à la mode, puis rentreront chez elle pour l'ouverture de la chasse en attendant le retour d'une nouvelle saison, de quelle manière elles pensent pouvoir justifier leur existence aux yeux des jeunes filles pauvres qui passent leurs journées entières au travail, sans trève et sans repos?

"En quoi contribuez-vous au bien-être général de la société? demande encore Mrs. Gell aux jeunes mondaines. Votre devoir, à vous toutes qui n'avez pas à vous préoccuper du pain du lendemain, c'est de venir en aide à vos sœurs pauvres, à toutes ces jeunes filles qui passent leur vie dans les ateliers et les magasins pour coudre vos robes et vous procurer tous les objets de luxe qui vous entourent.

"Je sais, continue Mrs. Gell, que bon nombre de jeunes filles du monde sentent le vide de leur existence et voudrait trouver un emploi à leur activité. Malheureusement elles manquent de l'énergie et de l'indépendance d'esprit nécessaires pour rompre la chaîne des conventions mondaines, qui absorbent leur temps, et qu'une société frivole voudrait faire passer pour des devoirs. Pourtant, ajoute Mrs. Gell, nous avons en nous une force dont notre pays a besoin, et une force qu'aucune nation ne possède au même degré. En unissant leurs efforts, des femmes cultivées, énergiques et convaincues pourraient rendre d'immenses services à leurs sœurs moins favorisées sous le rapport de la fortune."

Tel est le remède que Mrs. Gell propose aux jeunes Anglaises. De l'autre côté de la Manche, les jeunes filles jouissent de tant d'indépendance, que l'idée de les grouper en vue d'une œuvre de solidarité n'a rien d'insolite.

Nous n'en demanderons pas autant aux jeunes Parisiennes. Le jour où elles auront assez d'indépendance d'esprit pour juger l'inanité de la vie de coterie pleine de futilité qu'elles mènent, elles trouveront certainement tout près d'elles l'occasion de se dévouer au bonheur d'un autre, ou à l'accomplissement d'un devoir.

M. RENIER.

RECETTES

(Demandées)

BOUILLON :—Le bouillon, base de tous les potages, ne doit se faire qu'avec de la viande fraîche et la plus saine. Les morceaux qu'il faut préparer sont le gîte à la noix, la culotte, la tranche, les charbonnées, le milieu du trumeau et le bas de l'aloyau.

Suspendez dans la crémaillère, une marmite dans laquelle vous aurez mis avec suffisante quantité d'eau, une pièce de boeuf et les débris de vos viandes de boucherie, volaille et gibier. Rafraîchissez le bouillon chaque fois que vous l'écumez; salez-le, ajoutez-y des racines, de l'oignon brûlé, si vous l'aimez, de l'ail, si çà vous plaît, et du girofle: placez-le ensuite devant un feu doux, et l'y laissez jusqu'à parfaite cuisson des viandes ; dégraissez et passez le bouillon.

CONSOMME :—Mettez jarret de veau, tranche de boeuf, volaille et gibier dans une marmite, avec du bouillon; remuez, et ajoutez de ce même bouillon à mesure que la glace se formera; écumez ; ajoutez racines, herbes : sarriette, thym, persil, ciboulette, laurier basilic, et faites-leur prendre couleur sur feu vif. Lorsqu'ils se seront un peu attachés au fond de la casserole, vous les mouillerez au vin, ajoutez de bons fonds de graisse. Faites-le bouillir avant de l'employer.

POTAGE :—Versez du bouillon sur des croûtes taillées dans une soupière, et seulement ce qu'il faut pour qu'elles trempent. Au moment de servir, remplissez la soupière de bouillon bien chaud, et couvrez votre potage et légumes. Observez qu'il ne faut jamais faire bouillir de pain dans votre bouillon : cette mauvaise pratique lui enlève son goût.

SAUMON FRAIS :—Mettez-le dans de l'eau bouillante avec une cueillérée de sel et un peu de vinaigre en le piquant légèrement avec la fourchette, vous verrez qu'il est cuit. Il se mange avec sauce blanche ou sauce au beurre ou vinaigre, huile, jus de champignon, poivre rouge et moutarde; on coupe des œufs durcis, pour orner le plat et on y place aussi du persil vert.

MENU

Potage brunoise au riz.
Timbale de poularde à la suprême.
Ris de veau financière.
Filet de bœuf rôti.
Petits pois à l'anglaise.
Marquise Friand.

"Argent plaqué inaltérable".

Un Set pour le Garçon ou la Fille

doit nécessairement être en aussi bon plaqué que l'autre argenterie et même devrait être meilleur.

On sait que les enfants mordent, frottent, avec ces morceaux et que cela use ; pour eux le meilleur plaqué n'est pas trop bon et est le plus économique. Nos sets estampés sont les meilleurs que l'on puisse avoir. Meilleurs pour la forme, le travail, le fini et le plaqué inaltérable.

"1847 Rogers Bros."

Le SODA MAGIQUE

OU SALERETUS EST LE MEILLEUR

LONDON, ENG. E. W. Gillett, CHICAGO, IL.
TORONTO, ONT.

Ceux qui désirent se procurer un bon article à un prix raisonnable devraient acheter seulement

COOK'S FRIEND BAKING POWDER

Tous ses ingrédients sont de première classe il ne contient aucun alun, et coûte au consommateur cinquante pour cent moins que les poudres importées également pures.

La véritable poudre "Cook's Friend" est préparée par W. D. McLAREN, Montréal, et la marque de commerce est sur chaque paquet.

Chantereine

.. Par ..
G. de LABRUYERE

No 82 (Suite)

Par instant aussi, éloignant de lui l'embouchure, il laissait à l'outre gonflée le soin de filer des sons langoureux ou plaintifs en se vidant, et pouvait alors articuler quelques mots.

—Ce sont bien eux, monsieur l'officier de paix, avait tout d'abord glissé d'une voix fluante le colporteur.

—Oui, avait répondu la toque écossaise, agité de haut en bas.

—J'ai compris, en les écoutant, qu'ils attendaient quelqu'un.

—Qui ça peut-il être? interrogea le regard du musicien.

—Je l'ignore, fit le bijoutier, mais peut-être un de leurs chefs?

—Ah!... ah!... ah!... faisaient les chouans, en mélopée, frappant la mesure avec leurs paumes.

Ici, une longue plainte d'agonie de la cornemuse, se dégonflant.

L'Ecossais alors, sans un mouvement, laissa tomber, les lèvres à peine remuées :

—Saint-Victor, ou Cadoudal lui-même!

—C'est ça qui en serait une chance, monsieur Caniolle!

—Buffet, mom ami, la prime est à nous!

Le son s'éteignit.

L'Ecossais gonfla l'outre à nouveau, agitant ses doigts sur les trous du sifflet.

—Ils vont être cinq, alors! reprit Buffet, agent zélé mais prudent, tête réfléchie sous sa perruque de juif.

—Dame! firent les yeux de Caniolle.

—Et des gaillards, de fameux gaillards!

Un froncement de sourcil du sémestrel bénévole indiqua :

—Aurais-tu peur?

—Oh! non, patron, mais n'empêche pas qu'un peu de renfort...

De nouveau l'outre était remplie.

Caniolle l'écarta de ses lèvres.

—Deux coups de pistolet, le poignard ensuite... on peut essayer, murmura-t-il.

—C'est dangereux, opina Buffet.

L'officier de paix haussa les épaules.

Puis, rembouchant l'instrument les doigts plus agiles que jamais, il reprit l'endiablée musique.

Mais, soudain, un couac formidable sortit des entrailles de la cornemuse.

En même temps, les danseurs s'arrêtèrent net, comme pétrifiés.

Une ombre s'était profilée sur les rideaux de la devanture.

La porte venait de s'ouvrir et un homme était apparu.

C'était Georges Cadoudal.

Le général royaliste s'avança. Il était vêtu, comme le matin, d'une longue redingote à carrick et n'avait pas jugé à propos d'adopter un déguisement quelconque. Seulement, entre son chapeau très enfoncé sur la tête et l'épais cache-nez enroulé à son cou, on ne distinguait pas grand'chose de son visage.

Pourtant, dès son entrée, les deux policiers qui ne l'avaient jamais vu, qui ne le connaissaient que par le bizarre signalement affiché sur les murs, l'avaient deviné et reconnu, sans l'ombre d'une hésitation.

Et, adossés à la muraille, le regard fixe et comme hébété, ils restaient tout saisis de ce hasard inespéré qui leur livrait le chef du complot, celui dont la capture devait ruiner tous les espoirs royalistes.

L'homme, dont la prise devait les enrichir et leur faire donner de l'avancement, était là, devant eux. Ils n'avaient que le bras à allonger pour s'en emparer.

Cadoudal, sans les voir, ou sans paraître leur accorder aucune attention, marcha droit vers ses chouans.

Ceux-ci, surpris dans leur naïf divertissement, n'avaient point bougé, un peu confus courbant la tête sous l'orage qu'ils prévoyaient.

Georges, à ce moment, jeta autour de lui un regard d'ensemble, vit la cornemuse, le musicien écossais, l'attitude de ses hommes, et comprit tout.

Il eut un froncement de sourcil, un haussement d'épaules, et d'un geste impérieux, sans un mot, leur ordonna de reprendre leurs places, qu'indiquaient les quatre verres vides. Puis il s'assit à leur table.

Un grand silence régnait, gênant pour tout le monde.

Cadoudal, maintenant, examinait d'un air soupçonneux les deux individus si bizarrement accoutrés et qui étaient, en dehors des chouans, les seuls clients présents dans l'établissement.

Autant pour se donner une contenance que pour mûrir par la réflexion le plan de l'arrestation projetée, l'Ecossais reprit sa cornemuse et se remit à en jouer.

Le colporteur juif, le dos courbé, affectait de ranger sa bijouterie de pacotille dans le coffre aux clous de cuivre.

Entre deux gonflements de l'outre, l'officier de paix jeta à son agent :

—Tu avais raison, impossible à nous deux. Cours à la Préfecture, ramène cinq hommes; pendant ce temps, je garde à vue nos brigands et me ferai tuer plutôt que d'en laisser échapper un seul!

—Compris, patron, répondit Buffet, tenez un quart d'heure, cela suffira pour l'aller et le retour.

Il ferma sa boîte, la glissa sous sa houppelande et il allait se diriger vers la sortie, lorsqu'une réflexion lui vint :

—Jouons mon rôle jusqu'au bout, se dit-il, il ne faut pas éveiller leur méfiance avant d'être en force.

Il s'avança vers la table où Cadoudal et ses gens causaient à voix basse, leurs cinq têtes confondues.

Et, reprenant son accent tudesque :

—Pardon, citoyens, dit-il en mettant son bonnet à la main, je ne veux pas m'en aller sans vous remercier de vos achats. C'est de la bonne marchandise, allez, citoyens, et vous ne regretterez pas votre argent...

—C'est bon, c'est bon, fit Tinte-à-Glas, en voilà assez, tourne les talons, fils de Judas!

Buffet ne se le fit pas dire deux fois. Il gagna vivement la porte et disparut.

Dix minutes s'écoulèrent.

L'Ecossais soufflait toujours, les paupières baissées, comme indifférent à tout ce qui n'était pas sa musique.

A l'autre table, Cadoudal, après avoir donné rapidement à ses hommes les instructions pour lesquelles ils avaient été convoqués à ce rendez-vous, venait d'entamer avec eux un autre sujet de conversation dont le joueur de cornemuse faisait tous les frais.

D'instinct, le général royaliste avait flairé l'ennemi.

Il se faisait raconter en détail tout ce qui avait précédé son arrivée dans le cabaret : les entrées successives du colporteur et de l'Ecossais, le marchandage des bijoux, la danse au son du pibrock.

Et, maintenant, il n'avait plus de doute.

—Ce sont des policiers, dit-il à demi-voix, il ne faut pas moisir ici. Ils n'ont pas osé nous attaquer à eux deux. Le colporteur est allé chercher du renfort; si nous restons ici cinq minutes de plus, nous sommes pris. Houp! les gars, dehors, et égaillez-vous!

Il se leva, jeta sur la table une pièce de monnaie et se dirigea vers la sortie.

Ses hommes l'imitèrent.

Mais, soudain, la cornemuse s'arrêta.

D'un bond, l'officier de paix se jeta entre les chouans et la porte, un pistolet dans chaque main.

—Un pas de plus et je vous brûle! cria-t-il, en braquant ses armes sur la poitrine de Cadoudal.

—Ah! ah! fit celui-ci, en détournant froidement les deux canons avec la main droite, tu te révèles enfin, canaille!

—Au nom de la loi, je vous arrête et je vous somme...

A ce moment, la porte s'ouvrit avec éclat.

Buffet sauta dans la salle.

—Tenez bon, m'sieur Caniolle! V'la les autres; ils arrivent sur mes talons!

Cadoudal se vit perdu.

Mais, comme l'heure n'avait pas encore sonné, à son avis, de la défaite finale et du sacrifice, il fit deux pas en arrière, pour reprendre du champ.

Il jeta à Tinte-à-Glas, qui commandait, en l'absence des chefs nominaux, le petit groupe des chouans :

—A tout prix, maintenir la police ici pour me donner le temps de gagner au pied. Après, sauve-qui-peut!... chacun pour son compte!

Les quatre paysans firent signe qu'ils avaient compris.

Georges, alors, s'empara d'un escabeau et le lança à toute volée devant lui.

L'officier de paix alla rouler à deux mètres, en étouffant un formidable juron.

Cadoudal, d'un coup de poing, envoya Buffet rejoindre son patron et s'élança au dehors.

Sans regarder autour de lui, il prit la gauche et courut vers la rue des Canettes.

Il l'atteignit bientôt, l'enfila, toujours au pas de course, et tourna dans la rue Guisarde.

Deux minutes après, il se perdait parmi les baraques enchevêtrées de la foire Saint-Germain.

Là, il s'arrêta pour souffler.

Pourtant, il n'était point encore hors d'atteinte. Derrière lui, sur le pavé des petites rues qu'il venait de parcourir, il lui avait semblé percevoir un bruit de pas acharnés aux siens.

Sans doute les gens de police que Buffet avait été quérir.

Le doute, bientôt, ne fut plus possible.

Des pas nombreux retentissaient, venant de la rue Guisarde.

On avait suivi sa trace.

Sans courir, cette fois, il se glissa dans les intervalles étroits qui se croisaient comme de petites ruelles autour des maisonnettes de bois.

Mais il avait été aperçu.

Pendant dix minutes, ce fut un jeu de cache-cache, où il réussit à avoir le dessus.

Cependant, la petite troupe d'agents s'était scindée, et il comprit qu'il allait être cerné.

Il prit son parti, s'élança, et vint débûcher dans la rue des Aveugles.

Il fallut quelques secondes aux policiers pour se rallier et s'orienter. Il en profita pour gagner du terrain.

Il traversa la place Saint-Sulpice en biais, gagna la grille du Luxembourg, la longea un instant, et courut ainsi, en suivant la rue Madame.

La petite troupe de ceux qui le poursuivaient se rapprochait; mais on ne pouvait l'apercevoir.

Là, après avoir tourné à gauche, il s'arrêta pour écouter.

Il était arrêté sous l'auvent d'une maison faisant l'angle des deux rues. A sa droite, quelque chose brillait, sous le reflet d'un réverbère.

Machinalement, il regarda.

C'était une plaque de cuivre où se lisaient ces mots : "Médecin-dentiste, au 3e étage".

Il tira violemment la sonnette.

Au bout de quelques secondes, la porte s'ouvrit.

Il entra dans une allée obscure, et referma le battant avec précaution, de façon à ne pas révéler sa présence.

Puis, il écouta, l'oreille à l'huis.

Les agents se rapprochaient.

Au coin des deux rues, ils s'arrêtèrent, hésitants. Un colloque s'établit entre eux.

Les voix, distinctement, parvenaient à son oreille. Il comprit que les gens de la police l'avaient vu prendre la rue Madame.

L'un d'eux s'écria :

—Sûrement, il s'est réfugié dans une de ces maisons, mais laquelle?

—Ils vont tout fouiller, pensa Cadoudal, je serai découvert.

A ce moment, une clarté illumina l'allée où il s'était réfugié.

Il se tourna vivement.

Sur le premier palier de l'escalier, une servante, en camisole de nuit, un chandelier à la main, se penchait par-dessus la rampe, clignant des yeux pour percer l'obscurité et reconnaître qui était là...

Cette servante était jeune.

Dans son accoutrement nocturne, avec ses cheveux ébouriffés, son regard un peu effaré, elle était tout à fait charmante.

—Que désirez-vous, monsieur? demanda la jeune fille, dont la voix tremblait un peu.

Georges la regarda en souriant.

Elle n'eut plus peur et renouvela sa question en montrant, à son tour, un sourire perlé.

—Le dentiste est-il visible? demanda le fugitif.

—M. Guilbart?

—M. Guilbart : c'est cela, fit Georges qui voulut paraître renseigné.

—Il est couché, reprit la petite bonne.

—Qu'importe! Priez-le de se lever, car je souffre atrocement.

—Monsieur a mal aux dents?

—Très mal. Une surtout me torture affreusement; il faut que votre maître me l'arrache sur le champ.

Et il commença d'enjamber l'escalier.

La jeune fille, dans un reste de crainte, recula sur le palier.

—Hé quoi! ma belle enfant, fit Cadoudal en riant, je vous fais peur?

—C'est qu'il est tard!

—Tranquillisez-vous, je n'ai que de bonnes intentions.

—C'est vrai tout de même, que vous avez l'air ben honnête.

La jeune fille se hâta donc d'obéir.

Elle fit entrer Cadoudal dans un petit salon dont les fenêtres donnaient sur la rue. Puis elle alla réveiller son maître.

Resté seul, le chouan souleva un coin de rideau et aperçut les agents, toujours en groupe, sur le trottoir et discutant avec force gestes.

Au bout de quelques instants, il entendit un léger bruit derrière lui.

Il se retourna et se trouva face à face avec le chirurgien.

—Enfin, docteur, vous voilà! fit-il, je vous attendais avec impatience.

En même temps, il porta la main à sa joue, avec tous les signes de la douleur la plus aiguë.

Le bon dentiste, tout ensommeillé, le chef encore couvert de son bonnet de coton, indiqua au général un fauteuil de cuir, à dossier renversé, à bras mécaniques, se haussant ou s'abaissant à la taille du patient et qui, dans la demi-obscurité, prenait des airs farouches d'instrument de torture.

Quand Cadoudal y fut installé :

—C'est une fluxion ou un abcès? demanda M. Guilbart.

Georges éclata de rire au nez du bonhomme.

—Voyez vous-même, fit-il en se renversant.

La jeune servante approcha la lumière.

Le praticien, sérieux et préoccupé de son sacerdoce, le sourcil contracté par l'attention, ouvrit la mâchoire du client nocturne et y plongea son regard investigateur.

Il poussa une exclamation de surprise.

Il venait de surprendre la présence de trente-deux superbes dents, saines et blanches, et rangées en un ordre admirable.

—Qu'avez-vous? demanda Cadoudal en se dégageant et non sans une malicieuse grimace.

—Permettez-moi, monsieur, mais je ne vois pas en quoi mon ministère pourrait vous être utile. Je n'aperçois pas ici la plus légère trace de dent malade. Vos gencives sont en parfait état et vos dents magnifiques.

—Vous n'êtes pas fort, monsieur le dentiste, fit Georges avec un grand dédain.

—Moi! pas fort? Le premier dentiste de Paris!

—Je plains les Parisiens.

—Monsieur!

—Comment! vous ne voyez pas que cette dent est atteinte?

—Laquelle, monsieur, demanda le bonhomme effaré.

—Celle-ci!

Et Cadoudal désigna une molaire de l'aspect le plus sain.

Le praticien écarquilla les yeux,

(A continuer)

QUINLAN PERD LA DEUXIEME

Les erreurs de notre shortstop permettent à Toronto de gagner

LA JOURNEE DE DEMAIN

BASEBALL

LIGUE DE L'EST

Toronto a gagné la partie d'hier, grâce aux erreurs commises par Quinlan.

Ce dernier en commit une à la huitième inning, alors que la partie semblait gagnée pour les Montréal, puis, non content d'avoir ainsi donné un point à Toronto, il commit deux autres erreurs à la neuvième et celles-ci étant suivies d'un coup opportun de Hayden, c'en fut fait des Montréal. Jimmy Bannon a été le héros de l'après-midi. Il a fait deux beaux doubles jeux, lançant la balle du champ au premier but dans les deux circonstances.

Notre défaite d'hier et la victoire de Worcester sont causes que nous changeons encore une fois de place, reprenant la 5ème tandis que Worcester remonte quatrième.

Notre équipe revient ici demain, avec les Toronto. Deux parties sont au programme.

TORONTO.

	AB	R	BH	PO	A	E
Hayden, rf	5	2	4	3	0	0
Bannon, lf	3	1	2	4	2	0
Carr, 1b	4	0	1	5	1	0
Bonner, 2b	4	0	0	2	2	1
Bruce, ss	4	0	2	3	1	1
Hargrove, cf	3	1	1	3	1	0
Schaub, 3b	3	0	0	1	1	1
Bemis c. (x)	0	1	0	0	0	0
Toft, c.	4	0	1	6	1	0
McFall, p	3	0	0	0	0	1
xxWilliams	1	0	0	0	0	0
Totaux	34	5	11	27	9	4

x.—frappa pour Schaub, à la 9ième.
xx—frappa pour McFall, à la 9ième.

MONTREAL

	AB	R	H	PO	A	E
Wilson, c	5	1	4	4	3	0
Sheagon, rf	5	0	0	3	0	0
Delahanty, lf	3	0	1	1	1	0
Odwell, cf	4	1	1	3	0	0
Raub, 1b	4	0	0	5	0	1
Sheehan, 3b	3	0	1	1	3	1
Johnson, 2b	4	1	0	3	1	1
Quinlan, ss	4	1	2	0	2	3
Félix, p.	4	0	1	0	2	0
Totaux	36	4	10x24		12	6

xIl n'y avait aucun frappeur retiré lorsque le point décisif fut compté à la neuvième.

Innings:—

		R.	H.	E.
Toronto	000100022 —	5	11	4
Montréal	110000011 —	4	10	6

Sommaire:—

Points mérités: Toronto, 2, Montréal, 4;

Bons pour deux buts, Wilson, Quinlan 2, Bannon.

Home pour Odwell.

Buts volés: Delahanty, Sheehan, Hayden.

Sacrifices: Bemis, Hargrove.

Doubles jeux: Bannon à Carr (2).

Buts sur 4 balles, de Félix, 1; de McFall, 2.

Struck out par Félix, 3, par McFall, 6.

Laissés sur les buts: Toronto, 8; Montréal: 7.

Durée, 1 heure 50. Assistance, 1,200. Umpire, Warner.

A Hartford:—

Pas de partie.—Pluie.

A Worcester:

Les Buffalo ont eu de belles chances de gagner mais n'ont pas su en profiter. Les points saillants de la partie furent des balles difficiles saisies par Clements et Unglaub.

		R.	H.	E.
Worcester	.000400100—	5	12	1
Buffalo	.011010010—	4	10	1

Batteries: Magee et Clements: Hooker et Speer. Ump., Gaffney.

A Providence:

Rochester continue de descendre l'échelle. Les champions les ont défaits deux fois hier devant 3,000 personnes.

1ère partie:

		R	H	F
Providence	.41103000x—	9	13	5
Rochester	.002001002—	5	13	1

Batteries: Corridon et Leahy; McPartlin et Phelps. Ump., O'Loughlin.

2ème partie:

		R.	H.	E.
Providence	.301022—	8	10	2
Rochester	.200000—	2	6	1

Batteries: Dunkle et McCauley; Malarkey et Phelps.

DEMAIN.

Les Mascotte recevront demain et dimanche les Ogdensburg.

Ces deux parties s'annoncent comme les plus belles qui se soient jouées au Parc Mascotte cette année.

Avant celle de demain, il est probable que le Montagnard et le Pointe St-Charles, seront aux prises.

LIGUE NATIONALE

A Pittsburg:

		R	H	E
Pittsburg	.101000100—	3	6	3
Brooklyn	.010001020—	4	6	1

Batteries: Tannehill et Zimmer; Kitson et McGuire.

A Chicago:—

		R	H	E
New-York	.000210011—	5	11	2
Chicago	.200100021—	6	11	2

Batteries: Taylor et Warner; Eason et Kling.

A St-Louis:

		R	H	E
Boston	.340100000—	8	146	0
St-Louis	.002000000—	2	4	3

Batteries: Dineen et Kittredge; Sudhoff, Murphy, Ryan et Heyden.

A Cincinnati:—

		R	H	E
Philadelphie	.200140240—	13	18	0
Cincinnati	.000010000—	1	4	6

Batteries: Orth et Douglass; Case et Bergen.

LIGUE AMERICAINE

A Chicago:

		R	H	E
Chicago	.50000211x—	9	13	0
Baltimore	.000100000—	1	8	6

Batteries: Pattison et Sullivan; McGinnity et Bresnan.

A Détroit:—

		R	H	E
Washington	.004300100—	8	13	1
Detroit	.121000110—	6	15	6

Batteries: Lee et Clark; Yeager, High et Buelow.

A Cleveland:

		R	H	E
Boston	.120002000—	5	8	4
Cleveland	.00201300x—	6	10	2

Batteries: Winters et Schreck; Hart et Woods.

A Milwaukee:

		R.	H.	E.
Philadelphie	.000000010—	1	8	1
Milwaukee	.11000000x—	2	8	1

Batteries: Dernhard et Powers; Hawley et Maloney.

A SOREL

M. Poirier, de Sorel qui était ici hier nous prie de rectifier la note publiée dans un journal du soir à l'effet que le club de Sorel serait démantibulé. C'est tout le contraire. Sorel a la plus forte équipe qui ait encore été réunie en cet endroit. S'il n'y a plus de ligue, le club Sorel n'en est pas moins debout. Il recevra dimanche le Lachine.

On sait que les Sorelois n'ont été battus que par un score de 4 à 3 dans leur dernière rencontre avec les Mascottes. Comme la ligue est défunte le club Sorel se propose de lancer un défi aux Mascottes pour un fort enjeu, prochainement.

UNE BRILLANTE CLOTURE

Des courses sensationnelles marquent la fin de la réunion de Ste-Scholastique

BIVOUAC SE VENGE DE JEWELL

Cresceus bat Charlie Herr à Détroit

La réunion s'est brillamment terminée à Ste-Scholastique, hier après-midi, par les courses les plus excitantes qui n'aient jamais eu lieu dans le Nord.

L'assistance qui était de 1,500 personnes a été témoin de quinze épreuves dont la plupart fournirent des fins de course absolument sensationnelles.

Pour donner une idée de la manière habile dont ont été conduites les courses, qu'il nous suffise de dire que les 15 épreuves ont été courues en moins de trois heures de temps.

Contrairement aux attentes de la foule, ce ne fut pas le "free for all" qui fournit les plus belles courses, mais bien la classe 2.35, qui ne put être complétée qu'après six épreuves.

Time-breaker gagna la première par une longueur de tête après être venu en collision avec Red Guyas.

Les deux suivantes allèrent à ce dernier bien qu'il se fut blessé à l'épaule et qu'il boitat un brin. Les trois dernières épreuves furent un duel à mort entre Time Breaker et Memoloe, l'épaule de Red Guyas le faisant tellement souffrir que son propriétaire le retira, avant la sixième épreuve que Time Braker gagna par le bout du nez.

La classe 2.20 nécessita, elle aussi, six épreuves pour en disposer. Little Fred, qui est un vrai boule-dogue, et qui s'améliore à mesure que les courses se multiplient, décrocha le premier argent, après être arrivé dernier dans la première épreuve.

Jewell n'aimait pas les détours sablonneux de la piste et il ne fut en avant que durant le premier demi-mille de la première épreuve. Bivouac a donc pris facilement sa revanche de la défaite que lui infligea Jewell, la semaine dernière au Parc Delorimier.

Après les courses, le secrétaire M. Fortier, a qui revient le crédit du succès de la réunion organisée au prix de tant d'efforts, fit l'appel des vainqueurs qui furent payés avec de l'or.

Sommaire

CLASSE 2.35 — BOURSE, $200

Time Breaker, étalon alezan, Sylvestre, Joliette (Sylvestre)	1	2	3	2	1	1
Memoloe, cheval bai, F. St. Vincent, St-Jérôme (St-Vincent)	2	3	2	1	2	2
Red Guyas, cheval alezan, E. Wallace, Perth, Ont., (Wallace)	3	1	1	3	3	dr.
P. Delpit, cheval bai, Alp. Soucisse, Mascouche (Soucisse)	distance					
Brown Heels, cheval bai, A. St-Amour, Ottawa	distance					

Temps: 2.34 1-2, 2.29 1-2, 2.30, 2.31, 2.29 1-2, 2.31.

CLASSE 2.20 — BOURSE $200

Little Fred, cheval brun, W. K. Barnes, Toronto, (Barnes)	5	3	1	2	1	1
Charlie C., cheval bai, C. Charters, Montréal, (McPherson)	1	1	3	3	2	3
Valensin Boy, cheval bai, L. N. D. Houde, Nicolet, (Houde)	2	2	2	1	3	2
Red Pointer, cheval bai, J. A. Archambault, St-Dominique, (St-Vincent)	4	4	4	4	4	4
Spunk, cheval brun, J. Girard, Montréal, (Poirier)	3	5	dis.			

Temps: 2.22 1-2, 2.22 1-2, 2.24 1-2, 2.26 1-2, 2.27, 2.26 1-2.

FREE FOR ALL — BOURSE $300

Bivouac, cheval bai, A. A. Phillips, Montréal, (Deardon)	1	1	1
Jewell, cheval bai, H. Paquet, Montréal, (G. McPherson)	2	2	3
Amélia, jument alézane, Dorion, St-Philippe d'Argenteuil, (Poirier)	3	3	2
Burr Patch, cheval alezan, Elz. Fortin, Montréal, (W. McPherson)	4	4	4

Temps: 2.18 1-2, 2.20, 2.18.

UN RECORD

Aux courses du Grand Circuit, à Détroit, hier, le fameux étalon trotteur Cresceus, en gagnant le free for all, a établi un record.

Dans une épreuve, il a fait le mille en 2.05, ce qui est le plus rapide fait dans une course; les milles plus bas que celui-là ayant été faits dans des essais contre le temps.

SOMMAIRE:

Classe 2.30:—

Trotteurs:—

Coxey, par Judge, Cox, cheval bai, (Spear)	4	2	3	1	1	1
Meta Arthur, jument brun	1	6	7	2	6	2
Springdale, étalon krun, (Wilson)	1	6	7	2	6	2
Vic Sheeler	2	7	2	4	4dr	
Toledo Bee	7	4	4	5	2 dr	
Betsy Ross	3	5	8	3	5 dr	
Capt. Bracken	5	3	6	7	3 dr	
Jurash	dis.					
Ruth Ardelia	dis.					
The King	dis.					

Temps: 2.16; 2.14 3-4; 2.19; 2.16 1-2; 2.17 3-4; 2.20.

Classe 2.09:—

Bourse $2,500.

Sphynx, cheval alezan par Sphynx, (Spear)	9	6	2	5	1	1	1
George, cheval brun, (McKenna)	4	3	1	1	6	2	3
Argetta, jument alezane, (Berry)	7	1	3	3	8	3	2
Sidney Pointer	1	10	6	4	9	dis.	
Oarmine	3	2	7	5	2	dr.	
Arbuteskan	2	8	9	8	4	dr.	
White Hose	5	5	4	2	5	dr.	
Goshen Jim	6	9	8	7	3	dr.	
Rev Direct	8	7	10	10	dis.		
Annie Thornton	10	4	5	6	7	dr.	

Temps:—2.07 1-4; 2.08 3-4; 2.08 1-4; 2.12; 2.02 1-4; 2.10 3-4; 2-14 3-4.

"Free for all" trotteurs, bourse $2,500.

Creceus, étalon alezan, par Robert McGregor, George Ketchum	1	1
Charles Herr, étalon brun (Kelly)	2	2

Temps: 2.06 3-4; 2.05.

LACROSSE

DEMAIN

La population d'Ottawa attend avec anxiété la visite que va lui rendre le club Shamrock, demain.

Les Capitals ne se comptent pas trop sûrs de leur affaire et ils ont amélioré leur équipe en rappelant Westwick sous les armes et en donnant à Moore ci-devant des Montréal, une place sur la défense.

Les Shamrocks affichent une grande confiance. Dade sera absent, il est vrai, mais Robinson qui n'a pas joué à Cornwall reprendra son poste de sorte que l'attaque sera encore formidable.

Unbon nombre de montréalais accompagneront les Shamrocks à Ottawa.

La partie est la plus importante qui se soit jouée cette année.

—Les Cornwall joueront demain leur partie de ligue, à Toronto, où une chaude réception leur est préparée.

—A Montréal, la seule partie de crosse de quelque importance est la joute intermédiaire entre Montréal II et Shamrock II, au terrain de la M. A. A. A.

DAOUST OBTIENT LA DECISION

La soirée athlétique d'hier à St-Henri

600 PERSONNES Y AESISTENT

LA BOXE

La bataille Daoust-Tomkins, à St-Henri, hier soir, a été de trop courte durée pour que l'on puisse se faire une juste idée de la valeur respective des deux hommes. Ces derniers étaient tellement bien entraînés qu'il leur aurait fallu se battre pendant dix reprises avant que l'un ou l'autre ne puisse démontrer véritablement sa supériorité.

Daoust a obtenu la décision au bout de quatre rondes, mais le referee aurait déclaré la lutte nulle que personne ne s'y serait objecté.

L'agilité extraordinaire de Daoust, sa façon de se battre, l'habileté consommée qu'il déploie en éludant les coups que son adversaire lui destine, en font un boxeur accompli.

Son adversaire, cependant, est un rude compagnon, et on ne s'attendait certainement pas à ce qu'il fasse aussi bonne figure.

Daoust se porta à l'attaque plus souvent que Tomkins, surtout dans les deux premières reprises, mais il se battit avec plus de prudence dans les deux dernières.

Une rencontre de six rondes de trois minutes chacune, entre les deux hommes, attireraient foule.

Un assaut qui fut aussi intéressant que la bataille principale, hier soir, fut la rencontre de McCaffrey et de Mooney. Celui-ci a déployé beaucoup plus de science mais comme il était aussi fatigué que son adversaire, à la fin de quatre reprises, le verdict du juge fut: "draw".

Brownrigg a obtenu la décision sur Burke dans le premier et le moins intéressant assaut de la soirée.

Hector Décary, un homme fort de St-Henri a donné une exhibition de tours de force.

M. Décary est prêt à parier $100, qu'il peut lever 230 livres d'une seule main, au-dessus de la tête.

Le parc Bourget, où ont eu lieu les assauts de boxe d'hier, est un endroit idéal pour des soirées de ce genre.

La grande tente qui peut contenir 1,500 personnes était presque à moitié remplie.

COURRIER D'OTTAWA

Une déclaration de M. Coté. Notre commerce avec l'Australie. La bravoure de M. Rodolphe Hardwood. L'enquête Powell. La maladie du général O'grady Haly. Hooper veut sa grâce. Le chemin de fer de la Baie James. Encore la mystérieuse noyée. Les aventures de M. Dubreuil. M. Fisher revient.

Ottawa, 18. (Spéciale).—Malgré les plaintes nombreuses portées à la connaissance du public relativement au recensement à Québec-Est et Lévis, et malgré la nouvelle qui circule que sir Wilfrid a ordonné de recommencer ce travail, M. Thomas Côté, dans une entrevue donnée à un correspondant, dit qu'il a fait personnellement une enquête au sujet des prétendus griefs. Il s'est présenté dans plusieurs maisons à Québec-Est où l'on disait que les erreurs avaient été commises et il a tout trouvé correct. Un énumérateur spécial a été nommé pour faire le dénombrement dans les asiles, de sorte que l'hospice St-Joseph à Lévis, n'a pas été oublié.

—M. Larkey, commissaire canadien en Australie, a envoyé son rapport au gouvernement. Il y dit que le commerce canadien rétrograde au lieu de progresser avec les antipodes. Beaucoup de nos exportateurs ont ruiné leurs chances de succès en expédiant des articles inférieurs. Il leur recommande fortement de ne plus expédier par voie des ports des Etats-Unis qui retardent intentionnellement l'envoi des produits du Canada. Il attribue aussi la décroissance de notre commerce avec l'Australie au fait que les navires canadiens ne font plus escale à la Nouvelle-Zélande.

Cette dernière colonie est considérée comme un des pays les plus prospères du monde et est certainement en frais de devenir une des contrées les plus opulentes de l'univers. Son commerce a augmenté de dix millions en 1900-1901. Le commerce d'importation de l'ouest de l'Australie a aussi augmenté du tiers pendant l'année écoulée. Le Canada lui lui n'a fourni que $21,850 de produits, principalement des bicyclettes et des instruments aratoires. Les Etats-Unis ont contribué $1,300,000 au chiffre de ses exportations.

—M. Adolphe Harwood, du secrétariat d'Etat, bureau de l'Imprimeur du Roi, a été cité une deuxième fois à l'attention publique pour sauvetage. Son dernier acte de bravoure est le sauvetage de M. Jos. Chalifour, du ministère des travaux publics, opéré dans des circonstances exceptionnellement difficiles. Un bon nombre d'employés civils sont campés à la Pointe Gatineau sur l'Outaouais, où le courant est très rapide. M. Chalifour, qui ne fait que commencer à nager, a tenté imprudemment de plonger au large, en bas de son canot. Ses amis l'ont regardé faire et s'attendaient à le voir retourner à son esquif. Mais celui-ci avait été emporté par le courant. M. Chalifour perdit la tête. Il se mit à crier et au lieu de revenir vers le terre, il s'éloigna du rivage. Il disparut sous l'eau pour ne plus reparaître. M. Harwood courut sur la plage en se débarassant de ses habits, puis il nagea vigoureusement dans la direction du noyé. Il ramena M. Chalifour à la surface. Celui-ci était sans connaissance. Après lui avoir prodigué tous les soins qu'on donne à un noyé, il revint à ses sens, mais il a été malade depuis.

M. Harwood a déjà sauvé la vie dans des circonstances presque semblables à son compagnon de bureau M. J. O. Patenaude. Le nom du jeune sauveteur sera cité à l'attention de la Humane Society.

—L'enquête Powell est commencée cet après-midi. L'avocat de l'ex-détective s'est objecté à ce que le recorder O'Keefe siégeât comme juge en cette affaire, qu'il est sensé connaître intimement, comme chef du bureau de la police. Le maire s'est opposé à ce que l'avocat Latchford défendit l'accusé, attendu qu'il est ministre du gouvernement qui a nommé M. O'Keefe à la position qu'il occupe et qu'il pourrait influencer le recorder. Cette dernière objection n'a pas encore été décidée. La première a été rejetée. La presse est exclue des délibérations.

—Le gouvernement a évincé un autre sauvage d'une des îles près de Cornwall. C'est un nommé Mitchell et sa famille, d'Aultsville. S'il devient rebelle, il subira le sort de Jacques Skin, qui est en prison.

—La maladie du général O'Grady-Haly empêchera celui-ci de s'aboucher avec le colonel Otter pour préparer la revue militaire de Toronto à l'occasion de la visite vice-royale. Il sera remplacé par le colonel Cotton, qui partira à la fin de cette semaine pour Toronto.

—J. R. Hooper, détenu pour 25 ans au pénitencier, pour tentative d'empoisonnement de sa femme, s'agite encore pour obtenir son élargissement.

—MM. Charlton, Leighton McCarthy et Gorman, députés, étaient hier à Ottawa.

—M. S. P. Poulin, qui a jalonné la ligne du Parry Sound, vient de partir pour diriger la construction des premiers cinq milles du chemin de fer de Mackenzie et Mann, entre Toronto et la Baie James. Ces cinq milles sont compris entre le Canada Atlantique et le village de Parry Sound. MM. Johnston et Beveridge, citoyens de Parry Sound, sont les associés de M. Poulin. Les travaux vont être complétés cette année même et valent environ $50,000.

—Le "Free Press" suggère de refaire en pierre canadienne des différentes provinces, le piedestal de la statue de la Reine et de donner une autre attitude au lion en bronze qui se dresse sur un des gradins.

—Rien de nouveau encore dans l'enquête sur l'identité de la noyée de mardi matin.

Les doutes que l'on pouvait avoir au sujet de la disparition de Mlle Marie Poyner, se sont dissipés, car Mlle Poyner a été vue hier.

Depuis que le cadavre de la noyée a été inhumé les difficultés de l'enquête ont doublé.

Les seuls moyens d'identité que l'on ait gardés sont les vêtements que portait la noyée lors de sa découverte.

On dit même qu'il faudra déterrer le cadavre pour constater l'identité.

Ce soir on en est arrivé à croire que la noyée est Bella Morrisson, de Huntley, près d'ici.

Elle était servante chez le Dr Scott, rue Cooper, il y a quelque temps. Il n'y a cependant rien de certain à ce sujet.

—On connait M. Victor Dubreuil, dit un journal français d'Ottawa, qui raconte une histoire à son sujet. Si on ne le connait pas encore, parce que le gouvernement ne vient que de le prendre à son service, deux mots suffiront pour le faire connaitre.

C'est un énorme garçon, tranquille tant qu'on veut, mais qui devient dangereux si on le taquine trop.

Il arrive de Montréal. Il est connu dans tous les cercles de cette grande ville et partout dans les centres ou-

Quand il vint à Ottawa, il alla se loger à l'extrémité de la rue Rideau, dans l'ancienne maison de M. N. Turgeon, sur le bord de la rivière Rideau.

Il eut à souffrir bien des ennuis de la part des baigneurs qui s'exposaient comme des cons... sur le rivage, et insultaient sa famille.

Comme il ne pouvait avoir la protection de la police, M. Dubreuil décida de se faire justice lui-même. Ses engins de pêche étaient tendus sur le rivage. Arrive furtivement un gars à la nage. Celui-ci s'empare d'un câble qu'il entoure autour de son corps, et l'emporta vers l'autre rive. Mais M. Dubreuil l'avait vu. Il le suit en chaloupe et, rendu au large, il lui place sa lourde main sur le chignon et le plonge comme pour le noyer.

Quelques spectateurs du rivage protestent. Alors Dubreuil change subitement d'idée. Il tend sa ligne et accroche le voleur par le côté. Il rame à terre, suivi du gars qui crie de douleur. Il fallut ensuite couper la ligne pour enlever l'hameçon des chairs saignantes.

Avant-hier, la nuit, M. Dubreuil, accablé de chaleur, comme tout chrétien qui a du sang dans les veines, était paisiblement couché sur sa pelouse. Passent trois individus qui revenaient de la ville. Il était près de minuit. Dubreuil comme Cerbère avait un œil à la garde. Il entendit le trio, fort de son nombre, comploter pour lui voler ses bottes. Il ne dit mot. Les individus, joignant l'action à la parole, entrent sur la pelouse, déchaussent Dubreuil qui ne bouge et au moment où ils s'éloignent le géant couché se lève et d'une voix de stentor: "Que voulez-vous?" dit-il.

—Ce n'est pas une place pour dormir répond un des gars.

—Tiens prend cela, toi, fait Dubreuil en allongeant un formidable coup de poing sur le nez du plus gros des trois, qui roule par terre en saignant.

Puis s'adressant aux deux autres:

—Enlevez-moi cela d'ici au plus vite, ou je vous en fais autant.

Le trio disparut, pendant qu'un des siens chuchotait que le firmament était plein d'étoiles.

M. Dubreuil a conservé ses bottes et ce qui plus est, il a réussi merveilleusement à purger son voisinage d'un tas de voyous qui le profanaient auparavant. L'adresse de M. Dubreuil est: Bureau du travail, Ottawa.

—L'hon. M. Fisher s'est embarqué aujourd'hui à Liverpool pour Boston et le Canada.

COURRIER DU TRAVAIL

Déclarations du président Wilson et du gérant McNichol

La grève de Québec ne se règle pas

Les grévistes de Pittsburg pourront trouver de l'emploi cans six grands établissemente indégendants

LA GREVE DES CANTONNIERS DU PACIFIQUE

Rien de bien nouveau à propos de la grève des cantonniers du Pacifique. Le président Wilson, du comité des griefs de l'Association des Cantonniers, vient de lancer une nouvelle circulaire définissant la position qu'il occupe vis-à-vis des grévistes et de la compagnie.

Il prétend qu'en sa qualité de président de l'Association Internationale, il avait droit d'ordonner la grève, du moment qu'il s'est aperçu que la compagnie ne voulait pas accorder les demandes des hommes.

Il avait droit d'en agir ainsi parce qu'il arrive certaines occasions, où les patrons et les employés ne peuvent ou ne veulent pas en venir à une entente. Alors, une commission nommée par le peuple et pour le peuple, devrait décider du règlement à effectuer.

C'est exactement ce qu'il essaie de faire. Le président fait aussi allusion aux nouvelles reçues par le comité de Montréal, annonçant que bien peu de grévistes sont retournés à l'ouvrage et que des accidents se produisent en divers endroits, par suite du manque d'ouvriers compétents pour réparer la voi. Le comité, dit-il, a même reçu des rapports annonçant que des détectives au service du Pacifique ont été arrêtés parce qu'ils ont essayé de forcer des cantonniers de travailler contre leur volonté. M. Wilson continue de soutenir qu'un bon nombre de rapports donnés par la compagnie sont incorrects.

D'après une dépêche de Winnipeg, le gérant général McNicoll, du Pacifique a déclaré que la situation n'est pas aussi sérieuse qu'on s'est plu à la représenter dans certains quartiers.

Dans l'Est, la grève est pratiquement terminée. Dans l'Ouest, les grévistes sont plus tenaces; ils se fient sur la saison des moissons, ils aident encore indirectement; car nous sommes aussi désireux que quiconque de voir la récolte moissonnée au plus tôt.

M. McNicoll a aussi déclaré que les grévistes auront à accepter les offres de la Compagnie, où à rester en dehors de son emploi. Le gérant général ne croit pas que la grève dure bien longtemps, maintenant qu'elle est pratiquement terminée dans l'Est.

LA GREVE DES CIGARIERS A QUEBEC N'EST PAS REGLEE

Québec, 18.—M. Gariépy de Montréal, et les chefs des ouvriers cigariers de Québec ont eu des entrevues avec les principaux manufacturiers de cigares de notre ville. L'entente ne sera pas aussi facile qu'on l'espérait tout d'abord. Les patrons ont très bien reçu les délégués, mais ils ont formellement déclaré qu'ils refusaient de faire aucune concession à moins que les cigariers n'abandonnent leur Union. Pour les cigariers unionistes c'est une condition inacceptable. Tous tiennent à leur Union, estimant que c'est là le seul moyen de se protéger et d'arriver à obtenir un salaire raisonnable.

CONTRE LE SYNDICAT

Rien ne s'est révélé hier, à propos de la grève des ouvriers du syndicat Morgan, qui puisse servir d'indications pour prophétiser quel sera le résultat de la lutte actuelle.

Les officiers de la Amalgamated font des efforts surhumains pour organiser les ouvriers des usines qui n'appartiennent pas à l'Union; ils ont quelques succès; cependant, les représentants du syndicat ne restent pas inactifs de leur côté, et ils s'efforcent de neutraliser les effets de cette croisade.

Les officiers de la Amalgamated niaient hier que les usines de Willsville pussent reprendre les opérations sans leur concours. Cependant, les dépêches annoncent qu'elles sont partiellement en opération.

Les officiers de l'Association sont allés tenir une grande assemblée à Wellsville, hier, afin d'amener de leur côté les ouvriers dans l'expectative.

La situation à Pittsburg était à peu près la même hier, que mercredi. On n'a nullement tenté de remettre le Pointers Mill en opération. Il n'y avait pas une âme aux environs, excepté les constables qui ont été engagés pour protéger les propriétés du syndicat.

Des avis ont été posés au cours de la nuit avertissant les hommes, qu'ils recevront ce qui leur est dû samedi après-midi, à deux heures.

A l'établissement Clarks Sons, à Lawrenceville, il n'y a rien de nouveau. Un certain nombre d'employés sont encore à l'ouvrage; mais les grévistes prétendent qu'ils se mettront en grève bientôt.

Le syndic Gibson circulait parmi les grévistes hier, leur annonçant, qu'ils pourraient tous trouver de l'emploi dans six établissements indépendants de la ville.

Le gérant Stone, de la Pittsburg Tin Plate Works a remporté une légère victoire.

Après plusieurs conférences, il a décidé les ouvriers en grève à retourner à l'ouvrage, leur promettant de leur donner une réponse définitive relativement à l'augmentation de salaire, qu'ils ont demandée, samedi.

Ces ouvriers ne font pas parti de la Amalgamated Association.

Les 2,000,000 de membres de la Fédération Américaine du Travail ont offert à l'Amalgamated Association de lui fournir des fonds, et l'Association des Verriers a proposé d'organiser les immenses acieries de Vandetgrift.

Les officiers de l'Amalgamated se déclarent très satisfaits.

D'après le "Journal and Advertiser", un membre du syndicat J. J. Morgan & Cie., a fait la déclaration officielle suivante:

"Le syndicat ne consentira jamais à soumettre les difficultés actuelles à l'arbitrage.

La Compagnie a accordée aux ouvriers ce qu'ils demandent en fait de salaires et d'heures de travail. S'il se soulève une autre question, c'en est une de pure sentimentalité et l'œuvre de la Amalgamated Association.

PETITES NOTES

Les funérailles d'Adolphus Friedlander, ancien président du Conseil Central des Métiers et du Travail, qui s'est noyé avant-hier, à l'île Sainte-Hélène, auront lieu cet après-midi à deux heures. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, 123 St-Dominique.

—Une dépêche de New-York annonce qu'on craint qu'une disette de charbon ne se produise si la grève des chauffeurs se continue. Les compagnies de chemins de fer et les commerçants ont peu de combustible en réserve, et les prix monteront sans doute avant dne semaine si les difficultés ne sont pas réglées.

—Voici quelques statistiques, qui ne manquent point d'intérêt, à propos des grandes grèves, qui se sont produites aux Etats-Unis, au cours des dernières années.

Nombre d'hommes en grève: Grève Carnegie, Homestead, 15,000; grève Chicago, American Ry Union, 100,000; grève des mineurs de la Pennsylvanie, 60,000; grève actuelle, Billion, ——— Steel Trust, 200,000.

Capital des syndicats — Grève Carnegie, $300,000,000; grève Chicago, $670,000,000; grève des mineurs de la Pennsylvanie, $350,000,000; grève actuelle, $1,500,000,000.

Fonds des grévistes — Grève Carnegie, $500,000; grève Chicago, $200,000; grève des mineurs de la Pennsylvanie, $65,000; grève actuelle, $250,000.

Durée de la grève — Grève dé Carnegie, 5 mois; grève de Chicago 3 mois; grève des mineurs de la Pennsylvanie, 2 mois; grève actuelle, ———.

Résultat de la grève — Grève de Carnegie, les grévistes perdent; grève de Chicago, les grévistes perdent; grève des mineurs de la Pennsylvanie, les grévistes triomphent; grève actuelle, ———

MENUES DEPECHES

—Le général Daniel Butterfield, est mort dans sa magnifique maison de campagne à Cold Spring, sur les bords de l'Hudson, en face de West Point. Le général était né à Utica en 1834, et s'est distingué pendant la guerre de Sécession.

—Trois garçons, âgés d'environ 16 ans, se sont noyés en se baignant dans un étang à Gloversville (New-York).

—Un incendie a détruit une fabrique de conserves alimentaires à Wichita (Kansas). On estime les pertes à un million de dollars; 7 millions de livres de viande ont été détruites.

—Un ouvrier carrier d'Easton (Pennsylvanie), a emporté dans sa poche une cartouche de dynamite pour aller travailler dans les carrières d'ardoises. Il a oublié ce détail et il a mis dans la même poche sa pipe allumée. Aussitôt, une explosion s'est produite, l'ouvrier a eu le visage éraflé et les deux yeux crevés.

—On a trouvé sous les ruines fumantes d'une ferme, située dans le voisinage de Glenwood (Iowa), les corps du fermier Frederick Bourhelm, de sa femme et de leur enfant âgé de six ans. D'après les examens des cadavres, le fermier a dû tuer sa femme et son enfant, mettre le feu à la ferme et se ler ensuite la cervelle.

CHRONIQUE DES ACCIDENTS

—SAUVETAGE: Un petit garçon de neuf ans, Arthur Jackson, a failli se noyer dans le canal Lachine. En compagnie d'un camarade, Reginald Moore, il courait sur les billots flottant dans le bassin. Il perdit l'équilibre et tomba à l'eau.

Les appels au secours de son ami Moore attirèrent l'attention d'un brave Canadien, M. Napoléon Blanchard, qui se trouvait près de là. M. Blanchard se précipita au secours et, après avoir plongé deux fois, ramena Jackson au rivage.

—LA MORT DE NOLAN: Le coroner n'a pas jugé à propos d'instruire une enquête sur la mort du petit John Nolan, noyé dans le canal mercredi. Le cadavre a été transporté à la demeure de ses parents, 139a, rue Lusignan.

PROCTOR'S | 10c 25c 50c
THE F. F. PROCTOR BIG STOCK CO.
Lundi, mardi, mercredi: The Man from Mexico et The Cape Mail. Jeudi, vendredi, samedi: Lend Me Your Wife. Ollo, Minnie Allen, Ernest A. Earl, Kalatechnoscope, Vue, etc.
Sièges de loges réservés. Tél. Up 2425.
Portes ouvertes à 1.30 heures et 7.30 heures p. m. tous les jours. 177-5

Théatre National Français
RUE STE-CATHERINE & BEAUDRY.
Tél. Bell Est 1736 Marchand 520 — GEO. GAUVREAU, Propriétaire.
SEMAINE DU 15 JUILLET:
"LE REGIMENT"
MATINÉE TOUS LES JOURS—Prix: soirées, 10, 20, 30, 40c; loges, 50 et 75c. Matinées, 10, 15 et 25c; loges, 50c.
Semaine prochaine: CARMEN. 177

MUSEE EDEN
206 rue St-Laurent
Maintenant divisé en deux galeries distinctes, le Musée Historique et le Musée des Crimes.
Nouveaux groupes. L'admission aux deux musées reste la même, 10 cents.
Ouvert tous les jours de 9 heures a.m. à 10 p.m.
Le dimanche de 1 heure à 10 heures p.m. 151-jno.

RIVERSIDE PARK
Coin Desjardins & Notre-Dame
Grande Fête, les 14, 15 et 16 Juillet.
Magnifiques attractions venant de toutes les parties du monde. Les entrées sont gratis. Le plus beau Park en Canada. 170

PACIFIQUE CANADIEN
On Demande 20,000 Ouvriers de Ferme. Dans le Manitoba et le Nord-Ouest Canadien
Le chemin de fer Pacifique Canadien fera des EXCURSIONS D'OUVRIERS DE FERME seconde classe, aux stations sur le C.P.R. dans le Manitoba, l'Assiniboia, à l'ouest, sud-ouest et nord-ouest de Winnipeg jusqu'à MOOSE JAW, ESTEVAN et YORKTON.
$10.00
Le 8 AOUT 1901, des stations dans Ontario, Sharbot Lake, Sudbury et est.
Et le 9 AOUT 1901, des stations dans la province de Québec, Québec Mégantic et ouest. Des Certificats seront émis donnant droit à l'acheteur à un deuxième billet de seconde classe bon pour revenir au point de départ par le même chemin, le ou avant le 10 novembre 1901, à $18.00, aux conditions y mentionnées seulement.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'agent du chemin de fer Pacifique Canadien le plus près.

MONTREAL
A
BUFFALO
ET RETOUR
Bon pour aller — Bon pour revenir
Tous les jours $10.25 8 jrs. après date de vente
Tous les jours $11.00 15 " jr. de vente compris.
Des trains laissent la gare de la rue Windsor à 8.55 a.m. les jours de semaine et à 10 p.m. tous les jours.

St. Andrews by the SEA
Bons bains de mer.
Les meilleurs "Golf Links" en Amérique
Billets d'excursion à bon marché, de Montréal.
Le rendez-vous d'été idéal des familles.
St. Andrews by the Sea. Service de Chars-Dortoirs.
Les mardis et vendredis un char-dortoir direct laissera Montréal, gare de la rue Windsor, à 8.20 p.m., pour St. Andrews by the Sea. Au retour, quittera St. Andrews, les lundis et mercredis, arrivant à Montréal à 8.35 a.m., le jour suivant.
SERVICE DE PORTLAND ET OLD ORCHARD.
Des chars-dortoirs directs partiront de Montréal, rue Windsor, à 8 p.m. tous les jours. Service direct de chars-salons, les jours de semaine, à 9 a.m.
Bureau des billets et du Télégraphe de la ville, 129, RUE ST-JACQUES, voisin du Bureau de Poste

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
BUFFALO
Prix de Retour de Montréal:

Bon pour aller.	Prix.	Bon pour revenir.
Tous les j.	$10.25	8 jours, après date de la vente
Tous les j.	$11.90	15 jours, date de la vente incluse.

Prix d'excursions de toutes les autres stations
Billets bons sur tous les Trains

Service sans Égal
De Montréal à Buffalo en moins de 11 heures

	Int. Lim. quotid.	Expr. de nuit rapide quotid.
Laisse Montréal	9.00 a.m.	10.30 p.m.
Arrive à Buffalo	7.50 p.m.	10.45 a.m.
Laisse Buffalo	8.00 a.m.	7.00 p.m.
Arrive à Montréal	7.00 p.m.	7.30 a.m.

Tous les trains par voie de Toronto et Niagara Falls.
Chars cafés-salons sur les trains du jour.
Chars dortoirs Pullman sur les trains de nuit. Voie double.
Billets d'excursion aussi vendus, pour retour par les steamers de la R. O. N. Co., à travers les MILLES-ILES et les rapides du St-Laurent.
OLD ORCHARD BEACH.
Service direct de chars-dortoirs et de chars-salons entre Montréal, Portland et Old Orchard Beach.
Billets d'excursion maintenant en vente.
BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE: 137 Rue St-Jacques. Téléphone Main, 30; Main, 461, ou à la Gare Bonaventure.

R & O RICHELIEU ONTARIO NAV. CO.
PROMENADES IDEALES SUR L'EAU
Les steamers de la ligne "postale" Toronto-Montréal partent tous les jours, excepté les dimanches, à 11.30 a.m.
Les steamers de la ligne Hamilton-Montréal partent les lundis, mercredis et vendredis à 7 p.m.
Les steamers de la ligne de Québec partent tous les jours, excepté les dimanches, à 7 p.m. Les dimanches à 3 p.m.
Les steamers de la ligne du Saguenay laissent Québec tous les jours à 8 a.m.
Excursions à l'exposition pan-américaine, Buffalo, à bas prix.
BUREAU DES BILLETS EN VILLE: 128 rue Saint-Jacques.

Sont au Viger:

D. Lorne McGibbon, Grand-Mère; T. M. Thesburn et Dame, Brooklyn; W. A. Eldredge, D. O. Lennox, S. M. Jackson, H. G. Villard et dame, New-York; G. L. Hersey, Springfield; E. E. Dodge et dame, Worcester; J. C. McCurdy, Rochester; T. G. Rowan, jr., A. Wackington et dame, Mlle L. Gurrich, Chicago; Wm. Dennor, Jas. Goold, H. Mayo, Oxford, Eng.

Pas de décorations pour les maires

Halifax, 18 — L' "Echo" dit que l'honorable A. G. Jones est le seul Néo-Ecossais qui sera décoré par le duc d'York et qu'aucun maire provincial ne le sera.

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

La Cie d'Imprimerie Electrique

(LIMITÉE)

PROPRIÉTAIRE

MILTON McDONALD, - Gérant.

Montréal (livré à domicile)	$5.00 par année
Hors Montréal	3.00 "
Edition Hebdomadaire	1.00 "

TÉLÉPHONE:
Administration, Main 613
Rédaction " 3934

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux. Tout doit être adressé

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL, 19 JUILLET 1901

EN VILLEGIATURE

Nos abonnés qui désirent passer l'été en villégiature voudront bien nous avertir le plus tot possible de leur changement d'adresse.

Nous accepterons avec plaisir les renseignements que l'on voudra bien adresser à la REDACTION sur ce qui se passe aux places d'eau.

LA CRISE LIBERALE EN ANGLETERRE

Le manifeste publié ces jours-ci par lord Roseberry sur les causes de division dans le parti libéral anglais n'aura probablement d'autre effet que d'indisposer les membres du parti libéral contre leur ancien chef. Lord Roseberry a bien et nettement signalé les causes de division, mais il a gardé un silence complet sur le moyen de les faire disparaître dans l'intérêt général du parti, se bornant à dire qu'il faut nécessairement que l'une des deux factions triomphe. Chacun savait cela aussi bien que le noble lord. Ce que l'on ignore et ce que l'on devrait chercher, c'est le point de ralliement de toutes les forces du parti. Si lord Roseberry l'eût indiqué, il serait peut-être aujourd'hui le chef du parti libéral. Il ne le désire pas, dit-il, mais cette raison ne paraît pas suffisante pour expliquer son silence. Un journal américain disait que ce manifeste était la meilleure preuve du défaut capital de lord Roseberry, le manque de compréhension des événements à venir, et il n'avait probablement pas tort. Il est permis de croire en effet que si lord Roseberry, malgré son dédain apparent ou réel pour la politique, eut senti naître dans son cerveau un plan capable de rallier son parti, il n'eut pas résisté à la tentation de le suggérer à ses anciens amis.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que le parti libéral est condamné à piétiner sur place aussi longtemps que l'un des deux grands courants qui le divisent n'aura pas triomphé de l'autre. Un moment on a cru que la phase aiguë de la crise arrivait, mais la réunion provoquée par sir Campbell Bannerman pour décider s'il devait continuer d'agir comme chef, s'est terminée par un de ces compromis dont le résultat est presque toujours nul. On s'est séparé content de Bannermann avec la liberté d'agir chacun à son gré sur le plus grand événement du jour. D'entente sérieuse, d'union, il n'y en a pas plus qu'auparavant.

Voici sur cette crise des détails intéressants que nous empruntons à un collaborateur du "Gaulois" de Paris:

"La cause où le prétexte de cette crise a été un banquet organisé par une association libérale déjà ancienne, la "National Reform Union," banquet auquel avaient été invités le leader actuel du parti libéral, sir Henry Campbell Bannerman, et l'ancien leader, sir William Harcourt, qui ne s'étaient pas rencontrés à un même dîner, au moins publiquement, depuis le commencement de la guerre et qu'on disait en désaccord. Parmi les autres invités de marque figuraient M. John Morley et M. Bryce.

"La "National Reform Union" est composée de braves citoyens aux yeux de qui la politique suivie par M. Chamberlain et par lord Milner dans l'Afrique du Sud est la négation de tous les principes du libéralisme. Ils n'admettent pas que le parti libéral puisse ne pas répudier et combattre cette politique. Non seulement ils ont cette opinion, mais ils sont de très bonne foi, convaincus qu'elle est partagée par la grande majorité du parti. Leur but en organisant le banquet du 14 juin a été de provoquer une manifestation qui ne pût laisser aucun doute à cet égard.

"A ce banquet plusieurs discours ont naturellement été prononcés. Les banquets sont faits pour cela. Sir Henry Campbell Bannerman, sans trop se compromettre, a parlé d'une façon générale, contre la façon inhumaine dont la guerre était conduite, mais sir William Harcourt a énergiquement condamné la guerre elle-même, disant que c'était le plus grand malheur qui ait frappé l'Angleterre et la plus grande faute qui ait été commise par aucun gouvernement anglais dans les temps modernes; enfin M. John Morley n'a pas hésité à déclarer que le grand courant de l'opinion libérale était avec ceux de ses représentants qui s'étaient opposés à la guerre et que les libéraux qui au début l'avait approuvée s'en repentaient aujourd'hui.

"Les orateurs qui ont pris la parole dans cette circonstance et ceux des membres du Parlement qui étaient présents avaient plus que personne qualité pour parler au nom du parti libéral. Le parti libéral, en effet, en Angleterre est dirigé et représenté à la Chambre des communes par son "leader" et par ce qu'on appelle le "Front Bench" de l'opposition. Le "Front Bench" est le banc où sont assis les membres du comité directeur du parti, et le jour où le parti arrive au pouvoir, il devient le banc des ministres. Une tradition inviolable veut que ce comité directeur se compose exclusivement de ceux des membres du parti qui ont fait partie du dernier gouvernement libéral comme membres du cabinet.

"Or, actuellement, le parti libéral n'ayant pas été au pouvoir depuis un temps relativement assez long, il n'y a plus à la Chambre des communes, du côté gauche, que six anciens ministres de cabinet. Ce sont sir Henry Campbell Bannerman, sir William Harcourt, M. John Morley, M. Bryce, M. Asquith et sir Henry Fowler. Ils forment le comité directeur du parti libéral. Or quatre d'entre eux sur six ayant assisté au banquet organisé par la "National Reform Union" et trois y ayant pris la parole, il est clair que si cette manifestation fût restée sans réponse, elle eût pour tout le monde signifié que le parti libéral tout entier était opposé à la guerre du Tranvaal et à la politique de M. Chamberlain. Aucune contestation n'eût été possible.

"C'est justement ce que ne voulaient pas les libéraux impérialistes, et c'est pour cela que M. Asquith, saisissant la première occasion, a prononcé le 20 juin suivant, à un autre banquet, la harangue qui lui a valu d'être appelé par le "Daily Mail" le "leader de la révolte libérale."

"Qu'a-t-il donc dit de si extraordinaire et de si nouveau dans cette harangue? D'abord qu'il ne reconnaissait pas dans le parti libéral de pontifes disposant du pouvoir d'excommunication, ni d'absolution, et que nul, parmi les libéraux impérialistes, ne se repentait d'avoir approuvé la guerre. Ensuite il a pris la défense du gouvernement, disant qu'il n'avait pas voulu la guerre, qu'elle lui avait été imposée et qu'au surplus, loin d'être "une criminelle aventure", elle aurait pour résultat d'assurer au Transvaal un régime de self government, de liberté et de prospérité. Enfin il a fait de lord Milner le plus grand éloge. Partout, en un mot, où ses collègues du "Front Bench" du parti libéral avaient dit blanc il a dit noir.

"En présence de ce langage que les plus ardents ministériels n'auraient pas désavoué, les libéraux qui ne sont pas atteints de la gangrène impérialiste ont protesté et ceux qui sont impérialistes ont répondu à ces protestations en annonçant qu'ils organiseraient pour le 19 juillet prochain, un autre banquet—car dans ce pays-ci c'est toujours par des banquets que l'on procède— "offert à M. Asquith en reconnaissance du grand service qu'il a rendu au parti libéral et au pays dans son discours du 20 juin".

"C'est alors que Sir Henry Campbell Bannerman, prenant habilement les devants, a convoqué pour le 9 juillet une réunion général du parti libéral.

"Cette manœuvre a déconcerté les libéraux impérialistes qui, craignant de ne pas être suivis par un assez grand nombre de libéraux, font mine de vouloir attendre une occasion plus favorable pour déployer ouvertement le drapeau du séparatisme.

"La rupture semble donc, sinon évitée, du moins momentanément ajournée et il faut le regretter.

"Depuis deux ans, le parti libéral est réduit à l'impuissance par les tiraillements entre les libéraux, qui sont, sinon pour la personne de M. Chamberlain, au moins, pour sa politique, et ceux qui sont contre. Il ne peut exercer d'influence sur l'opinion et sur la marche des affaires publiques que le jour où il sera d'accord avec lui-même et où, ayant retrouvé son homogénéité, il aura une politique nette et franche.

"Si M. Asquith a—ce qui certainement est loin d'être le cas—la majorité dans le parti libéral, qu'il en assume la direction, qu'il en soit le "leader", comme on dit qu'il le désire et que les libéraux restés fidèles à la vieille politique libérale qui avait pour devise : "Paix et économie" forment un nouveau parti en dehors du parti libéral ! Si, au contraire, c'est sir William Harcourt, M. John Morley et M. Bryce, qui ont dans le parti la majorité, qu'ils déploient hardiment leur drapeau et laissent M. Asquith et ses amis fonder un nouveau parti unioniste ! Tout est préférable à la confusion dans laquelle se traîne aujourd'hui le libéralisme. Sa régénération ne peut venir que d'une scission avec les libéraux impérialistes.

"Espérons qu'elle sera prochaine et radicale.

* * *

"L'auteur de tout ce bruit, M. Asquith, est ce qu'on appelle dans les pays anglo-saxons un "self-made man", un "fils de ses œuvres". Sorti — naturellement — de l'Université d'Oxford, il est entré au barreau et a dû, avant de s'y être assez fait connaître pour avoir des causes, gagner sa vie en donnant des leçons. Entré jeune au Parlement — il n'a que quarante-neuf ans aujourd'hui — il a été ministre de l'intérieur (home secretary) dans l'administration libérale de 1892 à 1895. En 1894, il a épousé en secondes noces la fille de sir Claude Tennant, un fabricant de produits chimiques, membre du Parlement, énormément riche, miss Marguerite Tennant. Mme Asquith est une des femmes les plus élégantes, les plus spirituelles et les plus recherchées de la société de Londres. Elle passe pour être très ambitieuse et pour vouloir absolument devenir la femme d'un premier ministre.

"M. Asquith a de très beaux chevaux. On le voit revenir souvent du Parlement dans un phaéton remarquablement attelé. Mais c'est toujours Mme Asquith qui conduit, d'une main sûre et ferme.

"J'allais oublier de dire que M. Asquith est un grand joueur de "golf". Le sport en Angleterre ne perd jamais ses droits."

LA NOUVELLE FRANCE

Tel est le titre d'une nouvelle revue qui paraîtra en décembre prochain à Québec.

Elle traitera de théologie, philosophie, jurisprudence, questions sociales, sciences, arts, histoire et littérature.

La "Nouvelle France" sera une revue mensuelle de 48 pages in-8, formant un beau volume de 576 pages à la fin de l'année. La typographie en sera faite avec soin sur du papier de qualité supérieure.

La première livraison, portant la date de janvier 1902, paraîtra au commencement de décembre prochain.

Abonnement pour le Canada et les Etats-Unis : $1 par an.

Le bureau de direction est composé comme suit : M. l'abbé L. Lindsay, M. l'abbé L.-A. Pâquet, M. l'abbé Eugène Roy, M. Ernest Gagnon, M. Adjutor Rivard, M. J.-F. Dumontier.

Les coups de soleil

Du journal ("La Santé")

La source de toute vie est aussi, à ses heures, source de mort. Par les chaleurs tropicales, l'insolation prend un homme bien portant et le tue en quelques instants.

C'est dans les villes surtout que les insolations sont dangereuses. La masse des pierres emmagasine la chaleur et les surfaces blanches la reflètent dans tous les sens. On y vit comme dans un four. Au milieu de la journée, il fait plus chaud, sur certaines places de certaines villes, que dans les colonies qui passent pour les plus redoutables. C'est ainsi qu'à Paris seulement on comptait plus de trois cents insolations suivies de mort en une quinzaine de jours, l'été passé.

Mais, si le danger est plus grand dans l'intérieur des villes, il n'en existe pas moins dans les endroits où on paraît le moins le redouter. Il faut distinguer entre la souffrance produite par la chaleur et l'action brutale exercée par le soleil sur le cerveau.

Vous êtes à la campagne assis au bord de l'eau; vous n'avez sur vous que des vêtements légers qu'une faible brise agite doucement; un large chapeau de paille couvre votre tête, et toute votre attention est fixée sur le petit bouchon de la ligne que vous tenez à la main; il semble que, dans cette heureuse situation, le chapeau de paille suffira pour écarter les terribles rayons du soleil. Cependant le reflet sur l'eau suffit à produire l'insolation.

J'en ai vu, pour ma part, un exemple frappant à bord d'un paquebot.

Pour la manœuvre du déchargement des marchandises, un mousse était assis sur la grue tournante, la tête abritée par un chapeau de paille recouvert d'une toile. L'appareil du manœuvre était lui-même à l'ombre d'une bâche au-dessus du pont. Cependant on vit tout-à-coup le jeune garçon tomber en arrière, les membres crispés et la figure grimaçante, comme s'il voulait se défendre avec les dents et avec les ongles contre une bête féroce. Il avait été frappé par le reflet du soleil sur l'eau.

La surface blanche des grandes routes, des quais, peut produire le même désastreux effet. Il sera bon, tant que le soleil se montrera aussi ardent, de prendre les plus grandes précautions, même si un zéphyr rafraîchissant semble en tempérer l'ardeur.

Quelles sont les précautions à prendre ?

Le mieux est d'éviter les repas trop copieux, comme nourriture et comme boisson, et surtout de supprimer les longs séjours au soleil, après une trop longue station devant une table bien garnie ; s'abstenir de boissons alcooliques et, enfin, avoir soin que le chapeau ou l'ombrelle avec lesquels on se garantit, couvre bien la nuque.

Pour lutter contre l'insolation, comme contre toute espèce d'atteinte à notre santé, le mieux est encore de se trouver dans les meilleures conditions de force et d'hygiène. Par conséquent, il est bon que l'appétit soit ouvert et satisfait sans exagération et que l'estomac ne soit soumis à aucune influence qui puisse le débiliter.

Par les grosses chaleurs, on est porté à abuser des boissons glacées. Il ne faut pas exagérer leur usage. Sans doute, il est bien difficile de résister à un verre d'une boisson frappée à la glace, lorsque les lèvres sont enfiévrées par la chaleur. Mais l'expérience de tous les jours nous fait connaître les dangers de cette usage immodéré. Le corps se dérange, les dents se perdent.

Ce n'est pas tout encore, l'appétit lui-même ne se trouve pas bien des breuvages trop froids. L'eau glacée introduite dans l'estomac avec trop d'abondance diminue l'acidité du suc gastrique qui aide à la digestion des aliments, et, à la température de 0 degré, il a été démontré que les aliments ne subissaient plus la transformation définitive.

Alors, on voit les effets caractéristiques se produire. La transpiration s'exagère et les digestions deviennent pénibles parce que le suc gastrique trop étendu d'eau n'a plus la force d'agir sur les aliments absorbés.

Il y a d'ailleurs une circonstance qui doit faire se méfier des boissons glacées : c'est l'incertitude sur la pureté de la glace. Malgré les règlements qui obligent les marchands à séparer ostensiblement la glace à boire de la glace à rafraîchir, l'une valant plus cher que l'autre et la différence n'étant pas visible à l'œil, on n'est jamais garanti contre la cupidité des débitants peu délicats. Les réservoirs sont voisins et on a si vite fait de passer les morceaux de glace de l'un dans l'autre.

Or, dans la glace, les microbes et particulièrement ceux qui nous communiquent les maladies les plus dangereuses, vivent parfaitement des mois entiers. Leur nombre diminue un peu au moment de la congélation, mais le reste attend avec sérénité le moment où le dégel leur apportera de nouveau la vie en nous exposant à leur fâcheuses influence. Il faut donc éviter toujours de mettre la glace dans le verre et se contenter de s'en servir pour rafraîchir extérieurement les boissons.

Tous ces conseils ne seront pas écoutés. On les répète tous les ans et tous les ans des gens qui ne les suivent pas achèvent l'année sans désagrément. Après tout, on ne meurt qu'une fois: c'est une philosophie comme une autre, mais elle est dangereuse; car on peut répondre qu'il suffit d'une fois pour mourir.

Nous sommes entourés de tant de dangers inconnus qu'il y a folie à braver ceux que nous connaissons.

La centralvum

Est le meilleur remède connu contre la Diarrhée, et le Cholera des enfants.

LA REPUBLIQUE EN ORIENT

Il n'y a rien de plus actuel que ce qui se passait en Orient de 1793 à 1804. Depuis un temps immémorial et en vertu de traités vingt fois renouvelés avec l'Empire ottoman, la France a droit de protection sur les établissements religieux catholiques de tout le Levant. Elle en tire, pour son commerce, pour ses relations, pour son influence générale et son expansion morale et matérielle des avantages inappréciables.

Seulement, à partir de 1793, la répercussion de ses mouvements intérieurs sur ses affaires orientales lui faisait perdre toute cette influence. En 1793, nous avions à Constantinople un excellent représentant, Descorches, qui mettait tout son zèle à maintenir les traditions et à protéger les œuvres des missions françaises pour que ce rôle ne fût pas pris par une autre puissance au grand détriment de notre prépondérance. Mais c'était le temps où régnait l'axiome stoïque ou, pour parler plus juste, l'axiome fanatique ou, pour parler plus clair, la niaiserie prétentieuse : "Périssent les colonies, plutôt qu'un principe. En conséquence de quoi la "Société des amis de la Liberté et de l'Egalité", fondée à Constantinople, en 1792, dénonçait Descorches avec une douche opiniâtreté au club des Jacobins et au Comité du Salut Public, comme ci-devant, aristocrate et clérical.

Le Comité du Salut Public résistait mollement à ces objurgations ; mais il résistait. Sous l'influence de Danton il déclarait "qu'à l'égard des prérogatives attribuées aux fonctions d'ambassadeur de France, à la qualité de protecteur des cultes chrétiens, l'envoyé extraordinaire, "sans y attacher trop d'importance", n'en conservera pas moins tous les droits qui y sont inhérents, "ne fût-ce que pour entretenir la considération dont les ministres de France ont joui jusqu'ici...

"Il faut y "maintenir la décence" et écarter toute espèce de tracasserie "qui pourrait scandaliser les musulmans".

Sous l'influence de Robespierre, même note indécise et même allure gênée et louvoyante : "Si une irrésistible énergie est nécessaire pour écraser les tyrans et les traîtres, on doit à Constantinople user de conciliation." Il y a "des ménagements à garder avec les pays étrangers. Il n'appartient à aucun individu de devancer les vues du gouvernement par des procédés qui ne peuvent que causer du désordre et des désagréments."

C'est le mot de Gambetta : "L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation". C'est aussi le mot de Pascal : "Vérité en deçà du Monténégro, erreur au delà."

* * *

Mais cette casuistique n'était pas pour nos agents un suffisant appui ni une base très solide d'opération. Descorches, malgré toute son intelligence et sa connaissance de nos intérêts et de ce qu'ils exigeaient de nous, devenait mou, indifférent et pratiquant une neutralité et un détachement recommandé par l' "Imitation de Jésus-Christ". Il en était de même de nos Conseils inquiets et timorés et ne sachant pas très au juste ce qu'on voulait d'eux et jusqu'à quel point il fallait protéger sans soutenir et se montrer sympathique sans bienveillance et maintenir notre protectorat "sans y attacher trop d'importance". C'était encore être chrétiens ; mais ils ne l'étaient plus que de cette façon, qui, dans l'espèce, est insuffisante.

Tant cessa la cruche d'aller à l'eau qu'en 1795 environ il était acquis dans le monde diplomatique que nous avions renoncé à la protection des œuvres catholiques en Orient et par suite à toute influence dans ces pays-là. Nous paraissions si bien y avoir renoncé et c'était si bien acquis qu'il se trouva tout de suite quelqu'un pour prendre le rôle que nous laissions en déshérence. L'empereur allemand... je me trompe ; mais l'erreur est si légère qu'au fond je ne me trompe pas du tout... le roi d'Espagne commença par nous succéder de fait et par exercer réellement tous les droits qui nous étaient reconnus par les traités et que nous avions laissés tomber pour obéir "aux principes". Et puis ensuite il nous demanda agréablement de lui céder régulièrement un privilège dont il avait en réalité tout l'exercice.

C'était alors le Directoire. Nous étions gouvernés par Carnot, Barras, La Réveillère-Lépeaux, Letourneur et Rewbell. Ces messieurs, quoique bons républicains, goûtèrent peu l'idée de l'abdication officielle de la France en Orient. Ils demandèrent un rapport sur cette question au citoyen Delacroix, ministre des relations extérieures. Delacroix fit un très bon rapport:

"...Le véritable motif, celui qu'on n'avoue pas, c'est de faire recueillir à l'Espagne tous les avantages politiques et commerciaux qui résultent nécessairement de la protection et de l'appui que les chrétiens du Levant reçoivent du gouvernement français. Les ennemis de la république argumenteraient de cette cession pour accréditer l'opinion qu'ils ont répandue dans l'Europe de la haine des Français pour les cultes en général et particulièrement pour le culte catholique, et le roi d'Espagne serait proclamé le protecteur généreux des chrétiens du Levant abandonnés par le gouvernement français... Ce changement d'un ordre en apparence administratif pourrait essentiellement influer sur nos relations politiques avec le gouvernement de la Porte ... La protection que la France exerce sur les établissements religieux au Levant se lie par une infinité de rapports avec notre commerce et même avec notre diplomatie dans l'empire Ottoman...

"Le Directoire n'ignore pas combien nos relations commerciales ont souffert au Levant de la transmission qui s'y est faite des opinions exagérées qui, plusieurs fois, ont mis parmi nous en péril la cause de la liberté. Comme tous les autres principes, celui de la tolérance y a été violé et c'est une des causes qui ont le plus contribué au discrédit, à la défaveur dont pendant quelque temps nous avons eu à nous plaindre. Il importe de resserrer dans les échelles du Levant tous les nœuds qui se sont relâchés. Si vous rompez un lien principal, une infinité d'autres se trouveront en même temps brisés, surtout dans un pays où les usages sont respectés comme des principes... Plusieurs circonstances font présumer que les Espagnols ont formé le projet de nous enlever, au moins de partager avec nous, les fruits du commerce du Levant..."

Tout cela nous semble d'assez bon sens et peut être médité avec quelque profit. J'ai coutume de dire: "En politique, il n'y a que de la politique étrangère." Et, en effet, on ne peut accomplir aucune réforme, on ne peut faire un seul changement à l'intérieur, à moins qu'on ne soit aliéné, sans examiner ce qui en résultera au point de vue de notre extension ou de notre diminution relativement aux autres pays. Notre manie de faire de la république de Platon nous a déjà joué quelques mauvais tours depuis cent douze ans. Elle nous fera encore quelques niches, jusqu'à ce qu'elle nous fasse une tombe monumentale.

Il ne s'agit pas de faire de la république de Platon, il s'agit de faire de la république française, or "française" veut dire bornée au Nord par un pays, au Sud par quelque chose, au Sud-Est par autre chose, et à l'Ouest par autre chose encore qui a une certaine importance. Nous ressemblons toujours à quelqu'un qui marcherait dans les rues de Paris avec la conviction qu'il y est tout seul. Je crois qu'il aurait quelque chance d'être écrasé.

Nous allons, nous allons, au gré de nos passions et de nos caprices, et nous ne calculons jamais les conséquences que nos velléités peuvent avoir de l'autre côté de nos frontières amoindries, entre les mains de gens qui, eux, n'ont pas de caprices, ont peu de passions et surveillent et nous surveillent.

La "muraille de Chine" ! Un écrivain étranger prétend qu'il y en a une entre la France et l'Europe au point de vue littéraire. Au point de vue littéraire, je crois qu'il a tort. Mais au point de vue politique, en vérité, il a raison. Cette muraille, nous la bâtissons de nos propres mains avec un soin jaloux ; nous ne la trouvons jamais assez haute, afin de pouvoir, par derrière, nous livrer à tous nos jeux de société, dont le principal consiste à tourner et retourner notre petite société particulière comme un gant ou comme un vieil habit. Mais c'est une muraille tout idéale et qui n'empêche pas nos sottises d'avoir leur répercussion de l'autre côté de la frontière, et "le roi d'Espagne" d'en profiter.

Seulement, il y a roi d'Espagne et roi d'Espagne. Celui de 1796 ou son ministre, le prince de la Paix, me paraît avoir été un peu naïf. Par sa proposition de lui céder régulièrement et officiellement notre hégémonie sur les chrétiens d'Orient, il nous avertissait imprudemment de la faute que nous avions faite et de celle que nous continuions à faire. C'est lui qui a inspiré à M. Delacroix son très bon rapport. C'est lui qui a donné l'idée à Delacroix de répondre : "Pardon, je m'appelle de la Croix, et tous les Français, qu'ils le veuillent ou non, en Orient, sont forcés par leurs intérêts de s'appeler de la Croix."

Le "roi d'Espagne" actuel me paraît plus malin. Il ne nous demande rien du tout en droit ; mais, en fait, il prend tout, peu à peu, et s'en contente. C'est un modeste, malgré quelques apparences.

* * *

Je n'ai pas besoin de dire que, malgré le rapport du père Delacroix, rien ne changea sensiblement en Orient pendant tout le Directoire. Mais Bonaparte arriva, et bien entendu, les choses changèrent rapidement. Talleyrand nous montre nettement toute la nouvelle politique orientale dans ses instructions de 1803 au général Brune, ambassadeur à Constantinople: "Le gouvernement français a toujours attaché beaucoup de prix à conserver le droit de protéger les Eglises catholiques du Levant... Ce n'est pas seulement aux établissements français que s'étend la protection de l'ambassadeur de la république française. Elle embrasse toutes les églises catholiques du Levant à quelque nation qu'elles appartiennent, et ce privilège étendu est fondé sur les anciennes capitulations qui sont renouvelées entièrement par le dernier traité de paix. Cette prérogative a été négligée par la France à quelques époques de la Révolution. D'autres puissances ont fait des tentatives pour l'exercer. Mais la France n'y a jamais donné son aveu et il est nécessaire de ramener sous la protection de la république ceux des établissements catholiques qui ont pu se ranger momentanément sous la bannière d'une autre puissance... Je ne doute pas que les différentes églises ne recourent à vous avec empressement. L'essai qu'elles ont fait de quelques autres protections étrangères ne leur a pas réussi..."

Je crois que le moment est excellent pour méditer un peu sur le rapport Delacroix et sur les instructions du prince de Talleyrand. Ce sont de bonnes lectures. Si vous désirez un plus grand détail de ces choses, lisez les quatre articles que M. Grosjean a publiés dans la "Revue hebdomadaire" sur la "politique orientale de Napoléon. C'est une lecture spirituelle. Il y a deux choses essentielles pour la conduite de la vie, c'est la lecture spirituelle et l'examen de conscience.

EMILE FAGUET.
de l'Académie française.

Confiance

Veuillez publier, par la voie de vos Annales (Les Fleurs de la Charité) notre reconnaissance pour les grandes grâces que Dieu nous a accordées après plusieurs messes, neuvaines, avec le concours des prières de vos petits enfants et après promesse de publication, ainsi que celle de donner ($5.00) cinq piastres pour aider à l'instruction d'un jeune homme qui se destine à la prêtrise, et cinq autres piastres ($5.00), pour l'Oeuvre du Patronage, lesquelles vous trouverez ci-incluses. J'engage les personnes qui sont dans la peine de ne pas cesser de prier, même quand tout semble désespéré. En vous remerciant d'avance de votre obligeance je demeure votre reconnaissante.

Madame E. B.

Je publie cette lettre d'abord pour répondre au désir qu'elle exprime et en même temps pour vous aider à constater la force de la prière. C'est tous les jours que pareilles communications nous sont faites. C'est toujours avec joie que nous les recevons. Nous sommes heureux de voir comment Dieu se plaît à récompenser ce que l'on fait pour ses petits pauvres! D'un autre côté comment ne pas être fier de la puissance que possèdent sur le cœur de Dieu ces enfants à l'extérieur parfois si misérable; en définitive ce sont eux qui sont les plus riches. Vous avez peut-être l'argent et le bien-être pour vous, vous êtes considéré, honoré et cependant avec tout cela vous ne pouvez obtenir la santé. Vous donneriez votre fortune entière pour obtenir cette conversion, pour ramener l'union au sein de la famille. Vous vous adressez au plus petit d'entre les pauvres afin qu'il soit votre avocat auprès de Dieu, et ce que le docteur le plus habile n'avait pu faire, le pauvre le fait, il rend la santé au malade; ce que vos supplications n'avaient pu obtenir, vous est accordé, cette conduite qui vous désolait se change en une vie régulière. Même dès ce monde, il faut bien le reconnaître, les plus riches sont ceux qui n'ont rien et qui cependant enrichissent les autres de bienfaits et de grâces.

Je vous en parle avec expérience, car vous supposez bien qu'étant à la source je ne manque pas d'y puiser et que vivant avec les amis du bon Dieu je profite du voisinage pour leur recommander mes intentions qui sont aussi les leurs. Parfois, je l'avoue, les préoccupations me rendent un peu craintif, mais bientôt le bon Dieu me rappelle au devoir et semble me dire: "Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté?" Dernièrement je songeais à notre rentrée de Septembre. L'année à peine terminée j'en commençais une autre, par l'imagination. Bien des problèmes restaient à résoudre et dans ces problèmes partout des inconnus. Ce qu'il y avait d'évident c'était le nombre d'enfants à recevoir, la difficulté était de les loger dans un local insuffisant: évidentes encore les dépenses, inconnues les charités, d'autant plus que durant les vacances elles diminuent sensiblement. Le bon Dieu ne veut pas que nous fassions d'économies pour l'avenir: il est le Maître. Au moment où j'étais le plus préoccupé, je reçois coup sur coup une visite et une lettre et deux aumônes importantes. C'était la réponse du bon Dieu; aussi Lui ai-je promis de ne pas trembler à l'avenir. Je crains même de devenir trop confiant et de passer bientôt à la témérité. En attendant ayons confiance en la bonté de Dieu et en la puissante intercession de ses pauvres. C'est là ma conclusion à la fin de cette année; c'est ce qui me permet d'attendre avec assurance les charges d'une nouvelle année et l'augmentation de notre famille déjà bien nombreuse. Ce nombre fera notre force et le secours de Dieu sera plus abondant.

A. NUNESVAIS.

Prêtre de la Cong. des FF. de St-Vincent de Paul.

Une relique de Shakespeare

Londres, 18.—Un exemplaire de la première édition de Shapeare, imprimé en 1623, a été vendu aux enchères, pour la somme de £1,720. C'est le plus fort prix, donné jusqu'à présent, pour un exemplaire de cette édition.

Lumière Electrique et... Force Motrice

Au Meilleur Marché

La LACHINE RAPIDS offre les taux les plus bas pour la lumière électrique et la force motrice.

Des contrats seront pris pour n'importe quelle période, au choix du client, au même prix par an, que ce soit pour un an ou pour dix ans avec bénéfice de la réduction qui pourrait être faite plus tard avant l'expiration du contrat.

Courant fourni pour :
Eclairage de Maison, Eclairage de Magasin, Annonce, Lampes à Arc, Eventails, Ascenceurs.
Force motrice pour :
Manufactures, Registres de ventes, Emmagasinage à froid, etc.

Venez à nos bureaux voir la liste des moteurs qui sont mûs à l'heure présente par le courant fourni par cette compagnie.

Voyez nos pratiques et vous serez convaincus que nos moteurs et notre service sont sans égaux.

Lachine Rapids Hydraulic & Land Co.
LIMITED
38 CARRE VICTORIA

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER

BEAUDRY & BROWN
INGÉNIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
107 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

PLUS DE CORS AUX PIEDS !

"ANTIKOR-LAURENCE" Cure radicale des CORS, VERRUES et DURILLONS.
Sûr, Efficace, Sans douleur. EN VENTE PARTOUT
Envoyé par la poste sur réception du prix 25c.
A. J. LAURENCE.-Pharmacien, Montréal.

"ANTIKOR-LAURENCE"

VIENT DE PARAITRE:
Le Tome Deuxième
1845-1855

Louis Veuillot

PAR
EUGENE VEUILLOT
Beau volume in-8, avec un portrait
Prix : . . . $1.85
Librairie C. O. Beauchemin & Fils
256, rue Saint-Paul

Places d'Eté

Bolton Sulphur Spring House

La Bolton House est située dans la chaîne des montagnes Vertes, dans le comté de Brome, P.-Q., à trois heures de Montréal, sur la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien. La rivière Missisquoi est près de l'hôtel, excellents endroits pour la pêche de la truite, paysage magnifique, et beaux chemins pour promenades en voiture. Jeu de paume—croquet et autres divertissements, un bon pianiste est aussi attaché à la maison. Le lac Memphremagog, long de 30 milles, n'est qu'à 3 milles de distance. Le steamer "Lady of the Lake" fait des excursions tous les jours sur le lac. Les excursionnistes partent le matin et peuvent revenir à l'hôtel le même jour. L'hôtel a été complètement renouvelé et possède toutes les améliorations modernes. Bains sulfureux chauds, chambres de toilette, etc., à l'hôtel. Prix modérés. Pour renseignements complets, s'adresser à D. A. KNOWLTON, Bolton Sulphur Spring House, South Bolton, Qué. Ecurie de louage à l'hôtel. 142-3m.

REPOS Pour un repos de santé et récréation allez à ABENAKIS SPRINGS, P.-Q. L'endroit idéal où passer la vacance. Canotage, bois, champs, rivières insurpassables et la fameuse EAU MINERALE ABENAKIS. Pour circulaire illustrée et conditions, écrire à R. G. Kimpton, Abénakis Springs, P. Q.

Atteint tous les jours, de Montréal, via le "CHEMIN DE FER DE LA RIVE SUD," aussi par la Cie de Navigation R. & O., tous les Mardis et Vendredis à 1 heure p.m.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

F. J. BISAILLON, C. R.
ARTHUR BROSSARD, L. L. B.
HECTOR ROANNES BISAILLON, L. L. B.

Bisaillon & Brossard
— AVOCATS —
11 ET 13 CÔTE DE LA PLACE D'ARMES,
1a MONTREAL.

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchell
AVOCATS
Bâtisse de la Canada Life,
Rue St-Jacques, Montréal.
R. D. McGibbon, C.R. Percy C. Ryan
Th. Chase-Casgrain, C.R., M.P.
Victor E. Mitchell, Edouard Surveyer,
Lawrence Macfarlane.

J. Cléophas Lamothe, L.L.B.
AVOCAT
Bâtisse de "LA PRESSE," chambre 13
Rue St-Jacques, coin St-Lambert
Téléphone Bell Main 3555 297-1an

NOTAIRES

Tél. des Marchands 115. Tél. Bell 1873.
LEANDRE BELANGER
Notaire, Comptable et Commissaire . . .
58 RUE ST-JACQUES
116, RUE VISITATION } MONTREAL
9-1an

Garand & Bourgeois
— NOTAIRES —
97 Rue St-Jacques—Chambre 74
M. BOURGEOIS tiendra bureau du soir à sa résidence, No 1017 rue St Denis.
Argent à Prêter sur Hypothèques
10

DENTISTES

Le Dentiste GENDREAU
22, Rue St-Laurent, Montréal
BELL TÉL. M. 2818 15-1a

Arthur Lemieux
CHIRURGIEN-DENTISTE
Gradué du Collège Dentaire de Philadelphie. 187 rue St-Denis
MONTREAL
Tél. Est 1234. 45-1an

ARCHITECTES

O. DUFRESNE, Jr. & FRERE
BOIS DE SCIAGE,
EN GROS . . .
2388, rue Notre-Dame
MONTREAL

HOTELS

HOTEL ST-JAMES
En face du Dépôt G. T. R. et tout près du Dépôt C. P. R.
PLAN EUROPEEN ET AMERICAIN
Munie de toutes les améliorations modernes.
THEO. LANCTOT, Propriétaire.
68 1no

HOTEL RIENDEAU
J. ARTHUR TANGUAY, Prop.
(Près le Palais de Justice et l'Hôtel de Ville)
58-60 Place Jacques-Cartier
MONTREAL 16

VITAL RABY. J. E. MOTARD
RABY & MOTARD
Comptables, Auditeurs et Commissaires et Agents Généraux
30 Rue St-Jacques, Montréal
BELL TEL. MAIN 1254 Jon

ALP. GAGNIER
Successeur de H. A. Miller
Peintre de Maisons et d'Enseignes
Doreur, imitateur, vitrier, Blanchisseur, etc.
TAPISSIER et DECORATEUR.
648 St-Laurent, Montréal
140 N

D. PARIZEAU
BOIS DE SCIAGE ET
BOIS DE CHARPENTE
BUREAU PRINCIPAL ET CLOS : 512, rue Lagauchetière
Bell Tél. Est 1678. Tél. Mchds 739.
Clos, rue St-Laurent, St-Louis du Mile-End.
Tél. Mchds 1941.

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT
J. BRUNET
Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, ouvrages de bâtisses et de cimetières, etc., de toutes descriptions EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire des Carrières de Granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.
BUREAU et ATELIER
COTE DES NEIGES, MONTREAL
Téléphone Bell Up 1466.
Connection gratuite pour Montréal. 4719

LE PAPE AUX CONGREGATIONS DE FRANCE

Du "Gaulois" :

Les dernières nouvelles du Vatican nous représentaient le Saint-Père descendant l'autre jour dans les jardins de son palais et—fait sans précédent—offrant à déjeuner aux personnages de son entourage intime dans la fameuse tour de Léon IV qui est, on le sait, la retraite estivale de l'auguste vieillard.

Cette charmante fantaisie de Léon XIII était une réponse victorieuse aux bruits alarmistes que l'on cherchait à répandre sur son état de santé. Elle contribuait à nous rassurer sur la vigueur de ses facultés physiques. Aujourd'hui, il fait mieux encore : il nous offre une éclatante preuve de l'activité merveilleuse de ses facultés intellectuelles en adressant la lettre éloquente que l'on va lire aux supérieur généraux des ordres et des instituts religieux de France à propos du récent vote sur la loi des associations :

Léon XIII à ses chers fils les supérieurs des ordres et instituts religieux, salut et bénédiction apostolique.

Les familles religieuses ont reçu, en tout temps, de ce siège apostolique, des témoignages de sollicitude affectueuse et prévoyante, soit dans les jours d'une paix féconde, soit plus encore dans ceux d'une violente opposition semblables à ceux de l'heure présente. La gravité des outrages qui, naguère, dans quelques nations, ont été adressées aux ordres et aux instituts que vous dirigez nous afflige profondément.

La sainte Eglise en gémit parce que, outre qu'elle est vivement atteinte dans ses droits, elle en éprouve un grand dommage dans son action qui se développe par la concorde de l'un et de l'autre clergé. Car, en vérité, qui touche les prêtres ou les religieux touche à la prunelle de ses yeux.

Quant à nous, vous le savez, nous n'avons négligé aucun des moyens qui auraient pu faire cesser une persécution si indigne, dirigée contre vous ; non moins qu'à épargner à ces nations un fléau aussi terrible qu'il est immérité. C'est dans ce but que déjà, en plusieurs circonstances, nous avions plaidé auprès de tous les pouvoirs votre cause au nom de la religion, de la justice et de la civilisation ; mais vainement nous avons espéré que nos admonitions seraient écoutées.

Précisément, en ces derniers jours, dans une nation singulièrement féconde en vocations religieuses et à laquelle nous avons toujours témoigné une très particulière sollicitude, ont été approuvées et promulguées par les pouvoirs publics des lois d'exception contre lesquelles, il y a quelques mois, nous avons élevé la voix dans l'espoir de les empêcher.

Réprobation des lois sectaires

Pour nous, rempli de la conscience de nos devoirs sacrés et à l'exemple de nos illustres prédécesseurs, nous réprouvons hautement ces lois contraires au droit naturel et évangélique et à la constante tradition de pouvoir librement embrasser un genre de vie non seulement honnête en lui-même, mais saint ; contraire également au droit absolu de l'Eglise de fonder des instituts religieux qui sont sous son exclusive dépendance et qui lui viennent en aide dans l'accomplissement de sa mission divine en suscitant de grands bienfaits dans l'ordre religieux et civil. Et ce sont ces bienfaits qui éclatent pour le particulier avantage de cette très noble nation.

Maintenant, pour obéir à une impulsion intime, il nous plaît de vous ouvrir notre cœur paternel dans le désir de vous donner les saintes consolations que vous en attendez, et aussi dans le dessein de vous offrir des enseignements opportuns afin que vous supportiez, toujours avec plus de force, les épreuves et que vous en recueilliez le mérite abondant devant Dieu et devant les hommes.

Parmi les nombreux motifs de réconfort qui jaillissent de la foi, rappelez-vous, chers fils, cette parole solennelle de Jésus-Christ : "Beati estis cum male dixerint vobis et persecuti vos fuerint et dixerint omne malum adversum vos mentientes, propter me Outrages, calomnies, vexations vous accableront pour ma cause ; alors vous serez heureux.

Quels que soient les prétextes qui, en vérité, sont invoqués pour vous opprimer, vous n'en subirez pas moins la déplorable réalité ; la vraie cause en est la haine mortelle du monde contre la "cité de Dieu" qui est l'Eglise catholique. Le but réel est d'expulser, s'il était possible, du sein de la société l'action restauratrice du Christ, si salutaire et si universellement bienfaisante.

La cité du monde contre la cité de Dieu

Personne n'ignore qu'une portion élue de la cité de Dieu est constituée par les religieux de l'un et de l'autre sexe, puisque ce sont eux qui représentent plus particulièrement l'esprit et la mortification de Jésus-Christ et que ce sont eux aussi qui, par l'observance des conseils évangéliques, tendent à porter les vertus chrétiennes au plus haut degré de la perfection, et enfin apportent de multiples manières un secours puissant à l'Eglise.

Par[illegible]e, il n'est pas étonnant que ce soi[illegible]atre eux que maintenant comme a[illegible]ois se déchaîne la cité du mond[illegible] en particulier, cette secte qui, par des pactes sacrilèges, s'est étroitement liée au prince de ce monde et lui obéit très servilement. Il n'est que trop vrai que, dans son dessein, la désorganisation et l'extinction des ordres religieux constituent une habile manœuvre pour entraîner l'apostasie des nations catholiques.

Mais, s'il en est ainsi, c'est de vous qu'en toute vérité on peut dire: "Beati estis," parce que vous êtes haïs et persécutés à cause du genre de vie que par amour pour le Christ, vous avez librement choisi. Si vous suiviez les maximes et les volontés du monde, il ne vous causerait aucun chagrin, mais, au contraire, il vous comblerait de ses faveurs: "Si de mundo fuissetis, mundus quod suum erat diligeret." Mais comme vous suivez une route complètement opposée à la sienne, il en résulte l'opposition et la guerre: "Quia de mundo non estis, propterea odit vos mundus." Ainsi vous l'a prédit le Christ lui-même. C'est parce qu'il se plaît en vous et vous aime d'un amour de prédilection qu'il veut vous rendre plus semblable à lui en vous faisant souffrir pour la justice. Pour vous: "Communicantes Christi passionibus gaudete." Aspirez au courage de ses apôtres, "qui ibant gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati."

Les sympathies du monde chrétien

A cette gloire qui provient du témoignage de votre conscience, s'ajoutent, bien que vous ne les cherchiez pas, les bénédictions de tous les gens de bien: ceux-ci, véritablement préoccupés de la paix et de la prospérité générales, estiment qu'il n'y a pas de plus honnêtes citoyens dévoués et utiles à la patrie que le sont les membres des congrégations religieuses, et ils tremblent de voir se perdre avec vous une si grande quantité de précieux avantages. C'est une multitude d'indigents, d'abandonnés, de malheureux au bénéfic[illegible]quels ont été instituées et soutenues par vous avec une intelligence et une charité admirables des œuvres variées.

Ce sont des pères de famille qui, naguère encore, vivaient si rassurés sur l'éducation religieuse et morale des fils qu'ils vous avaient confiés ; et, de fait, à aucune autre époque, il ne fut plus nécessaire de donner une éducation saine, vigoureuse et féconde en vertus énergiques.

Ce sont des prêtres qui trouvent d'excellents auxiliaires dans les labeurs de leur si difficile ministère. Ce sont des hommes de tout rang qui, dans ces temps d'universelle perversion, cherchent dans vos conseils et dans la vigueur que leur donne votre exemple, un guide et un stimulant pour faire le bien.

Ce sont principalement les pasteurs sacrés qui vous honorent de leur confiance, qui vous estiment comme les éducateurs expérimentés du jeune clergé: ils reconnaissent en vous les vrais amis de "leurs frères et du peuple" qui offrent pour eux, à la clémence divine, des prières et des expiations incessantes.

Mais personne plus que nous qui, du haut de ce siège apostolique, devons veiller aux besoins de l'Eglise universelle ne peut justement apprécier les insignes mérites des familles religieuses. Nous les avons déjà énumérés en d'autres actes. Qu'il nous suffise maintenant de louer leur extraordinaire ardeur à suivre les directions et même les désirs du vicaire de Jésus-Christ, quelles que soient les œuvres de civilisation chrétienne et d'utilité publique qu'il s'agisse d'entreprendre, au prix de leur vie sur des plages inhospitalières, ainsi que le prouvent les événements qui se sont naguère déroulés en Chine. Si nous conservons parmi les plus chers souvenirs de notre long pontificat la mémoire des nombreux serviteurs de Dieu que par notre autorité nous avons élevés sur les autels, nous n'avons garde d'oublier que le plus grand nombre d'entre eux furent des fondateurs ou des membres des instituts réguliers.

Bien plus et pour votre plus grande consolation nous ne pouvons vous laisser ignorer que parmi les hommes vivant dans le siècle, remarquables par leur autorité et par leur haute prudence, il se trouve des âmes droites, impartiales, toujours debout pour recommander vos œuvres, pour défendre vos droits inviolables de citoyens et proclamer votre liberté encore plus inviolable de catholiques.

Certes, aux yeux exempts de passion, il ne saurait échapper combien c'est un acte ignoble et injuste d'attaquer des personnes qui, sans rien espérer, sans rien chercher pour elles-mêmes, se dépensent à procurer le bien-être de toutes les classes sociales.

Que l'on considère l'œuvre des religieux même dans les soins du zèle industrieux qu'ils emploient pour développer dans les enfants du peuple les germes de leur bonne nature qui, s'ils étaient mal dirigés, tourneraient au désavantage des autres et au leur ! Ils les préviennent par la foi et par la grâce, ils les gardent et les développent avec patience et sans se décourager jamais. Ainsi ils amènent à maturité le discernement du vrai, l'amour de l'honnêteté, le sentiment du devoir, la fermeté du caractère et la générosité dans le sacrifice : tout autant de fruits, comme chacun le voit, d'un prix inestimable pour l'ordre public et la prospérité des Etats.

Les desseins de Dieu

Mais, puisque la malignité du monde s'oppose à vos efforts et que, méconnaissant à votre sujet les mérites les plus manifestes, il prétend faire œuvre digne et utile en vous combattant, "arbitretur obsequium se praestare Deo," adorez, ô chers fils, en toute humilité et confiance, les desseins de Dieu. Si, à cette heure il laisse succomber le droit sous la violence, il ne le fait que dans le dessein plus mystérieux d'un bien futur. Et, de plus, il a coutume de secourir puissamment, et par des voies imprévues, ceux qui souffrent pour lui et se confient à lui.

Dieu dispose des contradictions et des épreuves sur le chemin de ceux qui font spécialement profession de la perfection chrétienne et cela, comme on le sait bien, non seulement pour cimenter et raffermir leur vertu, mais encore pour retremper en eux le courage qui, d'ailleurs, s'affaiblit parfois dans un calme trop long. Veuillez donc correspondre dignement à ses desseins paternels ; adonnez-vous avec une ardeur nouvelle à une vie de foi, de prières et de saintes œuvres. Que la discipline régulière, que l'union fraternelle des cœurs, que la promptitude d'une humble obéissance, que l'austérité et le dépouillement des choses terrestres, que la piété dans les divines louanges prennent en vous une nouvelle vigueur ; que vos pensées soient élevées, vos desseins généreux, et que votre zèle pour la gloire de Dieu et la dilatation de son règne soit infatigable !

Et s'il arrive que par les malheurs des temps et des circonstances où vous vous trouvez, vous êtes exilés par des lois odieuses ou menacés de dispersion imminente, vous devrez vous souvenir combien il vous importe de conserver en vous, à l'abri de la contagion du siècle, l'intégrité de l'esprit religieux et de vous tenir toujours prompts et armés contre de nouvelles épreuves.

Et, à ce sujet, il nous plaît de vous rappeler que diverses instructions aux réguliers émanées de ce siège apostolique ont été promulguées, ainsi que des prescriptions spéciales faites par les supérieurs des ordres eux-mêmes. Que les unes et les autres conservent leur pleine vigueur et soient consciencieusement observées !

Tous donc, jeunes religieux et profès, ayez les yeux fixés sur vos illustres fondateurs ; ils vous parlent par leurs maximes ; ils vous guident par leurs règles ; ils vous précèdent par leurs exemples. Ecoutez-les, suivez-les, imitez-les avec un soin plein d'amour et de piété. C'est ainsi qu'agirent dans des temps encore plus tristes tant de vos maîtres qui vous transmirent une riche moisson d'exemples et de fermeté dans les épreuves. Montrez-vous dignes de tels pères et de tels frères, afin que tous vous puissiez dire en vous glorifiant justement : "Filii sumus et fratres sanctorum !"

De cette manière, vous pouvez vous promettre à bon droit des avantages signalés pour vous-mêmes, pour l'Eglise et pour la société. En travaillant ainsi à atteindre le degré de sainteté auquel Dieu vous appelle, vous accomplirez les desseins de sa providence spéciale, et vous recueillerez les abondantes récompenses qu'il vous a promises.

L'Eglise, cette mère si pleine d'amour, qui a répandu ses faveurs sur vos différentes familles, recueillera en retour, plus que jamais, une coopération plus efficace de sa mission de paix et de salut. Ce sont les deux grâces dont la société moderne, si misérablement affaiblie et dépravée, a le plus besoin.

Mais pour la réveiller, pour la soulever et l'amener repentante aux pieds de son très miséricordieux Rédempteur, il faut des hommes d'un courage supérieur, d'une parole vive, d'un coeur apostolique et qui soient acceptés par lui comme des médiateurs agréables. Tels vous serez, nous n'en doutons pas. Vous ne pourriez rendre à la société de service plus opportun et plus noble.

Encore un mot, chers fils: la charité du Christ nous l'inspire pour raffermir en vous les sentiments dont vous êtes animés envers ceux qui attaquent, de quelque façon que ce soit, vos instituts et en empêchent les œuvres.

Autant au fond de votre conscience votre attitude doit être ferme et digne autant par profession "doit"- elle être au dehors toujours calme et indulgente, puisque dans le religieux "doit" singulièrement resplendir la perfection de cette véritable charité qui prête à la miséricorde sans céder à l'indignation.

Se voir payer d'ingratitude, se voir chasser, se voir regretter, ne peut assurément ne pas contrister la nature ; mais la voix pleine d'autorité de la foi vous répète l'avertissement sublime: "Vince in bono malum." Mettez-vous en face de la splendide magnanimité de l'apôtre lui-même: "Maledicemur, et benedicimus ; persecutionem patimur et sustinemus ; blasphemamur et obsecramus." Et par-dessus tout, elle vous invite à répéter la suppliante prière de Jésus, le souverain bienfaiteur du genre humain, disant du haut de la croix où il était suspendu: "Pater, dimitte illis."

Ainsi donc: réconfortez-vous dans le Seigneur. Le vicaire de Jésus-Christ est avec vous ; le monde catholique tout entier est avec vous: il vous admire et vous enveloppe de son affectueuse reconnaissance.

Du haut du ciel, vos pères et vos frères vous encouragent. Et votre chef suprême Jésus-Christ vous enveloppe et vous ombrage de sa vertu. Vous, ses préférés, insistez dans une fervente prière auprès de son cœur divin, et soyez assurés d'y trouver un accroissement de confiance et de force pour vaincre, par lui, toutes les colères du monde. Que toujours retentisse en vos cœurs sa très consolante parole: "Confidite ; ego vici mundum."

Et que notre bénédiction vous console et vous encourage, surtout en ce jour qui rappelle la mémoire triomphale du prince des apôtres. Nous sommes joyeux de vous l'accorder très abondante à chacun de vous, à toutes et à chacune de vos familles qui nous êtes si chers dans le Seigneur.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 29 juin de l'année 1901 et la vingt-quatrième de notre pontificat.

LEON P. P. XIII

OBITUAIRE

Mme Veuve Fraser

Mme Elizabeth Fraser, veuve de feu John Fraser, de Berry, ancien seigneur de St- Marc et conseiller pour la division Montarville, est décédée.

La défunte était la sœur de M. William Fraser, seigneur de la Rivière du Loup, et la belle-sœur de M. Alfred de Gaspé, du Sault au Récollet. Depuis une dizaine d'années elle demeurait chez M. Hector Renaud, marchand-épicier, 20 rue Ste-Elizabeth.

Tous ceux qui ont connu Mme Fraser apprendront sa mort avec regret.

J. E. P. Patry

Mardi après-midi, est décédé à Ottawa, Joseph-Ernest-Paul, âgé de 2 mois, fils de M. Patry, représentant du "Journal" à Ottawa.

M. et Mme Patry voudront bien accepter nos sincères condoléances.

M. Alfred Porter

M. Alfred Porter, depuis nombre d'années associé à la maison S. Carsley et Cie, dont il était le premier acheteur, est mort à son domicile, rue St-Luc, après une année de maladie. Les funérailles auront lieu cette après-midi, à 2.30 heures.

M. Porter était le second fils de M. William Porter, et était né à Lyme Regis, Dorsetshire, en Angleterre. Il était âgé de 48 ans. Il laisse une veuve.

Gilbert Ethier

Les restes de feu Gilbert Ethier, décédé mardi à Oka, ont été inhumés au cimetière de la Côte-des-Neiges, hier.

Jusqu'à il y a quinze ans, le défunt faisait affaires à Ste-Cunégonde, comme boucher. Il se retira alors sur sa ferme d'Oka, où il est mort à l'âge de soixante-douze ans. M. Gilbert Ethier était l'oncle de M. Ethier, C.R. et avocat de la cité de Montréal.

LES ITALIENS AUX ETATS-UNIS

Un nouvel imbroglio international

Washington, 18— Le gouvernement italien a eu connaissance d'une rixe récente qui a eu lieu à Erwin, Miss., dans laquelle, prétend-on, deux italiens ont été lynchés et un troisième sérieusement blessé.

Les faits ont été communiqués au ministère des affaires étrangères, à Rome, et l'ambassade d'Italie, à Washington, a fait des représentations au département d'Etat.

En même temps, les autorités italiennes poursuivent une enquête de leur côté par l'entremise de leur consul à la Nouvelle-Orléans et de leur agent consulaire à Vichsburg, Miss., ville située à peu de distance du lieu où se sont produits les désordres.

Jusqu'à présent, les rapports reçus de ces fonctionnaires établissent deux points essentiels qui font ressortir un état plutôt sérieux des affaires.

D'abord, on annonce positivement que deux Italiens ont été exécutés sommairement et qu'ils n'ont pas été tués dans une rixe ou par accident.

Ensuite, les autorités italiennes les plus rapprochées de la scène des troubles ont établi à leur satisfaction que les personnes tuées sont des sujets italiens.

L'affaire n'est encore qu'à l'état d'enquête, aussi bien du côté du département d'Etat que du côté des autorités italiennes, mais tout indique que les faits constitueront un incident international semblable à celui soulevé avec l'Italie à propos de l'assassinat d'Italiens en Louisiane.

Ce sera Hill

New-York, 18.—Charles A. Towne, le républicain argentiste bien connu de Duluth, Minn., dit que le prochain candidat démocratique à la Présidence sera l'ancien gouverneur et sénateur David B. Hill, de New-York.

LE TOUR DU MONDE

Si Fitzmorris arrive aujourd'hui à Chicago, il aura fait le tour du monde en 60 jours et demi

Les autres concurrents sont attendus aux dates prévues.

C'est aujourd'hui que doit arriver Fitzmorris de sa course autour du monde. Il est attendu à Chicago, au bureau du "Chicago Américain", d'où il partit le 20 mai. S'il arrive aujourd'hui, il aura fait le voyage autour du monde en 60 jours et demi. Le record, jusqu'à ce jour, est le voyage de Francis Train qui prit 68 jours et 15 heures. Fitzmorris a donc gagné 8 jours sur ses prédécesseurs. Le concours n'est pas terminé par l'arrivée de Fitzmorris ; il faut attendre le retour des autres concurrents qui sont partis à des dates différentes.

Prince doit arriver dans quelques jours. Cependant, il n'est pas absolument juste de dire que Jules Verne a été complètement enfoncé avec son voyage de 80 jours, car tous les concurrents de la course actuelle ont fait le voyage beaucoup plus au nord que les journalistes imaginaires du romancier français. Conséquemment, ils ont eu moins de chemin à parcourir. Pour faire le tour du monde, il ne suffit pas de partir d'un point pour y revenir par le côté opposé. S'il en était ainsi, un homme placé au méridien de l'un des pôles, n'aurait qu'à pivoter sur lui-même pour faire en une seconde ce fameux tour du monde.

UN RIVAL DE LEO TAXIL

M. Godefroi Mallette, le faux ingénieur en chef du Pacifique, doit jurer mais un peu tard qu'on ne l'y reprendra plus à jouer au mystificateur

Une mystification bien réussie ne manque pas de saveur, et les attrapés, s'ils ont de l'esprit, rient tout les premiers. Mais il faut qu'elle soit réussie, sans cela, c'est le mystificateur qui "attrape l'air".

Il ne suffit pas d'avoir de l'audace pour monter un bateau, il faut de plus avoir de l'esprit.

Cette dernière qualité est plus rare qu'on ne le croit : c'est pourquoi M. Godefroi Mallette doit regretter aujourd'hui d'avoir couru les salles de rédaction des journaux pour faire annoncer qu'il venait d'être nommé ingénieur en chef du Pacifique Canadien avec un salaire de $8,000 par année.

Il n'y a absolument rien de vrai dans toute cette histoire, et l'individu n'est même pas connu aux bureaux de la compagnie du Pacifique.

Nous croyions jusqu'ici que Léo Taxil était le plus grand menteur connu, mais voilà qu'il lui pousse un émule. Seulement, le sieur Taxil a eu le talent de faire fortune avec ses blagues, et l'on ignore les motifs qui ont pu pousser M. Godefroi Mallette à vouloir blaguer ainsi ses concitoyens. Il devait pourtant savoir que la mèche ne tarderait pas à s'éventer.

A-t-il au moins profité de son heure de gloire pour emprunter de l'argent à ses amis, où pour marier une héritière ?

Voilà un moyen comme un autre de se faire de la popularité, mais malheureusement, il n'est bon qu'une fois, et dès qu'il a servi, c'est comme dans la fable du corbeau ; on jure mais un peu tard de ne plus s'y laisser prendre.

A BUFFALO POUR RIEN

Notre confrère de Salaberry de Valleyfield vient d'ouvrir un concours pratique en faveur des jeunes filles, ses abonnées du diocèse de Valleyfield. Celles-ci sont priées d'écrire d'ici au 3 août prochain l'historique du village qu'elles habitent, et les deux meilleures compositions donneront droit à leur auteur à un billet gratis de Valleyfield à Buffalo, plus $9 pour aider à défrayer les dépenses du voyage.

Nous félicitons notre confrère de son esprit d'entreprise, et nous félicitons aussi d'avance les heureuses concurrentes.

LE SAUVETAGE DE L'ILE SAINTE-HELENE

Les journaux ont rapporté que le Syrien dont le sauvetage a été fait par M. Lessard, était, lors de l'accident, à s'ébattre gaiement en haut du quai flottant du Club de Natation, et qu'à cet endroit, l'eau n'est pas profonde, mais la pente est rapide et le courant violent.

Nous désirons rectifier ce qui, dans cette note, est de nature à induire nos lecteurs en erreur.

L'accident en question n'a pas eu lieu au Club de Natation mais aux bains publics, à l'extrémité sud-ouest de l'Ile Ste-Hélène.

Au Club de Natation de Montréal, il n'y a pas d'endroit où le courant est violent et la pente rapide ; le "terrain" réservé aux baigneurs se trouve dans une baie dont la grève est à pente douce et sablonneuse ; la limite de l'eau profonde est marquée par un quai flottant, en dehors duquel on ne permet pas aux baigneurs, qui ne savent pas nager, de se tenir.

L'œil vigilant de "Ti-Père" Roussin sait en toutes circonstances veiller à la sécurité des baigneurs.

Il n'est que juste de faire cette rectification pour garder intacte la réputation du Club de Natation qui, malgré le nombre considérable de personnes qui vont s'y baigner chaque année, n'a encore eu à enrégistrer aucun accident.

Le bien que cette institution fait et le dévouement que ses officiers lui consacrentméritent non-seulement qu'on lui donne tout le crédit auquel elle a droit, mais qu'on lui accorde aussi tout l'encouragement possible.

Le 14 juillet au Pérou

Lima, 18 — La colonie française n'a jamais célébré la grande fête française avec autant d'enthousiasme que dimanche dernier.

Le croiseur français "Protet", qui se trouve à Callao a pris part à la célébration. Aux légations et aux consulats, aussi bien qu'à beaucoup d'autres édifices flottait le drapeau de la France.

Le ministre de France, M. Larrouy, a donné une brillante réception et la colonie française a offert un banquet au ministre et aux officiers du "Protet".

Le président Romana et les hauts fonctionnaires ont été reçus par le ministre Larrouy.

COURRIER DE QUEBEC

Sir Wilfrid à Québec -- Fatale négligence -- Pour se protéger contre les incendies--Tentative de suicide--La chemisette à Québec--Un orage électrique--Les prix du piquenique de la police--Suicide à Beauce Junction--Terrible accident de voiture--Il roule en bas de la falaise.

(Spécial au "Journal)

Québec, 18—Sir Wilfrid Laurier est arrivé à Québec hier soir à 11 heures par le Grand-Tronc et il retourne à Arthabaska ce soir.

On dit que son voyage a trait aux erreurs qui ont été commises dans le recensement de Québec, particulièrement dans la division qu'il représente aux Communes.

—Un cultivateur de Beauport a commis ces jours derniers une négligence qui lui a coûté la vie de deux magnifiques vaches.

Il avait fait dissoudre du vert de Paris dans un vaisseau, afin d'arroser avec ce liquide un champ de patates que les mouches dévastaient. Il laissa ce vaisseau dans le champ pour aller s'occuper de d'autres travaux, mais il constata à son retour que deux de ses vaches les plus belles avaient bu tout ce liquide à bac de vert de Paris.

Elles expirèrent quelques minutes après.

—Le comité des incendies a décidé de de recommander au Conseil-de-Ville d'acheter l'engin chimique de M. Ronald au prix de $1,750.

On a fait ces jours derniers l'expérience de cette pompe chimique, et elle a parfaitement réussi.

Le comité a aussi décidé de recommander l'achat d'une autre pompe à vapeur, au prix de $3,000 que M. Ronald a exposée à l'Exposition de Chicago, et pour laquelle il a obtenu le premier prix.

—Un drame sensationnel, s'est déroulé ces jours derniers à St-Isidore, comté de Dorchester.

Un jeune homme de cette paroisse, nommé Frigon était fiancé à une jolie fille du même endroit et le mariage devait avoir lieu bientôt. Mais la jeune fille s'éprit récemment d'un jeune homme arrivé depuis peu dans la paroisse. Frigon, en fut désolé. L'autre jour, on entendit une détonation dans les environs de la résidence du jeune homme, et peu de temps après Frigon fut trouvé inanimé sur le sol et blessé par une balle.

Il a été transporté à sa résidence où il a repris ses sens quelque temps après.

Heureusement sa blessure n'était pas [illegible] aujourd'hui, le jeune homme est à peu près rétabli.

Cette tentative de suicide a créé beaucoup d'émoi dans la paroisse.

—La chemisette commence à être très en vogue dans notre ville. C'est une mode américaine, que nos jeunes brillants s'empressent d'adopter.

Mais il n'est pas probable que ce costume soit généralement accepté, car ils sont nombreux ceux qui trouvent qu'il manque absolument de dignité. C'est bien possible, mais ça n'empêche pas que par le temps de chaleurs que nous traversons, ce costume a quelque chose de fort séduisant.

—Depuis 10 heures ce matin un fort orage électrique sévit sur notre ville. Nos services électriques sont encore une fois désorganisés. Les voitures de l'électrique n'ont pas circuler jusqu'après midi. Il a plu par torrent.

Hier soir, a eu lieu dans la salle de la police à l'Hôtel de Ville, en présence du maire et de plusieurs échevins, la distribution des prix gagnés aux piquenique de la force municipale au Cap Tourmente. On remarquait plusieurs prix de grandes valeurs.

—Une dépêche de Beauce Jonction annonce que le fils aîné de M. A. M. Béchard, marchand de cette localité, un jeune homme de 20 ans, s'est suicidé en se donnant un coup de couteau dans la poitrine. Depuis quelque temps les agissements du jeune homme étaient mystérieux.

—Madame Léon Carrier de Ste-Foye, revenait d'une promenade en voiture, hier soir, vers 6 heures, en compagnie de ses deux enfants et de Mlle Huot, lorsque le cheval eut peur du bruit d'une faucheuse et devint incontrôlable. La voiture fut renversée sans dessus dessous. Mlle Huot eut une jambe fracturée. Madame Carrier et ses deux enfants reçurent plusieurs contusions graves. La voiture a été mise en pièces.

...

—Joseph Bouchers, un ouvrier occupé à désagréger de la pierre le long du cap, à Lévis, a roulé en bas de la falaise, hier. Il s'est fracturé un bras et plusieurs côtes. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

LA POPULATION NOIRE DES ETATS-UNIS

Est-elle en croissance ou en décroissance

New-York, 19. — En ces derniers temps la question s'était posée, aux Etats-Unis, de savoir si la population n'appartenait pas à la race blanche — noirs, mulâtres, quarterons de descendance africaine — n'augmentait pas plus rapidement que l'autre population.

Des recensements défectueux, consécutifs à la guerre de Sécession, indiquaient, pour la période 1865-1885, une augmentation de 4,800,000 non-blancs à 6,580,000, soit de 35 pour cent, alors que la population blanche de l'ensemble du pays ne s'était accrue que de 28 pour cent, malgré l'énorme immigration du dehors.

Les récents dénombrements ont écarté les craintes de voir jamais la population blanche étouffée par la population de couleur; car, s'il y a accroissement dans cette dernière, ce n'est que dans les quinze Etats du Sud, où les neuf dixièmes des noirs sont concentrés et forment en effet le tiers de la population.

Mais en même temps ces dénombrements ont montré qu'il se faisait une immigration considérable des gens de couleur vers les villes.

Or, cette immigration est très funeste aux noirs, car leur mortalité est très élevée dans les villes. Dans l'ensemble des dix plus grandes ville du Sud, on arrive à une moyenne de 32 décès, pour 1,000 noirs vivants, au lieu de 20 décès pour 1,000 blancs. Et, à ce train, la natalité des noirs, bien que plus forte que celle des blancs, ne compensant pas le nombre des décès, c'est leur disposition qu'il faut prévoir à plus ou moins longue échéance.

On incline à voir dans ce fait une affaiblissement de la race noire, depuis l'abolition de l'esclavage. Les noirs sont en effet décimés par la tuberculose et par le paludisme. Ils sont encore peu touchés par l'alcoolisme, mais il est à craindre que bientôt ils ne soient envahis par ce fléau, plus terrible encore que les deux autres.

On reproche à l'homme de couleur d'être nonchalent et de ne donner que le travail strictement nécessaire pour vivre; mais il ne faut pas oublier qu'il a peu de besoins.

◆

—Un gamin âgé d'environ 10 ans qui ramassait du charbon sur la voie dans la gare aux marchandises de Jamaica (Long Island), a été tué raide par un train de ballast. L'enfant a eu la tête coupée et complètement séparée du tronc.

—Une bonbonne de naphte a fait explosion dans un établissement de teinturerie de Bedford avenue, à Brooklyn. Un ouvrier a été mortellement brûlé et deux pompiers ont reçu des blessures plus ou moins graves.

Gratis, un Croquis donné avec Soumission.

Enseignes ! Enseignes !

Théo. David

Peintre-Décorateur

506, RUE CRAIG,

Première porte de la rue Saint-Laurent.

Tél. Bell Main 2380.

Demandez nos prix pour Enseignes de toutes sortes sur Bois, Broche, Toile, Coton, Cartes d'annonces, etc.

Lettres en Bois découpées une Spécialité.

Une Belle Chaise en Osier à . . . $3.75

Un beau Refrigérateur avec bassin de zinc, mobile, valant $10.00 pour . . . $7.50

RENAUD, KING & PATTERSON,

652, RUE CRAIG.

Commandes par la poste remplies avec soin.

Nos Magasins sont fermés à 6 heures du soir, excepté le Samedi.

DUPUIS FRÈRES

Vente à Rabais de Juillet

Très Spécial
250 Plateaux à Fruits en porcelaine dorée, valant 30c. Spécial cette semaine... 20c

Etoffes à Robes qui se Lavent

Notre vente spéciale, à prix réduits, d'ETOFFES A ROBES qui se lavent, laquelle vente a créé un si vif intérêt dans le public acheteur, sera continuée cette semaine. Nous y avons ajouté plusieurs lignes nouvelles ; de fait, ce département est un véritable bazar où vous trouverez l'assortiment le plus varié des nouveautés du jour.

GINGHAMS BRUSSELS, fine qualité ; prix régulier partout, 17c à 25c. Nous vendons absolument la même marchandise, mêmes qualités et mêmes patrons, à seulement........ 7½c
Riche FOULARD fleuri "Sublime," 27 pouces, apparence de soie (la seule différence est dans le prix), couleurs garanties, le plus nouveau tissu pour robes ou blouses, dans les nuances les plus fashionables : gris et rose et noir, lilas et rose, et blanc et mauve. Notre prix était 45c. Prix spécial pour notre grande vente de juillet, seulement........ 25c
SATEEN FRANÇAIS, 31 pouces, violet et blanc, et bleu et blanc. Notre prix était 45c. Prix spécial pour notre grande vente de juillet, seulement........ 25c

Costumes en Duck et en Toile pour Dames

COSTUMES en duck bleu, gilet, fini tailleur, jupe garnie en braid noir. Prix régulier, $7.00. Prix spécial pour notre vente de juillet........ $3.00
JUPES en toile carreautée, très fine qualité, garnies en braid blanc. Prix régulier, $6.50. Prix spécial pour notre vente de juillet........ $3.00
COSTUMES en piqué blanc, garniture et volant, bleu-marin, fini tailleur. Prix régulier, $6.00. Prix spécial pour notre vente de juillet........ $3.00
COSTUMES en duck blanc, fini tailleur. Prix régulier, $4.00. Prix spécial pour notre vente de juillet........ $2.25
COSTUMES unis, en toile, gilet "Eton." Prix régulier, $3.50. Prix spécial pour notre vente de juillet........ $2.25

Vente extraordinaire d'Articles de Ménage et d'Ustensiles de Cuisine

Nous offrons dans ce département des articles de qualité supérieure et absolument convenables pour la saison, à des prix qui font de cette vente la plus considérable que nous ayons eue jusqu'ici.

CHAUDIÈRES à dîner, en granit, rondes, avec double fond et gobelet. Prix régulier, 65c. Prix spécial pour débarrasser, seulement........ 28c
78 POÊLES A L'HUILE, avec bouilloire (canard). Prix régulier, 65c. Prix spécial pour débarrasser (les deux morceaux), seulement........ 48c
BOUILLOTTES émaillées (casseroles), 8 chopines. Valeur, 60c. Prix spécial pour notre vente de juillet, seulement........ 28c
BOUILLOTTES émaillées (casseroles), 10 chopines. Valeur, 85c. Prix spécial pour notre vente de juillet, seulement........ 38c
BOUILLOTTES émaillées (casseroles), 14 chopines. Valeur, $1.10. Prix spécial pour notre vente de juillet, seulement........ 45c
BOUILLOTTES émaillées (casseroles), 18 chopines. Valeur, $1.35. Prix spécial pour notre vente de juillet, seulement........ 50c

DUPUIS FRERES, Le Grand Magasin Départemental de l'Est, 1571 à 1589 rue Ste-Catherine

FINANCE & COMMERCE

MARCHE FERME

Le marché local est inactif, mais les opérations se sont faites à la hausse

LE PACIFIQUE ET LE STREET

Ont été particulièrement touchés Le Power a été calme, ainsi que le Richelieu, mais les cours ont été fermes

(Des bureaux du "Journal")

Jeudi, 18 juillet.

On pourrait résumer en deux traits l'état du marché local : calme habituel de la vacance et continuation de la reprise générale, que nous notions hier. Les ventes sont assez peu nombreuses, mais indiquent un mouvement de hausse prononcée. Cette reprise coïncide avec la hausse qui a marqué les premières heures de la journée à New-York, à la suite de l'intervention de Morgan dans l'imbroglio des chemins de fer, et qui malheureusement ne s'est pas maintenue. Le marché a simplement subi l'influence de l'atmosphère meilleure, qui entourait, hier matin, les marchés étrangers, car nul nouveau factedr, à part l'annonce du dividende du Power, ne paraît avoir pesé sur la situation locale.

Le marché a débuté par une hausse générale. Le Pacifique qui, avec le Street, a presque momopolisé l'activité de la journée, sautait tout d'abord à 103 1-2, alors qu'il ne marquait que 102 à la clôture de la veille. Il oscillait pendant la journée de 102 1-2 à 102 1-4 et clôturait finalement à ce dernier chiffre. Ceci correspondait à une hausse de 102 à 105 à Londres, par comparaison des deux journées. Le Street, qui clôturait la veille à 289, ouvrait à 290, montait jusqu'à 292 1-2 et clôturait à 291 3-4. Le Montreal Power, qui avait clôturé à 93 1-2, ouvrait à 94 et atteignait 94 1-8. Sur les autres valeurs, les transactions étaient en somme peu importantes.

Les cotes suivantes ont été spécialement câblées de Londres, aujourd'hui, à MM. L. J. Forget et Cie :

Grand Tronc : 1re pref., 94 1-4 ; 2e, 78 1-2 ; 3e, 31 3-8.
Pacifique Canadien : 105.
Anaconda : 8 7-8.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1713 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant :

VALEURS	Demande	Offre	Demande	Offre
	18 juillet 12.30 a.m.		3.00 p.m.	
Pacifique Canadien	103½	103¾		
Tramways U., Detroit				
Duluth Com	12	9		
Do pref	21	16		
Tram. Elec., Winnipeg	120	115½		
S.R'y, Montréal xd	292	291½		
Do Do nouv. xd	291	288½		
Do Toronto	111	110½		
Do Halifax	100	92		
Do St-Jean		118		
Twin City Transit	94½	94¼		
Do do préf		140		
Cie Rich. & Ont	119	118½		
Cable Commercial	182½	178		
Télégraphe Montr'l.	175	170		
Téléphone Bell	173	170		
Gaz, Montréal				
Dom. Iron Steel	33	30		
Do do pref	86	83		
Mont. HeatLight&Power	95	94½		
Royale Electrique				
Laurentide Pulp Co				
Coton, Montréal	134	129		
Do Dominion	78	74		
Do Can. Coul. xd	70	63		
Do Marchands				
Do Montmorency	100			
Can. Gen. Elec. Co				
MINES				
War Eagle				
Republic		4		
Payne	20	.10		
Montreal London				
Virtue				
North Star				
National Salt	46	43		
Do do pref	78	75		
Dominion Coal Com	40	39½		
Dom. Coal Com pref		114		
Inter. Coal Com				
Do do pref				
Flem Coal & Coke				
BANQUES.				
Banque de Montréal				
do Ontario		127½		
do Molsons	207½	204		
do de Toronto				
do B.N.A.				
do des Marchands				
do Royale	180	175		
do de la N.E.				
do des Cant. de l'Est		154		
do Commerce		159		
do Hochelaga	140	135		
do Ottawa				
do Union		104½		
do de Québec	115			
do Nationale				
DEBENTURES.				
Dom. Iron Steel	86	84		
N. W. Land				
Com. Cable Coupon Reg				
Peoples Heat & Light				
Halifax Electric Ry				
Land Grant				
Can. Col. Cotton Bds				
Dominion Coal Bds				
Laurentide Pulp	105			
Téléphone Bell				
National Salt				

Ventes de la matinée :

Pacifique Canadien : 175 à 103 1-2, 25 à 103 7-8, 400 à 103 1-2, 50 à 103 1-4, 100 à 103 1-8, 25 à 103 3-8, 25 à 103 1-2, 100 à 103 3-8, 350 à 103 1-4.

Montreal Power : 100 à 94, 50 à 94 1-8.

Tramway de Montréal, nouveau : 150 à 289.

Tramways de Montréal : 150 à 290, 50 à 291, 25 à 292, 50 à 291 1-4, 75 à 291, 25 à 292 1-2, 50 à 292 1-4, 75 à 282 1-2, 75 à 292, 100 à 291 1-2, 2 à 291 3-4, 2 à 290.

Tramway de Toronto : 25 à 110 1-2, 75 à 111.

Twin City : 175 à 94 1-4, 20 à 94, 50 à 94 1-4.

Richelieu et Ont. : 75 à 119.

Dom. Coal Com : 250 à 39 1-4, 300 à 39 1-2, 200 à 39 3-4.

Republic : 1000 à 4.

Do Coal Bds : 2080 à 110.

Banque de Toronto : 15 à 249.

Télégraphe de Montréal : 44 à 170.

Banque des Marchands : 3 à 203.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 18.—L'argent a été plus que jamais en demande aujourd'hui, et a été plus facile. Le ton des affaires à la Bourse a été meilleur, les cours remontant ci et là, grâce à la cessation de la liquidation. Le règlement s'est effectué plus facilement qu'on l'avait espéré.

On a annoncé aujourd'hui à la Bourse deux faillites de peu d'importance. Les valeurs de premier ordre et les chemins de fer domestiques ont été calmes. L'incident de la journée a été le rétablissement des valeurs américaines, qui ont ouvert fermes et au-dessus de la parité avec le St-Paul, en tête. La fermeté des valeurs américaines a été généralement soutenue, en dépit de quelques accès de faibblesse ci et là.

Elles ont clôturé fermes. Les Grand Tronc et le Pacifique Canadien se sont améliorés. Les valeurs Cafres ont eu une tendance à la hausse.

BOURSE DE NEW-YORK

Les cours étaient forts comme suit, à l'ouverture :

Amalgamated, Copper, 115 1-2 ; Atchison, 78, do, pref, 98 1-2 ; Anaconda, 45 1-4 ; Brooklyn Rapid Transit, 78 3-4 ; Erie, 37 7-8 ; do 1er pref, 67 3-4 ; Iowa Central, pref, 76 ; Louisville, 106 1-8 Missouri Pacific, 107 à 108 ; New-York Central, 153 1-2 ; Ontario and Western, 32 1-8 ; Pennsylvania, 146 ; Reading, 39 3-4 ; St-Paul, 165 1-2 à 165 ; Sucre, 141 1-2 à 142 ; Southern 30 1-2 ; Southern pref., 85 ; Southern Pacific, 55 3-4 ; Texas Pacific, 41 ; Union Pacific, 103 1-4 à 104 1-2 ; U. S. Steel, 40 1-2 à 41 1-4 ; do, pref, 89 ; Western Union, 92 1-2 ; Manhattan, 120 ; Rock Island, 149.

La clôture se fit indécise et au-dessus du plus haut niveau de la journée.

M. C. D. Monk, gérant de J. S. Bache & Cie, de New-York, nous fournit le rapport suivant :

VALEURS	Ouver.	Clôture	Ouver.	Clôture
	18 juillet		17 juillet	
Amer. Tobacco Co.			127½	124½
Am. Sugar Refin. Co	141½	142¾	137½	141
Do do pref				
Anaconda Mining Co.	45¼	45½	43¾	44¼
A. Top & St. Fe. all pd	78	78	73	77¾
Do do pref	98¼	97½	94½	97½
A. S. W				
Baltimore & Ohio	94½	97¾		97¾
Do do pref.				
Brooklyn Rapid Trans.	78¾	79	76	78½
Canadian Pacific	102½	103	101	102¾
Canada Southern				67¾
Ches. & Ohio	46	46	42½	45
Chic. Burl. & Quincy				
Chicago Gas	115¾	115½	114	115
Chic. & N. W.	197	203		197
Chic. R. I. & Pac	149	149½	140	148
Chic. Mil. & St. Paul	165¼	167½	154¼	163¾
Continental Tob. Co	65¾	65¾		
Do Pref.		118¼	116½	118
Consolidated Gas N. Y.	216	218	215	218
Colorado Fuel & Iron	100	99¾		99¾
Cleveland C.C. & St. L.	88½	91¼	90	90
Delaware & Hudson	158	158½	156	158½
Denver & Rio Grand.	93	92½	89½	92
Do do pref				
Duluth S. Shore & Atl.	10½	10		
Do do pref	17½	17½		
General Electric			246	246
Glucose com xd				
Ill. Central				
Jersey Central				158¾
Kansas & Texas pref				
Lake Erie & Western				
Louisville & Nashville	106½	105¼	103½	105½
Manhattan Elevated	120	121¾	117	120
Misouri Pacific	107	107½	104	106½
Metropolitan Trac	171½	170	166½	169¼
National Lead Co				
Do pref xd				
Nor Pacific Com. new				
Do do pref.		96¼		95½
N. Y. Central & Hud	153½	154½	151¼	153
N. Y. Lake Erie & West	37¾	37½	35¾	38¼
" " 11 pfd.	51¾	51¾	49½	49½
" " 1 pfd.	67½	67¼	64½	68¼
N. Y. Ontario & West	32¼	32	30¾	32½
Omaha, com				
Pacific Mail	38¼	38¾		
Pressed Steel, com				
Pressed Steel, pref	84¼	84¾		84½
Phil. & Read all paid	39¼	39½	37	40½
Pullman				
Southern Ry. Com	30¼	30¼	28¼	30
Do do Pref	85½	85½	83½	85¼
Southern Pacific	55¾	57	51¼	55½
Tenn. Coal & Iron	62	60¾	57¾	61
Texas Pacific	41	40¾	37¾	40½
Twin City	94¼	94½	93	94
U. S. Leather Co	13	12½	12½	12½
Do do pref				
U. S. Rubber Co				
Do do pref				
Union Pacific Com	108¼	108½	95¾	[illegible]
Do pref		88		
Wabash	20¾	20½	19	20½
Do pref.	39	39½	36	39
Western Union	92½	91½	90¾	92
Great Northern xd	178¼	178		
Dom. Iron & Steel			31½	32
U. S. Steel, com	40½	40½	37½	40½
Do do pref	89½	88¾	86½	88¾

Actualites Financieres

Londres, 18.—Consolidés au comptant, 92 1-2 ; idem, à terme, 92 1-2.

Anaconda, 9 ; Atchison, 79 23-4 ; do, preff., 100 ; B. & O., 101 1-2 ; C. P. R., 106 ; C. & O., C. G. W., 23 1-2 ; St. Paul, 170 ; D. & R. G., 44 ; do, pref, 95 1-2 ; Erie, 38 3-4 ; 1re pref, 63 7-8 ; 2e pref., 54 1-4 ; Ills Central, 154 ; Louisville, 105 1-2 ; M. K. & T., 27 3-4 ; do, pref, 56 1-2 ; N. Y. C., 156 ; N. & W., 50 ; do, pref., 90, Northern Pacific, pref., 93 ; Ont., & Western, 32 12 ; Penna., 74 1-2 ; Reading, 20 ; do., 1re pref., 39 ; do., 2e., pref, 26 ; Southern Ry., 30 1-2 ; do, pref., 87 ; Southern Pacific, 56 3-4 ; U. P., 106, do, pref., 92 ; U. S. Steel, 41 3-8 ; do pref., 91 ; Wabash, 20 3-4 ; do, pref., 80 1-2 ; Quatre Espagnol, 70 5-8.

Londres, 18.—Argent lingot, tranquille à 26 7-8 de l'once. Monnaie 2 à 2 1-2 pour cent.

Le taux d'escompte sur les billets à courte échéance est de 2 1-2 à 2 5-8 p. c. sur les billets à 3 mois 2 5-8 à 2 11-16 de l'once.

Londres, 18.—L'état hebdomadaire de la Banque d'Angleterre, accuse les changements suivants :

Réserve totale, aug.	£ 522,000
Circulation, dim	228,000
Espèces, augm	294,054
Autres garanties, augm.	1,312,000
Autres dépôts, dim.	1,450,000
Dépôts publics, augm.	3,944,000
Billets en réserve, augm.	554,000
Garanties du gouv. augm.	649,000

La proportion de la réserve de la Banque d'Angleterre à son passif est de 46.45 pour cent ; elle était de 47.67 pour cent, la semaine dernière.

Le taux d'escompte reste à 3 pour cent.

New-York, 18.—Argent à demande, plus facile de 2 1-2 à 3 1-2 p.c. Dernier prêt, 3 pour cent.

Premier papier de commerce, 4 à 4 1-2 pour cent.

Change sterling, ferme à 4.87 1-4 à demande et 4.84 1-2 à 5-8 à soixante jours.

Billets de commerce, 4.83 3-4 à 4.84 1-4.

Taux affichés, 4.85 1-2 à 4.88.

Argent lingot, 58 1-4.

Piastres mexicaines, 46 3-4.

Garanties du gouvernement, fortes.

Paris, 18.—Le trois pour cent de rentes françaises est coté à 100 francs 70 centimes à terme. Le change sur Londres, fait 25 frs 18 centimes sur lettres de change. Le Quatre Espagnol a clôturé à 71 32 1-2.

Berlin, 18.—Le change sur Londres fait 20 marcs 41 pfgs. sur lettre de change. Les taux d'escomptes ont été de 2 1-2 pour cent sur les billets à courte échéance et à 2 3-4 sur les billets à trois mois.

Bombay, 18.—Le taux d'escompte de la Banque de Bombay a été réduit aujourd'hui de 4 à 3 pour cent.

Les recettes de la Compagnie du Pacifique Canadien, du 7 au 14 juillet, ont été comme suit :

1901	$635,000
1900	569,000
Augmentation	$ 66,000

BEURRE ET FROMAGE

Il est arrivé aujourd'hui 17.084 bts de fromage. Le marché est calme, mais les prix n'accusent aucun changement notable. Le fromage de la Province se vend à 9 1-8c et celui d'Ontario 9 1-2c.

Le marché au beurre est inactif mais la demande locale suffit à maintenir les prix. Le choix est coté à 19 1-2c. Il est arrivé aujourd'hui 5.659 tinettes de beurre.

PRODUITS DE LA FERME

Le marché aux œufs ne présente aucun changement notable et les œufs mirés commandent encore 11 1-2c. Ils est arrivé aujourd'hui 687 caisses.

Le marché aux patates est calme et les prix sont faibles. Les patates nouvelles se vendent maintenant $1.12 1-2 la poche de 90 livres. Les vieilles patates sont à la hausse et se vendent 65 cents aux commerçants. Le miel est rare et se détaille de 9 à 10c la livre.

LA CLOTURE A CHICAGO

Chicago, 18.—Les principales valeurs ont clôturé comme suit :

Blé, No 2, juillet 66 7-8 ; Sept, 68 1-8 ; déc. 69 7-8.

Maïs, No 2, juillet, 50 1-4 ; sept, 51 7-8 ; déc. 52 7-8.

Avoine, No 2, juillet, 32 ; sept, 33 1-8 ; Mai 36 1-2.

Lard, sept, 14.27 1-2 ; jan. 14.52 1-2 ; Saindoux, sept, 8.65 ; oct, 8.65 ; jan. 8.-37 1-2. Cotes sept, 7.92 1-2 ; oct, 7.-92 1-2 ; jan. 7.57 1-2.

LE FOIN

Le marché local est modérément actif et les prix sont soutenus.

Nous cotons : No 1, $10.50 à $11.00 ; No 2, $9.50 à $10.50 ; mêlé de trèfle, $8.50 à $9.50 par lots de chars.

VALEURS MINIERES

Le rapport suivant nous est fourni par M. DeBlois Thibaudeau, courtier en mines, 59 rue St Sulpice. Tél. Main 3828.

VALEURS.	Dem.	Offre	Dem.	Offre
	18 juillet 12.30 a.m.		3.00 p.m.	
Payne	13	8		
War Eagle	15	8		
Republic	4½	3		
North Star	64	50		
Virtue	7½	7		
Montreal London	2	1½		
Big Three	2			
Brandon G. C.	2			
California	5	4		
Canada G. Fields	5½	4½		
Cariboo Hyd	1.65			
Evening Star	6	2		
Gold Hills Dev	2½			
Knob Hill	60	50		
Monte Christo	2	1½		
Montreal G. F.	3			
Noble Five				
Novelty	1	[illegible]		
Old Ironsides	90	80		
Virginia	2½			
Rambler Car	42	30		
Bullion	25			
Morrisson	10	8		
Golden Star	8	7		
Slocan Sov	2½			
Winnipeg				
Deer Trail Cons	3½	2		
Dupont Mg. Co	25			
VALEURS NON INSCRITES				
Decca	2			
Dominion Con	1½			
Oregon	8	7		
Granby Smelter	47			
Majestic				
Fairview	1			
Giant				
White Bear				
Grey Eagle				
Certainty				

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Monte Christo, 1000-1 3-4.
Republic, 1000-4.
Mont-Angus, 3000-7 1-2.
Cure Gold Fold, 1000-5.

A TORONTO

Toronto, 18.—Ventes de l'avant-midi :
Fairview, 5100 à 1-2.
C.G.F.S., 2500 à 4 3-4 ; 1000 à 4 7-8.
Cariboo-McKinney, 1000 à 31 1-2.
War Eagle, 1000 à 13 3-4.

AUX PHILIPPINES

Suspension du gouvernement civil

Manille, 18.—La commission des Philippines a décidé de suspendre le gouvernement civil à Batangas, Cebou, Samar et Bohol, et de mettre ces places sous la direction du général Chaffee jusqu'à ce que la paix ait été conclue. Un bataillon du 20e d'infanterie est parti aujourd'hui pour Batangas.

Un belge nommé Haelterman a été condamné à être pendu pour avoir donné de l'argent et des approvisionnements aux insurgés filipinos. Sur la recommandatian du général Wade, la peine de mort a été commuée en celle de l'emprisonnement à perpétuité.

L'Espagne puissance neutre

Vienne, 18.—La correspondance politique" publie un article sur une proposition du gouvernement espagnol aux puissances. L'Espagne demanderait que l'intégrité de son territoire fût garantie comme l'est celui de la Belgique.

Ce plan semble être né à Madrid des craintes conçues au sujet de la ques-

Extradition

Washington, 18.—Le département d'Etat vient d'accorder l'extradion demandée par les autorités allemandes de Peter Anton Feilzer et sa femme Elizabeth. Le couple est actuellement en prison à New-York. Il est accusé d'avoir fabriqué un faux testament à Hesse-Darmstadt.

DANS NOS EAUX

Départ du " Lake Megantic ". Cette commission d'enquête. Le Phare St-Antoine. Un quai de béton. Le nouveau steamer " Midland Queen ". Notes générales. M. Poindron revient. Les quais à Maisonneuve. La visite de M. Conners.

SONT ARRIVES

Le "Fritz off Nansen", capitaine Gregor, de Kingman et Cie, venant de Sydney avec cargaison de charbon.

L'"Activ", capitaine Olsen, de l'Intercolonial Coal Mining Co, venant de Pictou avec cargaison de charbon.

Le "Sicilian", capitaine Funfull, de H. et A. Allan, venant de Glasgow avec cargaison générale.

Le "Degama", capitaine Cole, de Elder Dempster et Cie, venant de Bristol avec cargaison générale.

Le "Cervona" de R. Reford et Cie venant de Tyrne, avec cargaison générale.

SONT PARTIS

Le "Fritz off Nansen", capitaine Gregor, de Kingman et Cie parti pour Sydney sur lest.

Le "Lake Megantic", capitaine Taylor, de Elder Dempster, parti pour Liverpool avec passagers et cargaison générale.

L'"Activ", capitaine Olsen, de l'Intercolonial Coal Mining Co. parti pour Pictou sur lest.

DANS LE PORT

Le "Duneric", capitaine Shotten, à Hochelaga, Elder Dempster et Cie.

L'"Arcadian", capitaine Imrie, en face du quai Jacques-Cartier, H. et A. Allan et Cie, agents.

Le "Manchester Corporation", capitaine Williams, devant les bureaux de la douane. Furness Withy et Cie,

Le "Westphalia", capitaine Runtzman, devant les bureaux de la douane, Furness, Withy et Cie, agents,

L'"Escalona", capitaine Rollo, au pied de la rue Berri, R. Reford & Cie, agents.

La goélette "Bird", capitaine Peterson, à la place Royale, W. Peterson, agent.

L'"Indian", aux bureaux de la douane. Leyland & Cie, agents.

Le "Fortuna", à Hochelaga, Kingman & Cie agents.

Le "Symra" à la Pointe du Moulin à Vent, Kingman & Cie agents.

Le "Sylviana", devant les bureaux de la douane, Furness, Withy & Cie, agents.

Le "Corinthian," capitaine Dunlop, au quai Jacques-Cartier, H. & A. Allan & Cie.

Le "Torr Head," amarré aux hangars de la ligne Head, McLean et Kennedy.

Le "Manchester Trader", capitaine Heath, devant les bureaux de la douane. Furness, Withy et Cie, agents.

Le "Sicilian," capitaine Stirrat, de H. & A. Allan, venant de Liverpool avec cargaison générale.

Le "Degama", capitaine Cole, à Hochelaga. Elder, Dempster et Cie, agents.

Le "Cervona", en face des bureaux de la douane. R. Reford et Cie, agents.

LE PHARE ST-ANTOINE

Avis aux marins et aux pilotes — Le département de la Marine et des Pêcheries m'informe que le phare St-Antoine a été renversé par le vent, et qu'il sera réparé immédiatement. Les pilotes dont les navires descendent le fleuve peuvent se guider sur l'ancienne lumière qui est un peu plus basse.

DAVID SEATH, Secrétaire.

QUAI DE BETON

Une équipe d'ouvriers ont commencé aujourd'hui le déblaiement de l'ancien quai vis-à-vis l'édifice de la commission du port pour continuer les travaux commencés l'an dernier d'un quai en béton.

DEPART DU "LAKE MEGANTIC"

Le paquebot "Lake Megantic" de Elder, Dempster et Cie, a quitté notre port de bonne heure ce matin pour Liverpool (Angl.) avec les passagers de première suivants :

Mlle L. M. Atkins, M. Geo. W. Atkins, Mme Atkins, Toronto, Ont. ; Dr Bingham, Mme Bingham, Toronto, Ont., M. Geo. B. Burgin, Liverpool ; M. C. A. Campbell, Montréal ; Mlle Carlyle, St-Jean, N. B. ; Mlle Corkran, St-Paul, Minn. ; M. W. Crawford, Montréal ; comtesse Ogier d'Ivry, Mlle Angèle d'Ivry, M. Gaston d'Ivry, Montréal ; Mme Forster, Bristol, Angl. ; Rév. G. W. Fisher, Moncton, N. B. ; M. J. H. Gibson, Winnipeg ; Mme G. McWhinny, London, Ont. ; M. Richard McGiffin, Ottawa, Ont. ; Rév. J. W. McConnell, Charlottetown, I. P. E. ; M. E. McNicholl, Mme McNicholl, Toronto ; M. Arthur Letondal, Montréal ; M. Austin A. Lester, Montréal ; Dr Little, Londres, Angl. ; Dr Martin, Mme Martin, Toronto, Ont., M. W. J. Maguire, Québec ; Mme Geo. Ridout, Richmond, Qué. ; M. Léon Roland, Montréal ; M. P. L. Robinson, Oxby, T. N. O. ; Mme Summerton, Bristol, Angl. ; M. Harry H. Smith, Mme Smith, Toronto, Ont. ; le Rév. Chas. Stewart, D.D., Mme Stewart, Sackville, N. B. ; Mme Af R. Shewan, Mlle Shewan, Westmount, P. Q. ; M. J. Taylor, Mlle Eliza Taylor, Lachine, P. Q. ; M. Thos Worthington, Compton, P. Q. ; Rév. G. W. Young, Charlottetown I. P. E.

Plusieurs militaires de Halifax doivent s'embarquer sur le "Lake Megantic", à Québec.

COUR DES PILOTES

L'enquête sur l'échouement du "Cape-Breton" et du "Bogstad" s'est continué hier matin à 10 hrs. 30.

Voici un résumé du témoignage de M. Gustave Iverson, officier en second du " Bogstad ". Le témoin est Norvégien et ne sait ni l'anglais ni le français. M. Gustave Gylling, vice-consul de la Suède et la Norvège au Canada, a servi d'interprète.

" Environ 1 1-2 hr. paprès le départ de notre bâtiment de Québec, dit le témoin, nous nous échouâmes près de la côte St-Antoine. Notre bâtiment, le "Bogstad" était en bon ordre. Durant le trajet, le pilote Nérée Bélisle se plaignit au capitaine et à moi de ne pouvoir découvrir la bouée à gaz de la Pointe St-Antoine, que l'on désigne aussi sous le nom de bouée à gaz de la Pointe-aux-Trembles.

" Je connais bien cette bouée, continua le témoin, et peu de temps après l'accident, le pilote Bélisle, le premier maître et moi, avec la lunette marine, avons esssayé à découvrir la bouée à gaz, mais malgré toute notre vigilance, nous ne pûmes y parvenir.

" Quelques temps après, je découvris une lumière vacillante et très faible, comme un lampe qui s'éteint. Le pilote me dit que cette lumière devait être celle de la bouée de la Pointe-aux-Trembles, qu'il n'avait pu apercevoir auparavant."

Le pilote était sobre et très attentif, il se servait constamment de sa lunette.

" Le lendemain matin, nous nous aperçûmes que le "Bogstad" était à environ 500 verges de la bouée noire (qui n'est pas la bouée à gaz.)

Transquestionné par M. Delisle, avocat des pilotes des deux batiments, M. Gustave Iverson répondit :

" La lumière que j'ai aperçut était très faible. J'en vis bien passer une autre en face du "Bogstad", avant l'accident, mais cette lumière me parut être celle d'une remorqueur.

" Il y avait une cloche à bord du "Bogstad", mais on n'en fit aucun usage. Les cris du capitaine et du pilote Lachance, les cris stridents du sifflet, le bruit du vent et la distance du "Cap Breton" me portent à croire qu'il est très possible que les sifflements et les signaux partant du "Bogstad" n'aient pu être entendus du pilote Nestor Arcand, du "Cap Breton."

" L'ordre donné par le capitaine de donner des signaux au moyen du sifflet d'alarme fut exécuté par des coups assez rapides."

Transquestionné par M. Allan, l'avocat de la commission du port, le même témoin, Iverson, répondit à peu près ce qui suit :

Les lumières blanches du "Bogstad" n'ont pas été changées après l'accident. Il y en avait une, au premier mât d'avant, et l'autre en arrière.

"Je n'ai jamais vu, nulle part, a dit le témoin, de semblables lumières dans des cas semblables. Pour moi, ces lumières ne signifiaient absolument rien. J'ai appris depuis, par moncapitaine, que ces lumières étaient les lumières employées en vertu des règlements locaux."

A la séance de l'après-midi, qui s'est ouverte à deux heures trente de l'après-midi, le pilote Nérée Bélisle, du "Bogstad," a été le premier témoin entendu.

Questionné par M. Délisle, avocat des pilotes, le témoin Bélisle dit en substance ce qui suit :

"Avant d'arriver à la Pointe-aux-Trembles, il y a deux lumières pour guider les navires dans leur course, l'une à la Pointe Saint-Nicolas et l'autre à la Pointe Saint-Antoine. La bouée à gaz de la Pointe aux Trembles (appelée aussi Saint-Antoine), est une lumière vacillante qui disparait et se montre à différents intervalles. Il est très difficile de se guider sur cette lumière qu'on ne peut distinguer sans lunette."

Le pilote Bélisle a déjà porté plainte à la commission du port, sur la défectuosité de ces lumières.

A l'examen de M. Allan le témoin dit que, la nuit de l'accident, son steamer est passé au milieu du chenal de la Pointe Saint-Nicolas. La distance qui sépare ce dernier endroit de la bouée à gaz est de cinq à six milles.

En aucune circonstance, un vaisseau à l'ancre ne doit siffler, seules les lumières doivent servir de signaux en pareille occasion.

Le pilote a confondu une petite lumière que paraissait porter une chaloupe, Suivant lui, l'accident du "Bogstad" est dû à la défectuosité de la bouée à gaz de la Pointe aux Trembles.

M. le juge Edmond Guérin a demandé au témoin pourquoi il s'était plaint aux commissaires du port des lumières St-Nicolas et Saint-Antoine, puisqu'elles n'avaient pas contribué à l'accident.

M. Bélisle répond que ces signaux sont défectueux et qu'ils peuvent être la cause d'accidents. Ces lumières sont trop petites pour qu'on puisse bien les distinguer, lorsque le temps est mauvais.

La commission s'ajourne à 10.30 heures cet avant-midi.

Plusieurs nouveaux témoins doivent être assignés et tout porte à croire que l'enquête se continuera pendant plusieurs jours.

La commission d'enquête ira peut-être siéger à Québec ces jours prochains.

LA CONTREBANDE

Un grand nombre des caisses de genièvre de Hollande, transportées en contrebande à bord d'un steamer arrivé depuis peu à Montréal, ont été saisies par les douaniers et transportées aux bureaux du gouvernement.

Le département des douanes aura à décider quelle amende devront payer les propriétaires du steamer pour violation des lois douanières. Le steamer est passible de confiscation.

ENTRE MONTREAL ET CHICAGO

Le nouveau steamer en acier "Midland Queen" construit par William Petersen, de cette ville, a fait son voyage d'essai de Dundee (Ecosse) hier.

Le "Midland Queen" se rendra à Manchester (Angl.) pour y prendre une cargaison pour Montréal et Chicago. Le nouveau paquebot sera préposé au service des lacs et de l'Océan. Ses dimensions sont de 225 pieds de longueur, de 42 pieds 6 pouces de largeur, et 23 pieds et 8 pouces de profondeur. Ses engins sont à triple expansion, avec un cylindre de 18, 30 et 50 pouces de diamètre.

Le navire est attendu à Montréal vers le 10 août.

LES MARCHANDS DE GRAIN

Les exportateurs de grain de Montréal sont indignés du rapport du bureau des examinateurs de grain de Toronto, sur le récent examen de plusieurs membres du Board of Trade, aspirants à la position de commissaires. Au dire des examinateurs, les aspirants ne sont pas assez ferrés dans leurs connaissances du maïs.

"Cette nouvelle, a déclaré un gros commerçant de grain, est insolente et insinue que personne, dans Montréal, le principal [illegible] du grain de toute la Puissance [illegible] qualifié pour remplir une positi[illegible]'inspecteur. Le bureau des examin[illegible]rs de Montréal, composé d'hommes qui s'y connaissent, a déjà donné des preuves non équivoques de sa capacité. Quelques-uns de ces marchands sont dans le commerce du grain depuis trente ans."

LA CIE FRANCO-CANADIENNE

Le "Wassau" qui a quitté notre port dimanche dernier, arrivera probablement au Havre vers le 26 du courant. Le "Gart Castle" le prochain navire de la compagnie Franco-Canadienne est attendu à Montréal à la fin de la semaine prochaine, il est parti du Havre le 13 juillet.

Il ne porte que quelques passagers de première, parmi lesquels M. Poindron, administrateur de la compagnie à Montréal, et plusieurs émigrés ainsi qu'une cargaison générale.

PAR WALTER M. KEARNS

Vente d'Assureurs

CORDE DE CHANVRE DE MANILLE ENDOMMAGÉE.

Ex. S.S. "MARINA"

10 ROULEAUX DE CORDE DE CHANVRE DE MANILLE.

MARQUÉS [D. I.]

Légèrement endommagés par l'eau, seront vendus par encan public pour le compte des intéressés, au

No 1828, RUE NOTRE-DAME,

VENDREDI LE 19 JUILLET,

A MIDI.

WALTER M. KEARNS, Encanteur.

176-3

Raisins de Valence

A L'ENCAN.

Environ 4,000 boites "Beau détaché" 28 lbs net chacune,

Seront vendues sur le quai en face de la Douane pour le compte des intéressés.

VENDREDI, LE 19 JUILLET

immédiatement après la grande vente de sucre granulé.

WALTER M. KEARNS, Encanteurs.

180-2

Vente très Importante.

Sucre Granulé de Qualité Supérieure

Ex SS. "NORTHMAN."

Environ 3,650 SACS des marques et poids de changement suivants :

"S. A. Z."
Supérieur.—224 lbs. sacs de jute double.
"S. C. H."
Beau—224 lbs. Sacs de jute double.
"S.C.H."
Beau—100 lbs. Sacs de jute doublés de coton.
"Z.H." 224 lbs. Sacs, granulé de confiseurs.

Ce qui reste du changement après que la marchandise endommagée en a été séparée et vendue. Les lots maintenant offerts sont supposés être en bon état ; mais un certain nombre de sacs de chaque lot seront ouverts sur le quai afin d'en permettre l'inspection par ceux qui désirent acheter, et les sucres seront vendus sur leur mérite.

Vente par encan pour le compte des intéressés, sur le quai en face de la Douane,

Vendredi, le 19 Juiliet courant,

A 2 HEURES P.-M.

La vente sera sans réserve et en lots qui conviendront aux acheteurs.

WALTER M. KEARNS, Encanteur.

180-2.

LES QUAIS DE MAISONNEUVE

Les chantiers de M. Poupore et Malone, entrepreneurs des quais de Maisonneuve, sont en grande activité. Des scieries considérables valant $10,000 y sont établies et fournissent quatre-vingt-seize mille pieds de bois pgr jour. Le quai sera formé de 20 caissons mesurant 150 pieds sur quarante. Les caissons sont descendus dans l'eau à 35 pieds de profondeur dont quatre pieds à la base doivent être remplis de terre.

Les entrepreneurs ont l'intention de terminer la pose des caissons à l'automne, pour leur permettre de terminer leur entreprise l'an prochain.

M. CONNERS EST EN VILLE

M. W. J. Conners, organisateur du syndicat de ce nom, est de passage à Montréal.

Personne ne connait le but de la visite de M. Conners ici, cependant sa présence à Montréal après une si longue absence, s'explique un peu. Après l'attitude prise par la commission du port lors de son assemblée de lundi dernier, relativement à la résiliation de son contrat pour la construction des élévateurs à grain.

L'assemblée de cet après-midi sera certainement intéressante. On étudiera le projet de construire un second élévateur à la Pointe du Moulin-à-Vent. M. Conners peut avoir quelque suggestion à faire à ce propos.

Cherchera-t-il les moyens d'éviter la confiscation de son dépôt de $50,000?

UN CAS RARE

Un mari qui se plaint de ce que sa femme ne parle pas

Boston, 18.—Certains maris se plaignent que leur femme est trop loquace ; M. Patrick Smith, d'Oakland, Californie, se plaint, lui, de ce que sa femme est trop solitaire et taciturne.

Smith ne dit pas que sa vie de ménage a été malheureuse. Ce sont des gens humbles et tranquilles. Il y a 16 mois, Mme Smith déclara, en revenant de l'église, qu'elle ne quitterait plus la maison que quand on la sortirait pour la transporter en terre. Elle a tenu parole à venir jusqu'à aujourd'hui. Smith dit qu'il l'a suppliée de sortir de temps à autre, mais qu'elle a toujours refusé.

Elle n'est pas malade et a la pleine jouissance de ses facultés mentales. Elle ne veut pas rencontrer d'étrangers ni parler avec eux, elle ne veut pas parler à qui que ce soit, même à son mari.

A part cela, Smith dit qu'il n'a rien à lui reprocher. Elle se montre dévouée pour son fils. Tout ce qu'il demande, c'est qu'on l'examine pour décréter sur son état mental, car il ne croit pas qu'une femme qui n'est pas folle le ferait souffrir comme elle l'a fait pendant ces seize derniers mois. Elle ne lui a pas dit un seul mot durant tout ce temps.

Liste des pensionnaires

Washington, 18.—Bien que, dans le cours de l'année financière 1900-1901, on ait rayé 38.082 noms de la liste des pensionnaires, cette liste accuse cette année une augmentation de 4.305 noms.

Les crédits affectés aux pensions, l'an dernier, étaient $138,531,494.

VERS LE POLE

Honningsvaag, Norvège, 18.—Le vaisseau "América" de l'expédition polaire Baldwin-Ziegler, ayant Evlyn B. Baldwin à bord et qui est parti de Tromsoe pour le nord hier, s'est séparé aujourd'hui du "Frithjof", un autre vaisseau de l'expédition.

OU ALLEZ-VOUS ?

Départ des convois de la gare Windsor, pour les principaux endroits de la voie du Pacifique :

Pour New-York, à 8.25 heures a.m.
Pour Toronto et Chicago, à 8.55 heures a.m.
Pour Portland et Boston, à 9 heures a.m.
Pour Valleyfield, à 9.25 heures a.m.
Pour Vancouver, à 9.30 a.m.
Pour Ottawa, à 9.55 a.m. et 4.10 heures p.m.
Pour Newport et Sherbrooke, à 4.30 heures p.m.
Pour Valleyfield, à 5.10 hrs. p.m.
Pour Ottawa, à 6.15 hrs. p.m.
Pour New-York, 7 hrs. p.m.
Pour Boston, à 8 hrs. p.m.
Pour Halifax, à 8.20 p.m.
Pour Toronto et Chicago, à 10 hrs. p.m.
Pour St. Paul Minn., à 10.05 hrs. p.m.
Dimanches seulement :
Train pour Valleyfield, à 9.45 hrs. a.m.
Train pour Plantagenet, à 10 hrs a.m.

Les convois quittent la gare Bonaventure, tous les jours, dans l'ordre suivant :

Convoi de l'Intercolonial, pour Québec, à 7.40 hrs. a.m.
Convoi du Grand-Tronc, pour Toronto, à 7.40 hrs. a.m.
Convoi du Grand-Tronc, pour Ottawa, à 8 hrs. a.m.
Convoi du Grand-Tronc, pour Québec et Portland, à 8 hrs. a.m.
Convoi du Delaware et Hudson, pour New-York, à 7.[illegible] heures a.m., excepté le dimanche.
Convoi du Central Vermont, pour New-York, à 8.40 heures, a.m.
Convoi de l'Intercolonial Limited, pour Chicago, à 9 hrs. a.m.
Convoi du Canada-Atlantique, pour Ottawa, à 9.15 hrs. a.m.
Les dimanches seulement :
Convoi pour Brockville à 9.30 hrs., et pour Sorel, à 9.45 hrs.

Express de l'Intercolonial, pour Halifax, à 12.01 hrs. p.m.
Express du Grand-Tronc, pour Québec et Sherbrooke, à 4 hrs. p.m., excepté le dimanche.
Express du Canada-Atlantique, pour Ottawa, à 4.10 hrs. p.m.
Express de l'Intercolonial, pour Nicolet, à 4.30 hrs. p.m.
Express du Canada-Atlantique, pour Ottawa, à 5.45. p.m.
Express du Central Vermont, pour New-York, à 6.50 hrs. p.m.
Express du Delaware et Hudson, pour New-York, à 7 hrs. p.m.
Express de l'Intercolonial, pour Petit-Métis, tous les mardis, vendredis et samedis, à 7.45 hrs. p.m.
Express du Grand-Tronc, pour Toronto, à 8 hrs. p.m.
Express du Grand-Tronc, pour Québec et Portland, à 8.30 hrs. p.m.
Express du Central-Vermont, pour Boston et New-York, à 9 hrs. p.m.
Express du Grand-Tronc, pour Chicago, à 10.30 hrs. p.m.
Express de l'Intercolonial, pour Québec et Campbelton, à 11.30 hrs. p.m.

Les trains quittent la gare Viger, tous les jours, dans l'ordre suivant :

Convoi pour Ottawa, à 8.20 hrs. a.m., excepté le dimanche.
Convoi, pour Québec, à 8.30 hrs. a.m., excepté le dimanche.
Convoi pour Ste-Agathe, à 9 hrs. a.m., excepté le dimanche.
Convoi pour Labelle, tous les mardis et jeudis, à 9 hrs. a.m.
Convoi pour Joliette, le dimanche seulement, à 9 hrs. a.m.
Convoi pour Labelle, le samedi seulement à 1.25 hrs. p.m.
Convoi pour St-Jérôme, le samedi seulement, à 1.45 hrs. p.m.
Convoi pour Joliette, le samedi seulement, à 1.55 hrs. p.m.
Convoi pour Québec, à 2.30 hrs. p.m. excepté le dimanche.
Convoi pour Québec, à 3.30 hrs. p.m. le dimanche seulement.
Convoi pour Joliette et Trois-Rivières, à 5 hrs. p.m. excepté le dimanche.
Convoi pour Québec, à 11 hrs. p.m. tous les jours.
Convoi pour Ottawa et St-Lin, à 5.45 p.m., excepté le dimanche.

M. Arahill & Co.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS - COMMISSIONNAIRES,

16, St-Sacrement,

Tel. Bell Main. 2599 MONTREAL.

152-n.

VIGILANCE ÉTERNELLE

..ET..

Sureté.

Les voûtes de la MONTREAL TRUST AND DEPOSIT COMPANY au no. 1707, rue Notre Dame, sont les plus grandes, les plus fortes et les mieux gardées qu'il y ait en Canada.

Les VOLEURS toujours a l'œuvre.

Les FEUX fréquents.

Placez votre vaisselle d'argent, vos bijoux, vos documents importants, etc, dans les voûtes de cette compagnie et ils seront en Sureté.

Inspection solicitée. Prix raisonnables.

Accès de 9.30 à 5.30.

Téléphone Main, 1872.

George Hague, esq., président ; l'honorable L. J. Forget, vice-président.

A. M. CROMBIE, Gérant.

J.S. BACHE & CIE.

BANQUIERS ET COURTIERS,

16 Rue St-Sacrement, - - Montréal

C. D. MONK, Gerant.

Bureau Principal, 66 Exchange Pl., N.-Y.

Membres de la Bourse du Coton et du Café de New-York, de la Chambre de Commerce de Chicago, des Bourses de Chicago et de Philadelphie.

Rapports et cotes de la Bourse quotidiens du coton et des grains envoyés gratuitement sur demande.

FIL TÉLÉGRAPHIQUE PRIVÉ et DIRECT

107-u

L' "América" se dirige sur Arkhangel, Russie, où il doit arriver le 22 juillet. Le "Belica", un autre vaisseau de l'expédition, fera voile d'ici le 23 juillet.

Les déclarations de lord Roseberry et lord Grey

Londres, 18 — Les déclarations de lord Roseberry ont été mal accueillies par les libéraux. Même sir Edward Grey, l'un des chefs du groupe impérialiste, le désapprouve, et en cela il est appuyé par sir Charles Dilke et d'autres qui partagent les vues impérialistes.

Sir Edward Grey, cependant, dans un discours qu'il a prononcé hier soir, a demandé à lord Rosebery de prendre part à la lutte.

—LA MOISSON : Une grande activité règne dans les ateliers du Pacifique, à Winnipeg. On y fait les préparatifs nécessaires au transport de la moisson au Manitoba.

AVIS

MM. Louis Bourgeois Camille Trempe, J. G. Boivin et J. P. Morin, sont nos agents voyageurs pour la Province de Québec. Ces messieurs sont conséquemment autorisés à solliciter des abonnements au

"JOURNAL"

et à en percevoir le paiement.

L'ADMINISTRATION.

AU PALAIS DE JUSTICE

Cour de pratique à la chambre 31

COUR SUPERIEURE: JUGEMENTS

L'hon. JUGE CURRAN

The Royal Insurance Company of England vs McLaren Cameron.—Jugement en expulsion pour $204.14.

—Dame Emma Allard vs Napoléon de Chantal.—Jugement déclarant le défendeur déchu de son droit d'exercer le réméré.

LE PROTONOTAIRE

Joseph W. Archambault vs Michaël Barry.—Jugement pour $112.16.

—Les honorables juges Mathieu et Robidoux ont nommé M. J.R. Walker, avocat au Barreau de Kingston, commissaire pour recevoir les affidavits dans la Province d'Ontario devant servir dans la Province de Québec.

Ils ont également nommé M. Pierre Joseph Chartrand, commissaire de la Cour Supérieure dans et pour le district de Montréal.

NOUVELLES RAISONS COMMERCIALES

Antoine Giannetto et Antonio Valetulli feront affaires comme cireurs de bottes sous les nom et raison de "The Giannetti Shoe Shining Company."

—Dame Zéphirine Bourduas, épouse séparée de biens de Louis Lemieux, fera affaires comme marchand tailleur sous les nom et raison de "Louis Lemieux & Compagnie."

—Dame Eliza Deschamps, épouse séparée de biens de F.X.A. Racine, fera affaires comme couturière sous les nom et raison de "F.X.A. Racine & Compagnie."

—Dame Philomène Brunet, épouse séparée de biens de Charles Elisée Lesieur Desaulniers, agent d'immeubles, fera affaires à St-Henri, comme manufacturière de la préparation pour lavage "la Silverine" sous le nom de "Silverine Co." sous les nom et raison de "Ford & Désaulniers".

—Adolphe Caron, Joseph Arthur Caron et René Edouard Caron, feront affaires comme bijoutiers, à St-Henri, sous les nom et raison de "Caron, frères."

DISSOLUTION DE SOCIETES.

Adolphe Caron, Joseph Arthur Caron, René Edouard Caron, bijoutiers, ont dissout leur société de "A.L. Caron & Compagnie."

LA COUR DE PRATIQUE

Elle a fait peau neuve, enfin! juges et avocats ne s'en plaindront pas.

Notre cour de pratique, où se fait la cuisine du Palais, n'est plus reconnaissable. Les murs en ont été huilés, vernis, décorés. Le plafond présente à lui seul un coup d'œil magnifique.

Les anciens bureaux sont disparus pour faire place à trois immenses tables de 18 pieds de long, ce qui sera d'une plus grande commodité pour le Barreau.

Grâce à une délicate attention du greffier de la Cour de Pratique, M. Antonio Bédard, une table, placée à droite du greffier, est spécialement réservée aux journalistes. Nous lui en sommes reconnaissants.

NOUVELLES RELIGIEUSES

M. le chanoine F. N. T. Adam, curé du Sacré-Cœur, a présidé la cérémonie de vêture qui vient d'avoir lieu au couvent des SS. Noms de Jésus et de Marie.

Voici la liste de celles qui ont renoncé au monde pour se consacrer à Dieu:

SOEURS VOCALES.

Mlle O. Prévost, Sœur de l'Incarnation de Montréal.
Mlle J. Bourque, Sœur Charles Joseph, L'Epiphanie.
Mlle E. Marcil, Sœur M. Augustin, Montréal.
Mlle M. Legris, Sœur Geneviève de Paris, Louisville, P. Q.
Mlle C. Deslauriers, Sœur M. Gaudentia, St-Georges, Illinois.
Mlle A. Caron, Sœur Anne-Victoire, St-Charles, Man.
Mlle V. Désaulniers, Sœur M. Anatole, St-Tite, P. Q.
Mlle G. Murray, Sœur M. Magdalena, Philadelphie, Pen.
Mlle L. Giroux, Sœur M. Marcienne, St-Henri, de Montréal.
Mlle M. Boileau, Sœur François-Marie, Québec.
Mlle A. Bérard, Sœur M. Floribert, St-Barthélemy, P. Q.
Mlle G. Lafortune, Sœur M. Flavius, St-Roch de l'Achigan.
Mlle M. L. Pelletier, Sœur Léon de Lisbonne, St-Sulpice, P. Q.
Mlle R. Neveux, Sœur Pierre de la Croix, Woonsocket.
Mlle S. Jenneau, Sœur M. Ernolle, St-Martine, P. Q.
Mlle R. A. Lefebvre, Sœur M. Clétienne, Montréal.
Mlle M. Pigeon, Sœur André Avelin, Verchères, P. Q.
Mlle M. L. Archambeault, Sœur M. Sara, St-Jean de Matha, P. Q.
Mlle M. Riopelle, Sœur M. Zélie, L'Epiphanie.
Mlle O. Loiselle, Sœur M. Norbert, Beauharnois.
Mlle C. Clément, Sœur M. Justinien, St-Justin, P. Q.
Mlle Z. Bélanger, Sœur M. Florida, St-Thimothée, P. Q.
Mlle A. Bernard, Sœur M. Rosa, Belœil.
Mlle V. Leblanc, Sœur M. Laura, Montréal.
Mlle G. Moreau, Sœur Gabriel-Marie, Montréal.
Mlle J. Atkinson, Sœur M. Raphilda, Sarnia Ont.

SOEURS CONVERSES.

Mlle P. Dion, Sœur Philippe de Florence, Toronto, Ont.
Mlle J. Baril, Sœur M. Lucidas, St-Narcisse, P. Q.
Mlle C. Legris, Sœur M. Alexius, St-Urbain, P. Q.
Mlle G. Demers, Sœur M. Corona, Ste-Ma[illegible]
Mlle F. Léonard, Sœur M. Edgar, Montréal.
Mlle D. Boileau, Sœur M. Javilla, Notre-Dame de la Salette.
Mlle E. Cossette, Sœur M. Israël, St-Narcisse,

CARNET DE LA POLICE

—PAS COUPABLE: Au cours de l'enquête au sujet du vol de $110, chez M. Jos. Lemieux, le jeune Joseph Barnabé, un des accusés, a prouvé qu'il n'était mêlé dans ce crime en aucune façon.

—ÇA LUI APPRENDRA: Aaron Salomon, arrêté à Vaudreuil par la police du revenu pour avoir colporté sans licence, a été condamné à $6 d'amende et aux frais, ou à trois mois de prison par le juge Desnoyers.

—TU NE RECELERAS POINT: Auguste Desroches, 38 ans, est accusé d'avoir recélé huit paires de bottes volées par des enfants à M. Wilfrid Lamoureux, marchand.

Le prévenu a protesté de son innocence et a été remis en liberté sous caution, en attendant l'enquête.

—SERIEUX: Bert Williams, accusé de vol à l'Ile Perrot, subira son procès en cour du Banc du Roi.

—POUR UNE EPINGLE: Le détective Coleman, à la demande de M. Weldon, gérant de l'hôtel Windsor, a arrêté un garçon nommé James Burns soupçonné d'avoir dérobé à une pensionnnaire une épingle en diamants et deux bagues évaluées à $1,000. La victime est Mme R. H. Hemer, de Memphis, (Tenn.). Un autre garçon du nom de Martin fut arrêté il y a deux jours comme complice.

Les prévenus ont été renvoyés à la Réformes en attendant l'enquête qui aura lieu jeudi prochain.

—IL) VOLE TRENTE SOUS: Albert Paquette s'est reconnu coupable d'avoir dérobé 25 cents à son oncle. Le garçon a déjà été élève à l'école de Réforme, mais il est maintenant trop vieux pour y retourner. Le juge Choquet, ne voulant pas l'envoyer en prison, l'a remis en liberté.

—UN APOCRYPHE: Les citoyens de la Pointe Saint-Charles se plaignent d'être depuis quelques temps victimes d'un audacieux escroc. Ce dernier, se donnant comme constable, va de maison en maison collecter la taxe imposée sur les chiens. Les constables et les détectives ont été prévenus et se proposent de ne rien négliger pour capturer le coupable.

—COLLISION: Le train d'Ottawa, de la ligne Canada-Atlantic, est venu en collision mercredi soir avec un train de fret à Lachine. Heureusement il n'y a pas eu d'accident. La locomotive du train d'Ottawa a frappé la vanne du train de fret au moment ou ce dernier avançait sur la voie d'évitement pour lui laisser passage libre.

Ecoliers Faibles, Nerveux.

Le surmenage excessif et toujours croissant occasionné par les examens de concours, arrivant au moment où chaque garçon ou fille éprouvent des modifications physiologiques épuisantes, contribue beaucoup à faire des écoliers des ruines mentales et physiques. Un regard jeté sur les enfants pâles, faibles et chétifs qui sortent de nos écoles publiques et "high schools" fera songer sérieusement toute personne réfléchie à l'opportunité qu'il y a de sacrifier la santé et la vigueur pour le vulgaire honneur d'occuper une place élevée au temps des examens.

Un grand nombre de garçons et filles, jeunes gens et jeunes femmes souffrent de maladies et d'irrégularités résultant de l'épuisement de la force nerveuse. Il n'y a aucun traitement, connu de la science, qui redonnera aussi naturellement et aussi entièrement la force et la vitalité au système nerveux et la santé à tout le corps, que le Dr Chase's Nerve Food. Il rend les parents heureux en ramenant les couleurs aux joues et la vigueur et la souplesse aux corps de leurs enfants pâles, chétifs.

Dr CHASE'S NERVE FOOD

Cinquante cents la boite, 6 boites pour $2.50; chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Aux Etats-Unis, le "Dr Chase's Nerve Food" est vendu sous le nom de "Dr Chase's Nerve Pills" et fabriqué uniquement par la "Dr A. W. Chase Medecine Co.", Buffalo, N.-Y. Méfiez-vous des imitations. [4]

A L'ORDRE DU JOUR

Les constables Turcotte et Corbett se sont bravement comportés

Les constables Rémi Turcotte et Jim Corbett ont été portés à l'ordre du jour pour haute conduite devant l'ennemi.

Ils étaient de faction rue des Commissaires, mercredi soir et furent avertis par un passant que deux voleurs étaient entrés chez M. G. Mann, 428, rue St-Paul. Les constables se rendirent aussitôt sur les lieux et aperçurent les deux escrocs en fuite. Ils s'élancèrent à leur poursuite et en quelques secondes ils rejoignirent les fuyards. Ceux-ci ne voulurent pas se laisser prendre sans résistance et firent face aux constables. Ce fut pendant une minute une lutte homérique. Le constable Turcotte vint facilement à bout de son homme, Peter Thomson, mais le constable Corbett n'eut pas autant de plaisir avec le sien, un homme de six pieds, taillé en colosse, qui se nomme Thomas Wilson. Il parvint après de nombreux coups de poing à mettre Wilson par terre.

Les deux vagabonds ont comparu devant le juge Choquet et leur procès a été remis à huit jours.

LE CORPS DE MUSIQUE DE TEMPERANCE DE MONTREAL

A la dernière assemblée générale des membres du corps musical de Tempérance, l'élection des officiers pour le prochain semestre a donné le résultat suivant: Président, Edouard Bastien; vice-président Geo. Spatz, secrétaire-financier, F.C. Larivière; secrétaire-archiviste, Oscar Bourque; trésorier, Alf. Pelletier; syndics, Art. Laroque, Ad. Beaupré, U. Cadotte; régisseur, Geo Desormeau; gérant, Elz. Parent; chapelain, Rév. J.O. Pelletier, O.M.I.

Il a été décidé à la même assemblée que le corps musical de Tempérance donnera une grande fête champêtre, le 11 août prochain, à St-Vincent de Paul, sous le bienveillant accueil de M. Zéphirin Bastien.

Il a aussi décidé à une assemblée antérieure, que le corps musical de Tempérance se fera incorporer.

M. H. Gervais, avocat, en est l'habile représentant auprès du gouvernement.

Les listes de souscriptions sont maintenant ouvertes au public désireux d'y prendre des parts.

OSCAR BOURQUE,
Secrétaire-archiviste.

A TRAVERS LES CANTONS DE L'EST

(Spécial au "Journal")

17 juillet 1901.

—Un cheval appartenant à M. Jos. Bédard, de Richmond, ex-M.P.P., a été tué par le train express venant de Québec. Le cheval n'était pas attaché et tout en broutant l'herbe, il s'était malheureusement aventuré sur la voie ferrée.

—Douze joueurs de croquet de Windsor Mills se sont rendus à Richmond, afin de se mesurer avec leurs confrères. La partie fut fort contestée et les vainqueurs, c'est-à-dire les gens de Windsor Mills, remportèrent la victoire par un score de 3 à 1. Une partie de revanche sera probablement prise, dimanche prochain sur le terrain du notaire Begin, à Windsor Mills.

—M. E. Evan McIver, jeune homme de Richmond, vient d'être reçu avocat et pratiquera dans son pays natal. Le jeune McIver abandonna ses études pour faire partie du 1er contingent et se rendit au Transvaal. Blessé trois fois à Paardeberg, il revint au pays où il prépara ses examens.

—On a repêché le corps de George Wardle, un des noyés de Brompton Falls, à Windsor Mills, près du moulin St-François.

—L'Association Agricole des Cantons de l'Est vient de faire le choix de juges dans les diverses classes pour l'exhibition qui aura lieu vers la fin d'août à Sherbrooke.

—Une des constructions de la poudrière à Windsor Mills a sauté hier vers 1.30 heure. Un nommé Aubin père de famille, a été tué et deux anglais blessés. La force du coup a presque tout cassé les vitres du voisinage, ce qui a causé beaucoup d'émoi à Windsor Mills.

AU RECORDER

Léon du Palet, accusé de voies de fait sur la personne de M. Albert Poitras, employé civil, a comparu devant le recorder Weir et a été trouvé coupable.

Le recorder ne lui a infligé qu'une amende de $1.

—Guillaume Leriger, trouvé flânant rue Sanguinet, a plaidé coupable. Comme il est très âgé et qu'il a déclaré n'avoir ni feu ni lieu, il demeurera trois mois en prison à défaut du paiement d'une amende de $2.

—George Couture, rue Visitation, pour avoir conduit une voiture de charge muni d'un faux numéro, devra payer $1 ou faire huit jours en prison.

—Marie-Louise Lavallée, qui s'est permise de faire du désordre rue Beaudry, a été condamnée à $3 ou à 15 jours.

—Duncan McDonald, rue des Carrières, convaincu de cruauté envers un cheval, a été condamné à $2 d'amende ou a 15 jours de prison.

—La Cour a procédé ensuite à l'audition des témoignages dans la cause de Louisa Archambault, accusée d'avoir tenu une maison de désordre, rue St-Antoine, et de Régina Langevin, accusée d'avoir fréquenté cette maison.

Après avoir entendu les témoignages des hommes de police qui opérèrent l'arrestation et ceux de plusieurs voisins, la Cour en est venue à la conclusion que les deux accusées étaient coupables.

Sentence sera prononcée ce matin.

—Sarah O'Loughlin, 718a rue Lagauchetière, a été condamnée à $75 d'amende et aux frais pour vente de boissons énivrantes le dimanche.

—Agnès O'Brien, Jos. Marquis et Annie Leblanc, accusés d'avoir tenu des maisons de désordre, ont comparu, devant le recorder et ont protesté de leur innocence. Procès aujourd'hui.

—COMMISSAIRE: L'hon. juge Robidoux a accordé la requête de Joseph B. Walken demandant d'être nommé commissaire pour prendre les affidavits dans Ontario. Ces affidavits pourront servir dans la province.

Les Canadiens aux Etats-Unis

(De l'"Evénement")

La "Revue Canadienne" du mois de juillet a publié, sous la signature de M. J.L.K. Laflamme, une étude sur les Canadiens aux Etats-Unis.

Cette étude que je viens de lire d'un trait et avec le plus vif plaisir, mérite qu'on la signale à notre public, car elle se préoccupe d'une question dont l'importance est de premier ordre.

L'auteur débute par une allusion à la fête nationale qui a été célébrée dans la petite ville de Woonsocket, avec un éclat inaccoutumé.

"La célébration de la fête nationale des Canadiens-français a été marquée, dit-il, cette année, par un incident qu'il importe de ne pas laisser passer inaperçu. La St-Jean-Baptiste a rapproché les enfants d'une même famille dispersée par les caprices de la fortune, les Canadiens des Etats-Unis et leurs frères du Canada."

Ce passage est assez caractéristique, Il n'est ni plus ni moins que l'aveu — et cela découle du reste de l'étude — qu'il y a eu éloignement de part et d'autre, que nous avons faussé compagnie, en certaines circonstances, à nos frères de là-bas.

Cette constatation pourra surprendre quelques-uns des nôtres, mais nous sommes tenu de dire, avec le distingué collaborateur de la "Revue", qu'elle repose sur des preuves incontestables.

Il est avéré, en effet, que depuis un certain nombre d'années, les classes dirigeantes dans la province de Québec, ne se sont pas assez intimement mêlées au mouvement patriotique de nos compatriotes des Etats-Unis.

C'est à peine, si de loin en loin, l'un des nôtres, est allé porter la parole aux conventions tenues de l'autre côté de la frontière.

A la grande fête nationale du 25 juin dernier tenue à Woonsocket, sur une quinzaine d'invitations faites à nos compatriotes de la province, un seul invité a jugé à propos de figurer à cette belle fête.

Nous ne voulons point faire de reproches à qui que ce soit, mais l'on nous accordera qu'il y a là au moins de l'indifférence inexplicable. Et malheureusement le cas de Woonsocket n'est pas isolé.

Que voulez-vous que l'on pense de nous là-bas en nous voyant nous soustraire, non pas à une cérémonie d'un caractère purement officiel, mais à un devoir des plus pressants? Est-ce bien là le moyen de cimenter l'union qui ne devrait jamais cesser d'exister entre un peuple issu de la même origine et du même sang?

Que l'on n'oublie point que nos frères de là-bas ne cessent de lutter depuis bientôt cinquante ans pour la conservation de la langue française, et que si l'on a pu signaler de temps à autre des défaillances, il n'en reste pas moins acquis que la grande majorité de l'élément franco-canadien est demeuré fidèle à l'idée française et n'a jamais songé à abdiquer les nobles traditions du passé.

Et c'est précisément parce que cette lutte héroïque s'est faite et qu'elle dure encore que nous devrions nous faire un devoir d'être en communion constante avec nos frères des Etats-Unis, participer à toutes leurs fêtes d'un caractère patriotique, et les associer à toutes nos fêtes.

Je dis "les associer à toutes nos fêtes" et c'est à dessein. On a trop pratiqué à leur égard une sorte d'élimination qui ressemblerait à du dédain, si ce n'était point la résultat d'une sensible omission. Mais de ces sortes d'omissions, les organisateurs de nos fêtes nationales devraient s'en garer. C'est même à eux à prendre la tête du mouvement et à faire en sorte que les sociétés nationales des Etats-Unis aient des représentants aux fêtes patriotiques que nous célébrons au Canada.

Une occasion superbe va se présenter l'an prochain, ici à Québec, pour opérer ce rapprochement dont parle le collaborateur de la "Revue Canadienne." Ne devons-nous pas, en effet, célébrer le cinquantenaire de la fondation de notre société St-Jean-Baptiste? Ce n'est pas là assurément un événement banal. Pourquoi alors ne point s'organiser dès maintenant pour célébrer solennellement ce grand fait de notre histoire et associer à cette fête tous les esprits dirigeants du Canada-français aux Etats-Unis.

Ne pourrions-nous point également jeter les bases d'un grand congrès, comme celui de 1880, dans lequel nous donnerions une place très large aux Canadiens distingués des Etats-Unis? Ils comptent de bons orateurs, d'excellents écrivains; nous n'aurions qu'à y gagner à les entendre nous faire part des progrès de l'idée française aux Etats-Unis. Et puis nous consoliderions une amitié déjà vieille et que nous avons tout intérêt à ne pas voir s'altérer.

Ce congrès vaudrait absolument mieux que toutes les parades. Ce serait à la fois une fête de l'intelligence et une fête patriotique, dont il pourrait sortir un grand bien.

E.R.

Yildiz

Essayez les cigarettes égyptiennes "Yildiz" (bouts dorés), 20 cts la boîte. 175 e-o-d

Convention des Manufacturières de la Nouvelle Angleterre

Fall-River, Mass., 18— Le comité de l'association des manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre, nommé à l'effet de choisir une date pour la convention, vient de faire rapport à l'assemblée annuelle.

La date choisie par le comité est le 25 septembre, cette convention devant se continuer jusqu'au 26 inclusivement, et le lieu choisi pour cette convention, est Niagara Falls.

Ses sessions pour la transaction des affaires seront tenues à 9 heures du matin et à 8 heures 30 du soir, dans la salle de l'hôtel International.

Cet arrangement a été conclu afin de donner aux membres de l'association le plus de temps possible, pour visiter l'exposition pan-américaine. L'adresse d'ouverture sera faite par le docteur Robert H. Thurston, du collège Sibley, de l'Université de Cornell.

Un train spécial composé de wagons Pullman, quittera Boston via Boston et Albany et New-York Central le 24 septembre à 9 heures 10 du matin; il arrivera à Niagara Falls à 10 heures 30 du soir.

Lors de la visite de l'exposition par les manufacturiers, les fonctionnaires de l'exposition recevront les visiteurs.

Les directeurs du Merchant's Exchange de Buffalo seront aussi présents à cette exposition.

Mort d'un amiral

St-Pétersbourg, 6.—L'amiral comte Loguin Heyden, est mort près d'ici, le 3 juillet. Il était âgé de quatre-vingt-quinze ans.

NOTES MUNICIPALES

L'éclairage de la Ville

L'échevin Laporte est d'avis qu'il n'y a pas lieu de se presser. L'avis de motion de l'échevin Martineau ne change rien à l'état de choses actuel. Tous les dépôts accompagnant les soumissions ont été remis, et il se trouve maintenant qu'il n'y a aucune soumission régulière devant le conseil. Pour régulariser la situation, il faudrait attendre que les soumissionnaires aient consenti à remettre leurs dépôts, afin de mettre le conseil en état d'étudier de nouveau leurs soumissions.

L'échevin Martineau, au contraire, croit qu'une simple résolution du conseil peut accorder le contrat de l'éclairage à celle des compagnies soumissionnaires que le conseil désignera, nonobstant le fait que les dépôts ont été remis. Si le conseil avait le droit d'accorder ou de refuser le contrat à aucun des soumissionnaires, ou même à une personne qui n'aurait pas même soumissionné, pourquoi n'aurait-il pas celui d'accorder le contrat à l'une ou l'autre des compagnies soumissionnaires, en lui imposant l'obligation de remettre son dépôt? Il pourrait également, après avoir rappelé la motion de l'échevin Savignac renvoyant le cahier des charges devant la commission des incendies, demander à toutes les compagnies soumissionnaires de remettre leurs chèques, avant d'entamer de nouveau la discussion.

Ainsi l'échevin Martineau ne voit aucune difficulté insurmontable, et il demande aux journaux de ne pas le juger défavorablement avant qu'il ait fait connaître tout ce qu'il entend faire.

Pour les cochers

Les cochers de la Place d'Armes sont disposés à peinturer eux-mêmes leur kiosque si la Ville consent à leur fournir la peinture. La commission de police sera informée de ce fait.

La réforme municipale

L'association de la Réforme municipale a convoqué une assemblée des contribuables du quartier Ste-Anne pour mercredi prochain, à l'ancien marché St-Gabriel. L'on y discutera la question de l'éclairage de la ville. Les échevins Tansey et Gallery, représentants du quartier, seront invités.

Une assemblée du même genre sera aussi convoquée sous peu dans le quartier Ste-Marie.

Au bain Gallery

Demain après-midi à 4 heures, au bain Gallery, dans le quartier Sainte-Anne, il y aura concours de natation. Cet endroit est très fréquenté et l'échevin Gallery en dotant son quartier de cet établissement a beaucoup mérité de ses constituants. Lundi, il y avait là 2,000 personnes.

La Halle au poissons

Cet après-midi, la commission des marchés s'occupera de savoir s'il convient de demander des soumissions pour faire transporter au coin des rues St-Paul et Berri le bâtiment qui a servi de marché au poisson, au marché Ste-Anne.

Maltraitée par les infirmières

Hier matin, une pauvre femme est allée raconter au docteur Laberge que les infirmières de l'hôpital Général où elle avait été envoyée l'ont maltraitée avec la dernière barbarie. D'après ce qu'elle rapporte, cette malheureuse aurait été frappée par ses garde-malades qui l'auraient mise à la porte malgré elle.

Le docteur Laberge n'a pas ajouté une foi entière au dire de cette femme et lui a conseillé de s'adresser au recorder.

Les permis de construire

M. A. Chaussé, inspecteur des édifices, dit que pendant la journée de mercredi, il a retiré $304 pour les permis de construire qu'il a émis. C'est la récolte la plus considérable dont l'histoire de ce service fasse mention. La Banque de Montréal l'a payée presque en entier, pour le nouvel édifice qu'elle fait ériger sur la rue Craig et dont le coût est estimé à $600,000.

On sait que d'après le nouveau règlement des bâtisses les taux des permis sont proportionnés au coût de l'édifice projeté. Cette nouvelle répartition a considérablement augmenté le revenu du service de l'inspection des bâtiments.

SOREL ET SES ENVIRONS

Nouvelles constructions du gouvernement—Noces d'argent—Commencement d'incendie—En villégiature—Divers.

(Spécial au "Journal")

Sorel, 17.

—M. Hector Dallaire, plombier, a épousé, lundi, en l'église de Sorel, Mlle Marie-Julie Chapdelaine, fille de M. François Chapdelaine, mécanicien du vapeur "Cultivateur", de la Cie Richelieu.

Les jeunes époux qui avaient reçu nombre de jolis cadeaux, sont partis pour un court voyage.

Nos bons souhaits.

—Le fer destiné à la construction de la nouvelle boutique du gouvernement, à St-Joseph de Sorel, est arrivé et les employés de la "Phœnix Bridge Company", travaillent à le mettre en place. Cette boutique construite pour les chaudronniers, sera vaste et offrira aux ouvriers tout le confort possible.

—On devra sans tarder construire, aux chantiers du gouvernement une scierie mécanique pour remplacer la scierie actuelle devenue trop petite, vu l'accroissement constant de l'ouvrage.

Cette nouvelle scierie sera construite sur l'emplacement de l'ancienne fabrique de pulpe, dont le gouvernement a fait l'acquisition dernièrement.

L'espace occupé par cette fabrique sera affecté à l'agrandissement de la boutique des mécaniciens.

—Le 13 du courant M. et Mme Alfred Lalonde, du département de la comptabilité des travaux publics, à Saint-Joseph de Sorel, ont célébré le 25e anniversaire de leur mariage. Nombre d'amis de Sorel, de Montréal, etc., se sont empressés, d'aller leur offrir leurs félicitations et compliments.

La fête a été charmante.

—Mlles Alexina et Ludvia Dauphinais, sont parties pour la Pointe-aux-Trembles, où elles passeront une quinzaine de jours.

—M. Gustave et Mme Francœur étaient en visite chez leur père, M. D. Francœur, au commencement de la semaine.

—Son Honneur le juge Bourgeois, était à Sorel, dimanche, en visite chez notre concitoyen, M. Ernest Turcotte, trésorier de la Cité.

—Mme Boucher, épouse de M. le capitaine L. O. Boucher, du vapeur "Québec" est en visite chez sa sœur Mme Philippe Beauchemin.

—M. et Mme Joseph Fortier, de Manchang, Mass., est en promenade avec M. George, son fils, chez Mme P. P. Danoie, de Saint-Aimé.

—M. le Dr et Mme E. Laviolette, de Montréal, qui étaient depuis quelques jours les hôtes de M. G. Drolet-Massue, seigneur, de Saint-Aimé, sont retournés chez eux, enchantés de leur voyage.

—M. C. T. Desjardins est à transformer en logements son ancienne buanderie, située rue George, à proximité des propriétés de M. J. B. Guévremont.

—M. Frank Cournoyer, qui a acheté le terrain de M. L. G. J. Tasbrooke, au nord du marché Richelieu, a commencé à creuser les fondations de l'hôtel qu'il y fait construire et qui devra être prêt à l'automne.

—Mlles Lucie et Marguerite Leclaire, filles de notre concitoyen M. l'échevin Bruno Leclaire, sont partis samedi pour un voyage d'un mois, à Worcester et autres villes américaines où elles comptent nombre de parents et d'amis.

M. l'abbé Arthur Vézina, du séminaire de Saint-Hyacinthe, et deux de ses frères, l'un diacre, et professeur à la même institution, et l'autre, élève de dernière année, étaient en visite au presbytère de Sorel, au commencement de la semaine, en route pour le sanctuaire vénéré de Sainte-Anne de Beaupré.

—Nos concitoyens, M. le maire et Mme la mairesse C. O. Paradis, M. P. C. Lemoine; M. L. S. Robitaille et Mme Robitaille; M. J. F. F. Boulais, gérant de la Banque d'Hochelaga et Mme Boulais, sont revenus d'un court mais très agréable voyage à la Malbaie, à Tadoussac et au Saguenay.

—Deux individus arrêtés pour vagabondages ont été, vu les grandes chaleurs de ces jours derniers, et leurs bonnes résolutions, remis en liberté sur l'ordre de M. le juge Chs. Dorion.

—L'ancien hôtel de Sainte-Aimé de Sorel, bâti et exploité durant quelques années par M. J. H. Houde, est démoli.

M. Dolphis Cournoyer, hôtelier, qui en avait fait l'acquisition, en emploie les matériaux à la construction d'une maison à deux logements qu'il fait ériger sur la rue de la Reine, en haut de l'hôtel-de-ville. M. J. B. Guévremont.

—Le feu s'est déclaré sur le toit de la propriété de M. Bruno Leclaire, lundi après-midi; propriété occupée par M. A. Hamelin, ingénieur de Montréal.

Les locataires de l'immeuble étaient absents de la ville dans le moment.

Le feu avait été causé par des étincelles provenant d'une cheminée voisine.

Les dommages sont légers.

—Le "Trois-Rivières", parti de Sorel, mardi matin, a transporté nombre de pèlerins à Ste-Anne de Beaupré; y compris plusieurs Sorelois.

Le pèlerinage avait été organisé par M. le curé de Waterloo.

—MM. J. M. Ferris et R. A. Trudeau, du Québec Southern, et M. le Dr Philippe Ste-Marie, de Cédar Hill, étaient à Sorel hier, alors qu'ils sont venus saluer le représentant du "Journal".

—M. Walter Gill, de Montréal, était à Sorel ces jours derniers, en route pour Nicolet, où il passera les vacances.

C'est dimanche, le 28 du courant qu'aura lieu la bénédiction de la nouvelle cloche de Ste-Aimé.

Le digne curé de la paroisse, Mgr Guilbert, a lancé une foule d'invitations.

—On demande à St-Joseph de Sorel, trois institutrices diplômées.

—Un grand nombre de nos concitoyens se proposent de prendre part à la magnifique excursion de dimanche prochain, à Trois-Rivières, au bénéfice de l'orchestre Ste-Cécile.

—Hier, au Mont St-Bernard, des drapeaux avaient été hissés à l'occasion du jubilé du Très Honoré Père Amédée, supérieur général.

Les sanglants incidents de Saragosse

Saragosse, Espagne, 18 — A cause des conflits qui ont eu lieu ici hier entre les catholiques et les libres-penseurs et dans lesquels le général Cavero, carliste, a été tué et quarante-cinq autres personnes ont été blessées, et les bureaux des journaux catholiques mis en ruine, les processions religieuses ont été supprimées jusqu'à ce que l'excitation soit apaisée. Plus de deux cents coups de feu ont été tirés dans l'émeute d'hier. Des quarante-cinq personnes blessées, douze mourront probablement de leurs blessures.

Hier soir, les manifestants ont lancé des pierres aux couvents de la ville et ont mis le feu aux portes du couvent de Santa Inez.

—C'EST FINI: On annonce que la vente du St. Lawrence et Adirondack Ry au New-York Central est effectuée.

MAISON LABONTE

ANGLE STE-CATHERINE ET MONTCALM

Rien de plus beau, que ces lignes offertes à ces extrêmes bas prix:

TERRY rose et bleu pâle, pour manteaux d'enfants. Prix régulier 15c, pour	9c	TRES SPECIAL — POUDRE fine "Maréchale", marque "Gellé Frères", Paris, durant juillet, le paquet	5c
ALPAGA noir double largeur, valeur de 25 cents, pour	15c	POUDRE DE RIZ "L'Attrayante", pour blanchir et adoucir la peau, marque "Gellé Frères", durant juillet	10c
CORSETS d'été en net ajouré, bonne valeur à 35c, pour juillet	22 1-2c	SAVON de toilette (Butter Milk et Glycerine), en boîte de 3 morceaux. Prix régulier, 12c, pour notre vente de juillet, la boîte	5c
JOB—125 douzaines de BAS de cachemire, par côte, avec genoux doubles, grandeurs, 4, 4 1-2 et 5. Prix régulier, 15 cts. Durant juillet, pour	5c	SAVON DE CASTILLE, de Henri Rocteau, Paris, très bonne valeur à 10 cents. Le morceau durant juillet	4c
JOB de MIRETS PERLES, de couleurs assorties, dans les nuances brune, rouge, bleu, vert, rose, mauve, de 8 à 35c, la verge, pour notre vente de juillet	5c	ANNEAUX de fantaisie, pour serviettes, rose, rouge, bleu, vert, mauve, jaune, etc.	4c

Venez sans tarder participer à ces avantages.

Si vous avez le "Spleen"

où si vous vous sentez épuisé, triste sans énergie et que vous éprouvez un certain dégout pour le travail et même une répugnance à vous mouvoir, c'est un signe certain que votre système nerveux est fatigué et que votre sang est appauvrit ou vicié. Il faut donc avoir recours au

VIN St MICHEL

pour purifier, fortifier et enrichir le sang qui est le distributeur des forces physiques et morales. En le prenant vous sentez un bien-être parcourir tous vos membres. Il vous stimule, vous ragaillardit. Il ranime et ravive l'esprit, réveille l'imagination, éclaircit le cerveau, met le sourire aux lèvres et la bonne humeur au cœur. C'est le "chasse Spleen" par excellence.

BOIVIN, WILSON & Cie, Montréal, seuls Agents pour l'Amérique du Nord.

Dépositaires aux Etats-Unis:
WEEKS, POTTER CO'Y, 360 Rue Washington, Boston, Mass.
WALTER CARON, 109 Blue Island Ave., Chicago Ill.

ON DEMANDE. — Habillement fait sur commande en échange pour un bicycle neuf. S'adresser à 125, "Le Journal". 180-3.

A LOUER.—Un magnifique piano carré, Marshall et Wendell, pour $1.50 par mois. S'adresser chez A. Jetté et Cie, 348, rue Visitation, près Ontario. 179-3.

A VENDRE.—Une magnifique montre en or de 18 carats, pour homme, valant $100.00 pour $55.00. S'adresser chez A. Jetté et Cie, 348, rue Visitation, près Ontario. 179-3.

A LOUER.—Un superbe magasin à être construit au goût du locataire, situé coin des rues St-Sulpice et De Bresoles. Pour informations s'adresser à Cyrille Laurin, chambre 5, Bâtisse Impériale. 178-5.

TERRE A VENDRE.—Une terre de 160 acres bien située près de Waterloo sur un bon chemin, avec bâtiments neufs, bonne sucrerie, jeune verger et bonne eau de source dans la maison et l'étable. Cette propriété sera vendue à bon marché pour argent comptant ou à conditions faciles, à un homme responsable. S'adresser à H. W. Harvey, Kingsbury, P.-C. 177-15.

On demande un pupitre avec petit casier vitré pour maison privée. Adressez par lettre: M.B. Bureau du "Journal."

j-n-o

Vente par Autorité de Justice.

Sera vendu par encan public, au dernier et plus haut enchérisseur, mardi le sixième jour d'août prochain, au bureau du notaire public soussigné, No 157, rue St-Jacques, à Montréal, à midi, la propriété immobilière suivante, appartenant à la succession de feue dame Agnès O'Grady, en son vivant épouse de William Miller, de la cité de Montréal, savoir:

Un emplacement ayant front sur la rue Tupper, dans le quartier St-Antoine de la cité de Montréal, connu comme étant la subdivision [illegible] du lot numéro seize cent vingt-cinq [illegible] officiel [illegible] (1625-17), contenant environ vingt pieds de front sur quatre-vingt-[illegible] pieds de profondeur, avec bâtisses dessus construites.

Pour conditions,
S'adresser à
HERBERT M. MARLER,
Notaire public,
181-2. 157 rue St-Jacques.

AVIS DE FAILLITE

IN RE:
THE UNION DRESSED MEAT CO.,
Faillis.

Suivant l'ordre des créanciers en date du 12 juillet 1901, des soumissions seront reçues jusqu'à lundi midi le 22 juillet courant pour l'achat en bloc de l'échoppe de boucher et les outils situés au coin des rues Lagauchetière et Champlain, en la cité de Montréal, appartenant à A. Donais, l'un des associés.

Pour informations et détails, s'adresser au bureau du curateur.

J. M. MARCOTTE,
Curateur.

Bureau de Marcotte et Marcotte,
26 rue St-Jacques, Montréal.
Montréal, 17 juillet 1901. 180-18-20.

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure. No 1289.—Elizabeth Nicholson, épouse de John Deegan, de Montréal, a institué ce jour une action en séparation de biens contre son dit mari. Montréal, 15 mai 1901. Stephens et Hutchins, procureurs de la demanderesse. 156-21-28-5-12-19

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure. No 818.—Bernard McCabe, cultivateur, de la paroisse de St-Patrick de Sherrington, district d'Iberville, et maintenant de [illegible], dans l'Etat du Vermont, un des Etats-Unis d'Amérique, demandeur, vs Treffle Turgeon, de St-Patrick de Sherrington, district d'Iberville, et [illegible] de Montréal, Défendeur. Le défendeur est ordonné de comparaître dans un mois. Montréal, 15 juillet 1901.—L. Brousseau, député-protonotaire. Bisaillon et Brossard, avocats du [illegible]. 181-2.

UNE CHAMBRE CREMATOIRE

L'incendie s'allume dans une chambre de la rue Frontenac où était exposée la dépouille de Mme Dolphis Pépin

LE CADAVRE EST CALCINE PAR LES FLAMMES

Un incendie a semé la désolation hier après-midi dans une famille de la rue Frontenac.

Mardi dernier après une courte maladie, l'épouse de M. Dolphis Pépin, agent, 297, rue Frontenac, trépassa. Le cadavre fut exposé dans le salon de sa demeure. La pièce avait été tendue de crêpe et des cierges brûlaient autour du cadavre.

Hier après-midi, vers 4 heures, un des cierges communiqua le feu à une tenture. Les parents étaient à l'écart et ils ne s'aperçurent de l'incendie que trop tard pour l'éteindre aisément.

Un des membres de la famille, dans l'excitation du moment, au lieu de courir donner l'alarme, perdit quelques précieuses minutes en allant d'abord avertir la police. Des constables arrivèrent et mandèrent les pompiers qui firent bientôt leur apparition trop tard. La flamme s'était communiqué aux tentures et, courant sur les draps étendus partout ne respecta pas la dépouille funèbre. Les vêtements de la défunte s'enflammèrent et la couche funèbre, rongée par le feu, s'affaissa sur le parquet et le corps devint la proie des flammes.

Les pompiers, à leur arrivée, se mirent immédiatement à l'œuvre, mais ils eurent beaucoup de difficultés à éteindre le feu. Ils recueillirent ensuite les os calcinés et une voiture de patrouille les transporta à la morgue.

M. Pépin était absent au moment de l'horrible accident. On peut se faire une idée de son désespoir lorsqu'il connut l'étendue de son malheur.

Les dommages à l'immeuble sont d'environ $800.

ON S'EXPATRIE

Quand on ne peut pas trouver d'ouvrage dans son pays. Scène navrante à la gare Windsor

Par vantardise, on chante sur tous les toits, dans certains quartiers, qu'il y a de l'ouvrage en abondance à Montréal, et que seuls les fainéants chôment parce qu'ils le veulent bien. Cela n'est pas ; preuve, l'interview suivante que le représentant du "Journal" a eue d'un brave ouvrier nommé Pierre Dozois, hier soir, à la gare Windsor. M. Dozois est forcé de s'expatrier parce qu'il ne peut trouver de l'ouvrage.

"Oh! je sais bien, monsieur le journaliste, que mon cas n'est pas isolé. Il y en a bien d'autres qui ont été obligés de faire comme moi, avant moi, mais aussi, il s'en trouvait parmi ceux-là qui méritaient leur sort: des ivrognes, des fainéants, des propres à rien. Moi, c'est pas ça, et croyez que je me vante pas. J'ai 49 ans et je suis sobre, jamais ce front que vous voyez n'a eu à rougir d'une action louche. Vous voyez ma famille, là, ce groupe qui pleure. C'est ma brave femme et mes sept enfants. Il y a six mois, monsieur, que je cherche de l'ouvrage. J'ai frappé partout et je ne regardais pas à la pitance, allez. C'était du pain que je voulais, du pain pour toutes ces petites bouches-là. C'est gentil, les enfants, ça vous aime tant que ça crève le cœur de les voir avoir faim. Quand j'ai vu qu'il n'y avait plus moyen de vivre, j'ai tendu la main à quelques amis, et je suis fier pourtant. On m'a fourni mon billet de passage pour Chicago et je m'en vais...... à la grâce de Dieu. Quelques parents auront soin de ma famille et on tâchera de trouver de l'ouvrage pour ma femme qui est une courageuse. Oh! ces grèves-là. Ça tue le pauvre monde. Moi, je ne suis pas éduqué et je ne sais pas si c'est les patrons ou les unions qui ont tort, mais je sais bien que ça rend les gens tellement défiants, qu'ils osent plus nous donner de l'ouvrage. Parce qu'on est pas de l'Union, l'Union ne nous aide pas, et si on répond au patron qu'on n'est pas de l'Union, il vous regarde comme ça, en riant, sans vous croire, et il vous répond: "Vous repasserez plus tard." Plus tard! comme si ça attendait à plus tard pour avoir faim, la nichée. Y a des fois, monsieur le journaliste, qu'on a beau être bon et honnête, on se sent la tentative d'assommer quelqu'un, de casser quelque chose. Vous pouvez mettre ça dans votre "papier" si vous voulez, je ne rougis pas de moi ni des miens. On est pauvre, on est honnête, et on aime mieux s'en aller plutôt que de se faire voleur."

A ce moment, le train donnait le signal du départ. Le père embrassa ses enfants qui pleuraient, sa femme dont la figure contractée disait l'état d'âme, puis s'enfonçant d'un coup de poing dans le creux de l'estomac un sanglot prêt à sortir. Joseph Dozois s'accrocha au marchepied.

Le train s'éloignait, disparaissait petit à petit, quand la voix d'un enfant de huit ans cria cette phrase dans la nuit : "Papa, reste donc, tu reviendras pu jamis, reste donc avec nous. Maman veut pas que tu partes".

Les étrangers témoins de cette scène essuyèrent furtivement une larme.

Souhaitons au brave Dozois de trouver de l'ouvrage à Chicago, afin qu'il puisse y faire venir sa famille.

CET IVROGNE

Se félicitera de ne s'être point avalé la langue

Vers une heure et demie, hier après-midi, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame se rendit rue Craig en face de la salle d'Exercices, pour recueillir un individu du nom de Aubin, domicilié rue St-Ignace, 32.

Ce digne citoyen, trouvant sans doute la température trop chaude pour un estomac vide, s'était enivré d'une façon impériale. Sa démarche anguleuse lui tourna tellement la tête qu'à un certain moment il décrivit un magnifique quart de cercle et se laissa choir la tête sur le pavé.

Dans sa chute il se mordit la langue. A part ce léger accident il en fut quitte pour des habits salis.

Transporté à l'hôpital, on lui a donné le temps de se dégriser.

LA MAISON H.H. WOLFF & CO.

GREFFE DES FAILLITES

Il s'est glissé une malheureuse erreur dans notre rapport du greffe des faillites de mardi dernier, 16 juillet courant.

Nous nous empressons de rectifier.

MM. H. H. Wolff & Company avaient fait une demande de cession à Charles E. Conrad et A. Taylor Porter ; nous avons interverti l'ordre des parties et par suite MM. H. H. Wolff & Company, au lieu d'être mis comme requérants cession, ont été annoncés comme cessionnaires.

Nous regrettons cette erreur, d'autant plus qu'en pareille matière la chose est très délicate.

La maison H. H. Wolff & Company est d'ailleurs trop avantageusement connue pour souffrir beaucoup de l'erreur.

Arrête la diarrhée et les crampes de l'estomac

Le véritable Angostura Bitters, importé du Dr Seigert.

LES QUATRE MOUSQUETAIRES

Ils ont été arrêtés hier soir avec armes et bagages. Ce sont des bambins précoces

Vers dix heures, hier soir, quatre bambins âgés de 12 à 14 ans, entrèrent à l'hôtel Viger. Le plus grand des quatre portait à la main gauche une carabine Winchester et dans le droite un billet de banque de $50, qu'il demande de changer au comptoir de l'hôtel.

Le commis lui répondit qu'il n'avait pas de monnaie. Pendant ce temps-là, les trois autres gars se consultaient à l'écart. L'un d'eux portait une sacoche. Le gardien de la gare, voyant ces quatre bonshommes flâner dans l'hôtel, leur ordonna de sortir. Tous les quatre obéirent, et on les perdit de vue.

Vers 11 heures, les détectives Wilson et Trudel reçurent un message téléphonique leur apprenant que quatre bambins avaient été arrêtés par un constable, au coin de l'avenue Duluth et de la rue Rivard.

Ces quatre jeunes aventuriers avaient essayé de changer leur billet de $50 chez les épiciers des environs. Un constable, ayant été averti de la chose, les arrêta pour vagabondage.

Les détectives Wilson et Trudel se rendirent immédiatement à l'endroit indiqué et amenèrent les quatre bambins au poste central.

Deux jeunes gens ont ramassé sur le trottoir, rue St-Denis, deux trousseaux de clefs que les bonshommes avaient tirés de leurs poches.

Au poste central, on dépouilla les prisonniers, et on trouva, en outre du billet de $50, que les petits voyageurs avaient deux carabines Winchester, dont l'une était enveloppée dans une sacoche.

Les jeunes prisonniers n'ont pas voulu répondre aux questions des détectives. On les a enfermés dans les cellules d'où ils sortiront ce matin pour comparaître devant le magistrat.

...COUPON DE PRIMES...

"La Madone de Siegel"

(EN 10 COULEURS)

6 ...COUPONS POUR UNE IMAGE... 6

De toutes les magnifiques images que nous avons données en prime jusqu'ici, notre imitation de peinture à l'huile "La Madone de Siegel," est celle qui a obtenu le plus brillant succès.

Les demandes pour cette prime continuent de nous arriver tous les jours de plus en plus nombreuses et pressantes, c'est pourquoi nous avons résolu de faire faire un nouveau tirage de 50,000 copies de cette belle image en couleurs et D'EN DONNER UNE à toute personne qui se présentera à nos bureaux ou chez nos agents avec **Six Coupons du JOURNAL**. Les coupons ne sont pas numérotés et plusieurs coupons du même jour sont acceptés. Les personnes résidant en dehors de Montréal et qui nous enverrons des coupons pour recevoir leurs images par la malle, devront nous envoyer un timbre de deux sous pour les frais de poste. Hâtez-vous de collectionner les coupons et de nous les envoyer, car le tirage de cette seconde édition, pour être considérable, sera à peine suffisant pour répondre à la demande du public et la publication des coupons cessera le 31 juillet. DÉTACHEZ CE COUPON.

Depuis vingt-cinq ans les Pianos

MASON & RISCH

sont devant le public musicien et ont donné parfaite satisfaction à tous les acheteurs. Aujourd'hui il n'y a pas de piano aussi recherché par ceux qui se connaissent en musique.

Toute personne désirant acheter un piano devrait examiner les Pianos MASON & RISCH.

The MASON & RISCH PIANO CO., Ltd.

2459, rue Ste-Catherine, Montréal.

LE TRIBUNAL DE CONCILIATION

Des délégués au Conseil des Métiers Fédérés qualifient de farce ce projet ministeriel

Sans s'engager à rien, le Conseil se rend cependant à la prière du secrétaire du Bureau de Conciliation, par courtoisie

Elections des nouveaux officiers—La guerre au "Stonewall Jackson". Pas d'ouvriers italiens.

Le Conseil des Métiers Fédérés et du Travail a fait hier soir l'élection de ses officiers et s'est livré à une intéressante discussion sur le projet d'établissement d'un tribunal de conciliation ministériel. L'assemblée a eu lieu à la salle de l'Etiquette Bleue et a été présidée par M. F. Roberge.

MM. E. Lyons et E. Soucy, représentants de l'Union des Electriciens, L. Lespérance, représentant de l'Union des Boulangers et Confiseurs, ainsi que MM. R. Desormiers et Ulric Viau, de l'Union des Cigariers, ont été admis comme délégués.

La nomination des officiers a eu lieu hier soir ; ils ont tous été élus par acclamation. Président : F. Roberge, réélu; vice-président; J. B. Mack, réélu; Secrétaires Archisvistes Conjoints : A. Latreille et C. Lavoie ; secrétaire correspondant, P. Boudreau ; secrétaire-financier ; Ed. Berthiaume ; Trésorier, A. Gariépy ; Guide, T. Tremblay ; gardien, J. Trembaly ; syndics, C. Bertrand, C. Thouin et B. Drolet ; Comité Exécutif, Jos Ainey, J. Tremblay, W. Ménard, A. Verville, et T. Trafford.

Comité des lettres de créance : J.-B. Mack, W. Ménard, J. A. Rodier, J. Tremblay, F. Gravel, F. Denis et E. Alarie.

Comité d'organisation : Jos. Ainey, A. Latreille, T. Trafford, T. Soucy, T. Tremblay, A. Gariépy et F. Gravel.

Comité de Législation : Jos Ainey, J. Lyons, N. Nicholson, F. Denis, C. Bertrand, et J.-B., Mack.

Comité de l'Etiquette ; C. Lavoie, A. Gariépy, T. Tremblay, P. A. Bourdeau, L. Lespérance, M. Mainy et O. Allard.

Section des Métiers de Construction : J. O. Venne, Union des Briquetiers ; E. Berthiaume, Union des Charpentiers-Menuisiers ; A. Latreille, Union des Tailleurs de pierre ; T. Trafford, Union des Electriciens ; A. Verville, Union des Plombiers ; F. Gravel, Union des Peintres-décorateurs ; E. Collette, Union des Plâtriers ; C. Bertrand, "Amalgamated Sheet Metal Workers".

Le tribunal de conciliation

Une circulaire de M. Félix Marois, greffier du bureau de Conciliation, récemment établi par le gouvernement de Québec, a soulevé une longue discussion qui a été orageuse à certains moments. Dans cette communication M. Marois demande au Conseil de lui envoyer les noms et adresses des secrétaires des différentes organisations ouvrières qui lui sont affiliées, avant le 1er d'août, afin qu'elles soient représentées quand il s'agira de faire le choix du représentant des ouvriers dans le tribunal de conciliation et d'arbitrage.

La clause de la loi à laquelle ont objecté plusieurs délégués se lit comme suit :

"Pour le choix de la personne qui "doit être recommandée par les employés comme membre du Conseil "d'Arbitrage en matière étrangère aux "chemins de fer, toute association ouvrière ou de travail, toute assemblée "de district de chevaliers du travail, "tout conseil fédéré des ouvriers en bâtiments, toute union ouvrière légalement constituée en corporation, toute "association d'ouvriers d'une industrie "principalement constituée pour s'occuper et s'occupant réellement et "bona "fide" de la fixation des salaires et des "heures de travail, a droit à un vote".

Un certain lot de brochures, contenant la loi en question, ont aussi été envoyées pour être distribuées.

Le délégué Tremblay propose que la lettre soit reçue et que les brochures soient distribuées.

En amendement, le délégué Trafford propose que la discussion de cette circulaire soit différée jusqu'à ce qu'on ait reçu les copies anglaises pour les membres qui ne peuvent lire la version française.

Le délégué Rodier déclare qu'il ne s'oppose pas à la loi en question ; mais il la craint ; car elle est pleine de dangers pour les Unions ouvrières. Il faudrait d'abord savoir, avant de se prononcer, de quelle manière le gouvernement entend composer ce tribunal. Il se défie d'autant plus que le gouvernement par cette circulaire, invite toutes les associations ouvrières à voter pour l'élection du représentant de la classe ouvrière. Or, là est le danger pour les unions de bonne foi.

Par exemple, les Chevaliers du Travail, qui sont organisés de telle sorte qu'ils peuvent donner autant de votes que toutes les autres unions ouvrières réunies, seront sur le même pied que les autres. Ils ont des associations mixtes qui ne se composent que de quelques individus n'appartenant le plus souvent à aucun métier, et cependant, de par cette loi, ils seront sur le même pied que les unions qui comptent des centaines de membres. On devrait faire remarquer cette anomalie au gouvernement et s'il n'y remédie pas on devrait s'abstenir de prendre part à la farce qui se prépare.

Les délégués Gariépy et Latreille se prononcent dans le même sens.

Le délégué Ainey n'est pas de cette opinion. Il sait que les gouvernements n'ont pas toujours fait leur devoir envers la classe ouvrière; mais voici un premier pas! Il faut au contraire entreprendre la lutte contre les Chevaliers du Travail et prendre tous les moyens possibles pour obtenir la nomination d'un partisan dévoué des réformes ouvrières. Il serait en faveur de l'amendement, s'il restait plus de temps; mais on doit agir au plus tôt, si on veut prendre part à l'élection qui se prépare.

Les délégués Verville et Tremblay, sont aussi de cette opinion.

Le délégué Rodier prend feu et proteste contre la nouvelle courbette que le Conseil se prépare à exécuter devant le gouvernement de Québec. C'est un signe de faiblesse impardonnable.

Le délégué Ainey rétorque que c'est la faute des ouvriers de Montreal, s'ils n'ont pas été mieux traités jusqu'à présent. Il n'y a que 5.000 ouvriers organisés à Montréal, quand on en compte 40.000 à Toronto, dont la population est bien moindre que la nôtre. D'ailleurs, il ne s'agit ici que d'une affaire de courtoisie envers le gouvernement, qui n'engage à rien les ouvriers.

Finalement le vote est pris et l'amendement est perdu. La motion a été adoptée presque à l'unanimité.

Protégeons-nous

Lu une lettre de MM. Goulet et frères, manufacturiers d'eaux gazeuses, qui emploient l'étiquette de l'Union, se plaignant de ce que la manufacture J. A. Christin, reçoit le patronage du public et même d'associations du genre du National, bien que ce monsieur ne perde aucune occasion de déprécier l'étiquette. Sur la proposition du délégué Berthiaume, le secrétaire est autorisé de répondre à MM. Goulet que les unions ouvrières recevront ordre de "boycotter" les produits de M. Christin.

Les cigariers en grève

Après la lecture de quelques communications de peu d'importance, le délégué Gariépy, de l'Union des Cigariers, demande le privilège de parler de la grève des Cigariers, qui dure depuis 13 semaines. Depuis le commencement de la grève, l'Union a payé des bénéfices à 610 personnes, dont 110 ne sont pas membres de l'Union. Cependant on les a soutenus, parce qu'ils se sont mis en grève, et cela sans recourir aux autres organisations ouvrières. Aujourd'hui, la position est critique. D'après les règlements, au bout de 16 semaines, les grévistes n'auront droit qu'à une allocation de $3, et les manufacturiers comptent sur cette éventualité pour vaincre. Cependant, les grévistes sont bien décidés de continuer la lutte quand même.

Jusqu'ici, ils se sont soutenus par eux-mêmes et par des souscriptions des unions locales.

L'Internationale a dépensé $37,000 et l'Union locale $8,000. Maintenant l'Association compte sur l'assistance du travail organisé ; car c'est la lutte de toutes les organisations ouvrières qu'elle soutient actuellement. Les ouvriers peuvent aider les grévistes d'une manière efficace en "boycottant" les cigares qui ne portent pas l'étiquette de l'Union. La marque qui doit être boycottée avant toutes les autres, c'est le "Stonewall Jackson" ; car c'est son propriétaire qui est la cause de toutes les difficultés.

Le propriétaire du "Stonewall" a extorqué un grand nombre d'étiquettes, avant la grève, et à présent, il s'en sert frauduleusement, car ses cigares sont fabriqués par des non-unionistes.

Le délégué Beaupré propose que le "Stonewall Jackson" soit en tête de la liste des cigares qui doivent être boycottés par les ouvriers.

Le délégué Ainey propose une autre motion qui va encore plus loin. Il propose que le Conseil adopte une résolution demandant à tous les amis de l'Union, y compris les marchands, de ne plus acheter ni vendre les cigares ne portant pas l'étiquette sous peine de perdre le patronage de la classe ouvrière; les journaux qui annonceront les cigares boycottés, seront également mis à l'index par le travail organisé.

Il veut que le Comité de l'Etiquette fasse imprimer des circulaires.

Plusieurs délégués s'opposent à la résolution qu'ils trouvent quelque peu radicale. Finalement, M. Ainey retranche de sa motion la partie qui a trait aux journaux, puis elle est adoptée telle que modifiée.

La loi des aubains

Avant de clore l'assemblée, le délégué Mack a présenté la résolution suivante qui a été adoptée à l'unanimité:

"Que le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail proteste contre la violation de la loi des aubains, perpétrée par la Compagnie du Pacifique Canadien, qui a un recruteur Italien à Montréal, chargé de faire venir des ouvriers étrangers à notre langue et à nos usages, pour remplacer les cantonniers en grève.

"Cette position, comme l'expérience l'a prouvé, requiert des ouvriers d'expérience; le système actuel met donc en danger la vie des passagers; vu que ces ouvriers étrangers ne sont pas en état de réparer la voie comme elle devrait l'être;

"Que le Conseil proteste également contre la conduite des avocats de la compagnie, qui défendent des constables spéciaux accusés d'avoir violé la loi, en intimidant les grévistes, vu que nous considérons que les fonds d'une compagnie publique ne devraient pas être employés à un tel usage."

Augmentation Constante

... Des Ventes

La Cause Qualité Inabordable

ENORMEMENT la plus grande vente de n'importe quel au Canada.

CIGARE

DU MYSTERE A SAINT-JEAN

Le Procureur-Général ordonne l'exhumation du cadavre d'une jeune fille morte dans d'étranges circonstances

Et prescrit une enquête que le coroner n'avait pas jugée nécessaire

LE DETECTIVE McCASKILL SUR LES LIEUX

Mademoiselle Thérèsa Macdonald, une jolie fille de 24 ans arriva de Pembroke, à St-Jean d'Iberville, il y a cinq mois, et fut engagée comme gouvernante chez M. P. A. Chasse C.R.

Mardi de la semaine dernière, elle obtint la permission de prendre part à une excursion au clair de la lune sur le Richelieu. Elle fut de retour vers une heure de la nuit. Le lendemain on disait qu'il y avait eu sur le bateau des scènes horribles. On répétait que l'on avait drogué la jeune fille, etc.

Lorsqu'elle reprit ses sens, la jeune fille conçut tant de honte de ce qu'on lui apprit qu'elle tenta à plusieurs reprises de se jeter hors du bateau.

Mercredi de la semaine dernière, elle se leva comme à l'ordinaire et fit sa besogne, sans donner aucun signe de découragement. Durant la soirée elle sortit opour une promenade. Elle ne revint pas chez M. Chasse. On fit des recherches et son cadavre fut trouvé dans la rivière, samedi dernier.

Le coroner Pelletier fut averti, mais ne jugea pas à propos d'instruire une enquête. Le maire Bisaillon, de St-Jean, demanda au coroner les raisons qui le portaient à agir de cette façon. Pour toute réponse M. Pelletier lui répondit qu'il connaisait ce qu'il avait à faire. Il fit examiner le cadavre par le docteur Moreau qui ne découvrit aucune trace de violence, et permit les funérailles. Melle Macdonald fut inhumée, mardi.

Les citoyens de St-Jean demandèrent au Procureur-Général de prescrire une enquête sévère sur les circonstances de la mort de la jeune fille.

Le Procureur-Général acquiesça à leur demande et mercredi soir, le chef des détectives provinciaux McCaskill fut envoyé à St-Jean.

Le détective interrogea le coroner Pelletier et lui demanda les raisons pour lesquelles il n'avait pas informé. Le coroner répondit qu'on ne le lui avait pas demandé et qu'ensuite l'examen médical n'avait révélé aucune trace de violence et que, d'ailleurs, la jeune fille avait déjà essayé de se suicider à plusieurs reprises.

D'autres personnes ont déclaré avoir demandé l'instruction d'une enquête au coroner. Parmi ces dernières sont le maire Bisaillon, M. A.D. Giard, avocat, et M. Wilkinson, président de la commission de police de St-Jean.

Saint-Jean, 18.—(Spéciale).— Votre correspondant a obtenu l'interview suivant du détective McCaskill :

"Je suis arrivé mercredi soir et après avoir entendu quelques témoignages j'ai prescrit, une enquête. Le jury du coroner a été choisi aujourd'hui, (jeudi). Le corps de Mlle Macdonald a été exhumé et soumis à l'examen des docteurs Moreau et Sabourin qui en feront l'autopsie. Le résultat de leur examen sera connu demain matin.

Un grand nombre de témoins sont assignés et témoigneront demain. Le verdict ne sera probablement pas rendu avant demain soir. La population est très excitée de cette affaire bien que selon moi, il n'y a pas eu crime."

COUPS DE TELEPHONE

Ces chic femmes

La "leading-woman" des demi-mondaines de Toronto, Madame Hélène Coulson, a été condamnée hier à dix années de bagne pour vols dans des établissements de nouveautés de Toronto.

Pour Leurs Altesses

Il est à peu près décidé, dans les cercles militaires de notre ville, que le 65ème bataillon et les Royal Scots iront à Québec pour l'arrivée du duc et de la duchesse de Cornouailles et d'York.

Comme des rats

Trois jeunes gens de Magog organisèrent, dimanche, une petite effraction dans un train de fret en partance dans le but d'y voler certaines marchandises.

Le conducteur vit entrer les cambrioleurs dans un wagon, approcha en tapinois et ferma la porte à clef. Le train partit et à Farnham le conducteur ouvrit la porte du wagon— prison en présence de constables qui happerent les jeunes voleurs comme un bouledogue attrape des rats d'une ratière.

Le féminisme !

A Sainte-Catherine d'Ontario, Mlle Dougan vient d'être nommée trésorière de la municipalité. Cette nomination crée un précédent sérieux. Mlle Dougan est la première femme qui ait été chargée de remplir les fonctions de trésorier municipal.

A QUI LA PETITE ?

Une fillette de treize ans, Bertha Brown, s'est réfugiée lundi dernier chez un M. Mathieu, rue Moreau, 355.

L'enfant raconta à son hôte qu'elle avait été chassée de chez son beau-père, et qu'elle se jetait dans ses bras miséricordieux. Le lendemain M. Mathieu se rendit à l'adresse du beau-père, indiquée par Bertha Brown, et à sa grande surprise s'aperçut que ce n'était point là la demeure de ses parents.

Il ne sait trop quoi faire avec l'enfant, qu'il a gardée chez lui cependant.

La fillette travaille à la filature de coton Ste-Anne, à Hochelaga.

"Melchers" marque "Croix Rouge"

Tel est le nom du plus pur, du plus hygiénique, du meilleur et du plus vieux des Genièvres.

Distillé et embouteillé avec le plus grand soin et sous la surveillance immédiate d'un officier du gouvernement, qui appose sur chaque flacon un timbre de guarantie, attestant le nombre d'années pendant lesquelles il a vieilli. Le "Melchers" marque "Croix Rouge" est reconnu comme étant bien supérieur aux meilleures marques importées de la Hollande.

Il est d'une pureté extrême, d'un goût agréable, d'un arôme délicat et d'un velouté qui flatte le palais le plus délicat.

BOIVIN, WILSON & CIE, 520, rue St-Paul, Montréal, seuls concessionnaires.

Lettre reçue. Vos conditions me conviennent. D. L.

ON DEPEUPLE NOS RIVIERES

Trente permis de tendre des filets dans le comté de Sherbrooke seulement

Mécontentement de la population

Le "Star" s'émeut à la pensée que nos rivières seront complètement dépeuplées avant longtemps, si le gouvernement provincial ne prend immédiatement des mesures sévères pour empêcher ce massacre. Voici ce qu'il dit à ce sujet :

"Le gouvernement provincial vient, paraît-il, d'accorder trente permis de pêche au filet dans le comté de Sherbrooke. Ceci a créé tout un émoi parmi les sportsmen qui s'occupent de pêche à la ligne.

"Pour la somme dérisoire de trois cents dollars, soit une taxe de dix dollars par filet, on sacrifie la pêche de tout un comté. La facilité avec laquelle le gouvernement de Québec a accordé ces permis étonne à bon droit, car plusieurs des membres du gouvernement, M. Parent tout le premier, sont réputés des sportsmen enthousiastes.

"Les pêcheurs affirment que la province de Québec a les plus riches pêcheries, mais ils affirment aussi qu'il est urgent de protéger la pêche. Il y a vingt ans, le département des pêcheries de New-York permit à tout le monde de pêcher dans les Adirondack. En moins de dix ans, le poisson était disparu des milliers de cours d'eau et des centaines de lacs de ces montagnes. Alors le département comprit la bévue qu'il avait faite, et il a dépensé des millions pour repeupler les rivières. Aujourd'hui, ce district est plus poissonneux qu'il y a quinze ans, grâce à la surveillance qu'on exerce tous les jours.

"Voici comment se lit le rapport du Pacifique Canadien sur la question :

"Depuis plusieurs années les sports-"men du comté de Sherbrooke ont en-"tretenu, protégé et enrichi leurs cours "d'eau; plusieurs espèces de poissons "y ont été élevés avec un soin jaloux, "et, juste au moment où ils commen-"cent à récolter les fruits de leur tra-"vail, le gouvernement commet la folie "de permettre la pêche au filet. L'an "dernier, la pêche de la perche et du "doré a été fabuleuse. Cette année, "un grand nombre de pêcheurs commer-"çants tendent leurs filets choisissant "la perche et le doré, et jettent le ma-"nu-fretin.

"Ils ne se contentent pas de saccager "les rivières, ils couvrent aussi les "grèves d'écailles, de têtes, de queues "et de boyaux de poissons. C'est aux "environs de Sainte-Catherine où se "trouvent le plus de filets, et la po-"pulation, très mécontente, croit que "ce vandalisme devrait être arrêté au "plus tôt."

Decès de M. John Quinn

Un des employés les mieux connus de notre Hôtel des Postes, M. John Quinn, est décédé hier à son domicile rue Farm, 17.

Il a succombé au rhumatisme enflammatoire dont il souffrait depuis plusieurs années.

M. Quinn était âgé de 36 ans.

LA TEMPERATURE

Bureau météorologique, Toronto, 18.— 8 P. M.

Des tempêtes électriques ont eu lieu partout dans les vallées de l'Ottawa et du St-Laurent, et en certains endroits des provinces maritimes. Le thermomètre a marqué 94 à Toronto, la plus haute température en Canada aujourd'hui, mais le temps tourne au frais ce soir.

Températures minima et maxima :—

Victoria, 56-64; Calgary, 46-80; Qu'Appelle, 64-80; Winnipeg, 58-82; Port Arthur, 56-72; Sault Ste-Marie, 60-74; Parry Sound, 68-84; Toronto, 66-94; Ottawa, 68-84; Montréal, 70-84; Québec, 62-76; Halifax 60-72.

Probabilités :—

Vallée d'Ottawa et région de Montréal :— Vents modérés, principalement de nord ; beau et plus frais.

Région de Québec :—

Vents modérés, principalement de nord ; beau et comparativement frais.

Golfe :—

Vents modérés à frais, tournant au nord; averses locales et tonnerre d'abord, ensuite beau et plus frais.

OU ALLEZ-VOUS ?

En sixième page l'heure des trains d'aujourd'hui.

AUJOURD'HUI

Cape Mail" et vaudeville.

Théâtre National Français—"Le Régiment" matinée et soirée.

Théâtre Delville—Réouverture avec artistes de l'Eldorado et de la Gaieté "Edgar et sa bonne.

Théâtre Français— "Uncle Tom's Cabin".

Parc Sohmer—Vaudeville et musique.

Parc Riverside—Vaudeville et musique.

LE 85ème

Au Caledonia Games

Pour la première fois depuis l'institution des Caledonia Games, les militaires canadiens-français prendront part à ces tournois.

Le 85e enverra au concours une compagnie commandée par le capitaine H. Bisaillon et le lieutenant Rainville.

Les jeux auront lieu le 3 août, au terrain de la M. A. A. A. Deux prix seront offert à la compagnie du 85e un de $50, et un autre de $25.

Les exercices préparatoires à ce tournoi auront lieu les lundis, mercredis et vendredis soirs.

TOURISTES AMERICAINS

Deux partis d'excursionistes sont arrivés hier, à l'hôtel Queen : Le premier se compose de 45 jeunes filles, et l'autre de 28 dames et messieurs.

C'est mademoiselle Lagarde qui a charge de toutes ces jeunes institutrices.

Le second parti est sous la surintendance de MM. Simons et Martins. Ces excursionnistes viennent de Boston et ils doivent quitter Montréal aujourd'hui même.

Les jeunes filles s'en vont visiter Québec et le Saguenay. L'autre parti s'en va explorer les Adirondacks.

Hier soir, le propriétaire du Queen a payé à ces excursionistes une promenade en tramway à travers les rues de la ville.

On s'est déclaré enchanté de notre ville.

MALADIES DE LA

Peau, du Cuir Chevelu

et des Organes Génito-Urinaires

Acné, Eczéma, Psoriasis, Pellicules, Chute des Cheveux. POILS FOLETS, MOLES, détruits par Electrolyse. Impuissance, Varicocèle, Pertes séminales, Cystite, Gonorrhée, Gleet, Stricture traités par

Dr H. J. BRODEUR

Spécialiste de Paris—139 RUE BLEURY. Office : 10 à 12 hs, 1.30 à 5 hs, 7 à 8.30 hs. Dimanche, 1.30 à 3 hs. Bell Tél. 2182 Main.

178-8

$1,500.00 PAR ANNEE

Désirez-vous gagner ce montant ? Avez-vous de l'intelligence, du tact et de l'énergie ? Etes-vous bien connu ? Alors écrivez à

J. HENRY MILLER,

Gérant pour Québec et l'est d'Ontario,

144-jn.o. 103 Temple Building, Montréal.

FRUITS... LEGUMES

M. CONNOLLY

25 et 26 Marché Bonsecours

177 TEL. M. 604

Fils et Filets en Fil de Fer toutes les dimensions en stock.

THE Thos FORREST [illegible]

325 rue St-Jacques, Montréal.

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Electrique, Limitée, propriétaire Milton McDonald, gérant, 75 rue St-Jacques.